

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre, l'assistance ou l'aide pour sa défense au monde. Le premier devoir de la Grande-Bretagne n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada, et son rôle est celui qui consiste à aider le Canada, et non pas à lui imposer ses vues ou à lui imposer un mauvais service au Commonwealth."

"The Canada is a sovereign nation and cannot take any assistance to the world from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada, and to Canada's king and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

(1-X-37) Lord Tweedsmuir

LE DEVOIR

Directeur : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, jeudi 14 décembre 1944

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : BEL 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : BEL 3361

Rédaction : BEL 2984

Gérant : BEL 3361

L'accord anglo-russe au sujet de la Roumanie et de la Grèce

Les associations coopératives

Contre-propositions des insurgés d'Athènes

La campagne pour l'égalité fiscale — Ce qu'il faut entendre par ristourne — Une oeuvre bienfaisante

Depuis quelques mois l'on mène dans les milieux de la haute finance une campagne assez agressive contre les avantages fiscaux dont jouissent les organisations coopératives. On veut en effet qu'elles soient assujetties aux mêmes charges que les autres entreprises commerciales ou industrielles, quant à l'impôt sur le revenu, car l'on prétend qu'à l'heure où les gouvernements exigent des sacrifices exorbitants, le fardeau commun doit être impartialement réparti.

Il ne paraît pas, malheureusement, que les associations coopératives apportent à cette campagne savamment conduite toute l'attention nécessaire. Le gouvernement fédéral, constamment en quête de nouveaux revenus pour faire face à une dette qui atteindra les vingt milliards, ne serait pas autrement fâché de récolter quelques millions supplémentaires. Aussi s'est-il empressé de nommer une commission d'étude qui fera rapport dès la prochaine session, à ce qu'on croit. Si ce dernier est favorable, on peut être certain que le ministre, fidèle à la traditionnelle tactique en pareilles occasions, invoquera ce rapport pour taxer les coopératives. Et l'affaire sera close.

Or, l'éventualité serait d'autant plus regrettable qu'elle équivaudrait à une injustice et que le coopératisme est le frein le plus efficace contre les abus d'un capitalisme qui tend de plus en plus au monopole.

Le principal argument avancé par les tenants de la prétendue égalité fiscale provient surtout du fait que l'on a créé autour du mot "coopérative" une confusion regrettable et dont les associations coopératives réelles doivent souffrir.

En effet, un grand nombre d'entreprises financières se sont décorées du titre de coopératives alors qu'elles sont le fait de simples commerçants ou de compagnies privées par actions, qui exploitent à leur profit personnel la vogue grandissante du mouvement coopératif.

Il peut exister aussi des organisations coopératives, qui aient greffé à leurs opérations une sorte de commerce supplémentaire. Si un groupe de coopérateurs, unis pour se procurer les articles de consommation dont ils ont besoin, décident de tenir boutique ouverte à tout venant, tout comme le ferait un négociant ordinaire, il semble juste alors que ce commerce soit soumis aux charges communes, car autrement une telle concurrence deviendrait injuste.

Mais il en est autrement lorsqu'il s'agit de citoyens ou de familles qui s'entendent, non pour faire du commerce, mais pour grouper leurs achats pour leurs besoins individuels, ou pour vendre leur production. En cette affaire ils ne font concurrence à personne. Chacun reconnaît en effet que deux citoyens, par exemple, peuvent fort bien s'entendre pour acheter leur marché hebdomadaire et qu'il serait odieux de les taxer sur les économies individuelles qu'ils réalisent ainsi. Par contre, on admet que, s'ils achètent pour revendre au public indistinctement, ils doivent être soumis au même régime fiscal que tout autre commerçant.

D'aucuns ont voulu soutenir que la ristourne des coopé-

ratives est assimilable aux profits commerciaux. C'est une interprétation ouvertement erronée. Ce serait aussi une curieuse manière de remercier les groupements coopératifs de leurs procédés délicats envers le monde du commerce.

En effet, la plupart des coopératives de consommation vendent à leurs associés, aux prix réguliers du commerce en détail. Elles évitent ainsi de faire aux établissements étrangers une concurrence qui pourrait leur devenir désastreuse.

À la fin des opérations annuelles, cette différence entre le prix coûtant et le prix ordinaire du commerce est distribuée aux membres, mais dans la proportion même de leurs achats, en sorte qu'en réalité l'associé ne paie que le prix coûtant, déduction faite des frais d'administration et de réserve.

On ne peut donc classer la ristourne dans la catégorie habituelle des profits commerciaux, tant et aussi longtemps que l'organisation coopérative se limite exclusivement à ses associés.

Il est un autre point de vue beaucoup plus important. C'est que le coopératisme est par définition l'arme des petits et des faibles contre les puissants et les riches. C'est aussi le seul organisme qui jusqu'ici ait réussi à mater les monopoles, à mettre fin aux exploitations scandaleuses aux mains de gens peu scrupuleux. Elle a été une bénédiction pour les travailleurs de la terre, comme pour les consommateurs des villes, car elle est, si l'on peut ainsi dire, le réflexe de défense de la masse des petits.

Il serait utile de rappeler, si nous avions le temps, les origines du coopératisme moderne. Chaque fois l'on y trouverait le redressement des masses opprimées et exploitées. L'un des cas les plus illustres est sans doute celui des *Cooperative Equitable Pioneers of Rochdale*. Ils étaient vingt-huit pauvres tisserands, qui, le 21 décembre 1844, ouvrirent une échoppe avec la livre sterling que chacun avait pu mettre de côté pendant l'année précédente, soit un capital global de \$140. La coopérative Rochdale a grandi; elle s'est multipliée en d'autres mouvements qui comprennent actuellement neuf millions d'associés avec un actif de plus de deux milliards de dollars.

M. Michael Cahill, qui raconte le fait, dans le *Canadian Messenger*, rappelle que le but principal des vingt-huit tisserands était d'obtenir des aliments non frelatés, à des prix raisonnables, et que ce fut la cause de son remarquable succès initial. Il souligne que c'était aussi l'époque où l'on faisait travailler des enfants de moins de dix ans, pendant douze heures par jour, et qu'en 1819 on adopta une loi "remédicatrice" ordonnant qu'on ne pourrait faire travailler les enfants dans les usines avant l'âge de neuf ans, et pas plus de dix heures par jour!

En résumé, l'oeuvre économique et sociale accomplie par les coopératives est des plus utiles à la communauté et le fait que la grande finance décide de lancer une offensive indique l'importance des résultats acquis.

Alexis GAGNON

14-XII-44

Bloc-notes

(par O. H.)

La campagne se développe

Les communistes canadiens (MM. Tim Buck et Fred Rose) seraient les premiers, si on la leur contestait, à revendiquer cette qualité de communistes n'y vont pas par quatre chemins.

Dès l'arrivée des premières nouvelles de la crise grecque, M. Tim Buck faisait les déclarations que nous avons données samedi, d'après une dépêche de Sudbury qu'il nous paraît opportun de reproduire:

Sudbury, 11 (P. C.). — Tim Buck, chef national du parti ouvrier-progressiste, a déclaré hier soir que les populations libérées de la Belgique, de l'Italie et de la Grèce devraient être laissées libres de choisir leurs propres représentants politiques et que l'intervention britannique en ces trois pays était contraire aux accords de Téhéran et de Moscou.

"La politique anglaise est une menace pour le développement de l'Europe et la dernière ruade d'une classe opposante de privilégiés", a-t-il ajouté.

Hier soir, M. Fred Rose, le député de Cartier, dans un discours prononcé à la salle Preston (Gazette de ce matin, page 1, colonne 4), faisait un pas de plus. Il déclarait que "le gouvernement canadien a le devoir d'intervenir et de dire à Churchill et au gouvernement Churchill que les Canadiens ne toléreront pas l'ac-

(Suite à la page 2)

Le carnet du grincheux

Les engagements de M. King: "De nouveau je tiens à réitérer l'engagement que j'ai donné à maintes reprises qu'aucune mesure tendant à la conscription d'hommes pour service outre-mer ne sera présentée par le présent gouvernement". M. King faisait cette déclaration, aux Communes du Canada, le 18 juin 1940, alors que des 1937, il avait déclaré à Hitler qu'advenant une guerre, le Canada y participerait.

Le même M. King disait, le 3 septembre 1935, au cours d'une assemblée libérale tenue au marché Saint-Roch, à Québec:

"Le peuple du Canada est opposé à la guerre et une guerre dans ces régions éloignées n'intéresse pas le Canada. M. Bennett n'a pas le droit d'engager le pays avant de consulter la volonté du peuple au moyen d'un plébiscite".

Et le 24 mai 1938, aux Communes, M. King disait:

"Nous n'avons ni la puissance voulue pour attaquer d'autres pays pour servir nos propres intérêts, ni la volonté de le faire. Nous ne sommes pas disposés non plus à prendre part à des croisades sur d'autres continents... Il n'est ni en notre pouvoir, ni en notre compétence de régler les destinées de pays situés à des milliers de milles de nous. Il n'y a pas plus de probabilité que nous intervenions de notre propre chef en Europe, que la Suède ou la Bulgarie, ou encore la Suisse, n'interviendrait en Amérique".

Cela, c'était après l'avertissement donné personnellement par M. King à Hitler, que le Canada participerait à la guerre.

Et le 31 mars 1939, toujours après le célèbre avertissement à Hitler, sur la participation militaire du Canada, M. King déclarait aux Communes:

"Le Canada a à choisir entre maintenir l'ordre dans son pays et essayer de sauver l'Europe et l'Asie. Le gouvernement ne croit pas que le Canada doit suivre la Grande-Bretagne dans une guerre, sans égard à la politique britannique ou aux causes du conflit... L'idée que le Canada doit risquer la vie de ses citoyens tous les vingt ans, pour protéger d'autres nations semble être un cauchemar pour plusieurs".

Tous les malheurs fondent sur l'Ontario. Un journal américain déclare que Québec et Ontario sont deux provinces françaises où l'on est plus français que les Français eux-mêmes. On comprend la terrible tempête qui la balaye présentement.

Le plus tragique pour les Franco-phobes de la province-secour, c'est qu'ils croient que ça arrivera.

Le Grincheux

14-XII-44

Choses d'hier et d'aujourd'hui

"Avant que de désirer fortement une chose, il faut examiner quel est le bonheur de celui qui la possède."

LA ROCHEFOUCAULD

M. Bevin affirme que M. Roosevelt a approuvé une entente anglo-russe au sujet de la Grèce — Affirmations contraires à Washington — Attaques contre le gouvernement Churchill au Congrès des Etats-Unis — Sur les deux fronts d'Allemagne

Le combat se poursuit avec violence aujourd'hui au centre d'Athènes. La radio de Paris rapporte que la radio d'Athènes, maintenant aux mains des rebelles, a lancé un appel aux armes, demandant à toute la population de se porter aux barricades et de prendre les armes. Cependant des rapports émanant du Front de la libération nationale disent qu'un représentant des insurgés rencontrera le major-général Scobie, commandant britannique en Grèce, pour lui soumettre des contre-propositions d'armistice. Les rebelles seraient disposés à accepter les conditions offertes par les Britanniques pourvu qu'ils ne soient pas poursuivis comme parti et que le général Scobie consente à la formation d'un nouveau gouvernement national sous un autre premier ministre que M. Papandréou. Ces contre-propositions seraient transmises au général Scobie par M. Alexandre Svalos, ancien ministre des Finances dans le cabinet Papandréou.

Les troupes britanniques ont été chargées de chasser les insurgés de la péninsule de Kallipolis et de la plus grande partie du Pirée, où les quartiers généraux navals anglo-grecs avaient été isolés. Mais le combat se poursuit autour des baraquements anglais au nord-est du centre d'Athènes, que les insurgés ont attaqués au début de la journée. Quelques assaillants ont pu pénétrer à l'intérieur des murs qui entourent le terrain des baraquements, mais ils ont ensuite été repoussés avec des pertes élevées. La situation reste tendue dans les régions de Salonique et de Patras, et l'on signale des mouvements de troupes insurgées à travers tout le pays.

À la radio d'Athènes, M. Losta Gavrilidis, porte-parole du Front de la libération nationale, a reproché au premier ministre Papandréou d'avoir brisé un engagement pris le 20 mai dernier au Liban, aux termes duquel les criminels de guerre et collaborateurs avec l'ennemi devaient être arrêtés et punis; il a ajouté: "Deux mois après la libération, non seulement aucun n'a été condamné, non seulement les destructeurs du pays n'ont pas été arrêtés, mais les commerçants du marché noir et les collaborateurs continuent de circuler librement". Il a dit aussi qu'on avait convenu au Liban de dissoudre les unités de volontaires et de créer une armée nationale, mais que M. Papandréou a tenté de ne pas dissoudre que les troupes du Front de la libération nationale, et de laisser sous les armes la brigade des montagnards grecs et d'autres groupes.

Même s'il n'y a pas que des communistes parmi les insurgés grecs, il est assez troublant de constater qu'un peu partout en Europe, ce sont les éléments de gauche qui s'acharnent le plus à la poursuite des accusés de collaboration avec l'ennemi. J'ai signalé déjà l'attitude de communistes de France qui voient dans les procès de collaboration un excellent moyen de nationaliser des grandes entreprises industrielles et financières par la confiscation; on peut discerner la même tendance en Yougoslavie. Ces jours derniers on annonçait que des tribunaux spéciaux de Belgique étudiaient les dossiers d'environ 100,000 Belges accusés de collaboration, et la dépêche disait qu'il y avait dans le groupe un grand nombre de personnages en vue du monde de l'industrie et de la finance. Un correspondant rapporte aujourd'hui qu'une forte partie de l'opinion en France craint le péril communiste, tandis que les communistes dénoncent ce qu'ils appellent des tendances réactionnaires. Au Canada, des communistes, notamment M. Fred Rose, attaquent le gouvernement anglais pour sa politique en Grèce. En Afrique-Sud, le premier ministre Smuts a dit qu'il approuve M. Churchill.

Un incident diplomatique vient de se produire entre la Grèce et la Bulgarie; le premier ministre de Grèce a envoyé une note à la commission d'armistice alliée de Sofia où il proteste parce que les Bulgares auraient fourni des armes aux rebelles de Macédoine.

RELATIONS ANGLO-ETATSUNIENNES

À Washington, hier, des représentants ont critiqué vivement l'Angleterre. M. Gavin (républicain de la Pennsylvanie) a dit que les Etats-Unis ont depuis longtemps la conscription tandis que des colonies anglaises commencent à peine à l'imposer; il a demandé que les Etats-Unis fassent savoir à MM. Churchill et Eden que ce n'est pas équitable. C'était apparemment une allusion au Canada. On pourrait dire là-dessus, entre autres choses, que M. Gavin connaît peu notre droit constitutionnel. Mais après toutes les contradictions et tous les reniements de M. King, un étranger est bien excusable de penser qu'il faut s'adresser à Londres pour faire imposer la conscription au Canada.

Au Sénat, le sénateur Brooks (républicain de l'Illinois) a soulevé un sujet plus brûlant. Il a dit que la Russie et l'Angleterre sont engagées dans une course pour la future balance du pouvoir dans le monde et pour la possession des dépouilles de guerre en Europe, et il a demandé que les autorités révèlent deux choses: Quelles sont les clauses politiques de l'accord de Téhéran et quelles sont les clauses politiques contenues dans l'armistice avec l'Italie? Il a ajouté que la réponse à ces deux questions peut expliquer la lutte pour la suprématie que se livrent en Europe les deux grands alliés des Etats-Unis.

Cette critique du sénateur Brooks arrivait quelques heures après un discours où M. Bevin faisait des admissions intéressantes à ce sujet. M. Bevin, qui dirige le parti travailliste anglais et qui est ministre du Travail dans le gouvernement Churchill, a été poussé au pied du mur au congrès du parti travailliste et a dû défendre l'attitude du gouvernement. M. Bevin a dit que longtemps avant les événements de Grèce un accord est intervenu par lequel la Russie entreprenait de régler le problème de la Roumanie, et l'Angleterre entreprenait de régler le problème de la Grèce; il a ajouté: "Cet accord a été apporté à Québec et soumis au président Roosevelt qui l'a accepté et l'a initialisé".

Dès que le discours fut connu à Washington, des personnages officiels autorisés, mais que le correspon-

dant de l'"Associated Press" ne nomme pas, ont déclaré que les Etats-Unis demeurent fermement opposés au développement de sphères d'influence en Europe et ont nié que le président Roosevelt ait sanctionné un accord anglo-russe pour une répartition des intérêts politiques dans les Balkans. Ces personnages ont ajouté que le gouvernement des Etats-Unis a à plusieurs reprises mis en garde l'Angleterre et la Russie afin que les accords sur les zones d'opérations militaires ne tracent pas de frontières d'influence politique; que le premier ministre Churchill a assuré les Etats-Unis que l'Angleterre ne recherche pas de régions spéciales de privilège politique; et que si la Russie n'a pas fait de telles promesses, le premier ministre Staline n'a pas manifesté de désaccord quant à l'attitude prise par les Etats-Unis.

Les diplomates des Etats-Unis prétendent que l'Angleterre, la Russie, la Chine et les Etats-Unis se sont engagés par la déclaration de Moscou à ne pas rechercher de zones d'influence exclusives et que le projet de Dumbarton-Oaks a préparé la voie pour la réalisation de cette politique d'action conjointe. Le plan de sécurité internationale comporte des organismes régionaux, mais ces organismes devront être sous la juridiction du conseil international. La tentative anglaise de former un bloc des pays occidentaux d'Europe, disent ces diplomates, est morte avant de naître lorsque la France a conclu un traité avec la Russie. Il est vrai que les clauses du pacte franco-russe n'ont pas été rendues publiques, mais des dépêches de Moscou ont dit que ce traité est analogue au traité anglo-russe qui stipule que les clauses d'alliance militaire doivent être subordonnées à une organisation de paix internationale quand telle organisation sera établie.

Il manque beaucoup d'éléments d'appréciation; l'on peut même penser que ce qu'on sait ne représente qu'une partie minime des accords entre les grandes puissances, car si la diplomatie secrète a été officiellement abolie au traité de Versailles, elle ne semble pas se porter trop mal. Mais les peuples qui consentent tant de sacrifices pour assurer le règne de la liberté et de la justice sont en droit de s'attendre à un accord plus harmonieux entre leurs chefs politiques. D'autant plus que c'est la paix future qui est en jeu.

FRONT DE L'OUEST

Deux divisions de la 1ère armée étatsunienne ont avancé aujourd'hui jusqu'à quatre milles au sud-est de Monschau. C'est le seul endroit où les troupes alliées ont passé la Roer et cela menace d'une attaque de flanc les lignes allemandes établies entre cette rivière et l'Erft qui coule à huit milles à l'ouest du Rhin. Le combat se déroule au nord des monts Eifel; dans ce terrain difficile une poussée au nord derrière les lignes allemandes de la Roer serait une entreprise ardue.

Juste en amont se trouvent trois barrages qui régulent le débit de la Roer; les commandants alliés pensent que les Allemands inondent artificiellement les terres qui bordent la rivière grâce à ces barrages, car le niveau de l'eau a monté de trois pieds en trois jours sur le front de la 9e armée étatsunienne entre Juliers et Linnich.

Les troupes de la 1ère armée ont de nouveau chassé les Allemands des villes fortifiées de Schöphen, Mariaweller, Derichsweiler et Gey; ces bastions forment un arc de défense devant Duren, et la 1ère armée est virtuellement aux portes de cette forteresse et tout près du canal dans la banlieue ouest de la ville. Ces positions ont changé de mains plusieurs fois ces jours-ci.

A vingt milles au nord de la tête de pont établie par la 1ère armée sur la rive est de la Roer, la 9e armée a pris Vicochen, à deux milles au sud de Juliers. Devant les fronts de la 1ère et de la 9e armées des bombardiers alliés ont attaqué les villes fortifiées, notamment Euskirchen et Zulpich. Les Alliés sont en train de liquider tous les îlots allemands qui restent à l'ouest de la Roer.

Dans le bassin de la Sarre, la 3e armée étatsunienne a gagné encore 500 verges de nids de mitrailleuses dans Endorf, redressant ainsi un saillant creusé dans la ligne Siegfried du côté de Sarrelouis. Dans l'autre pénétration de la ligne Siegfried, à Dillingen, le combat se poursuit indécis. Les Allemands semblent reculer leur artillerie à des positions plus éloignées de Sarrelouis et de Dillingen, ce qui indique qu'ils s'attendent à un recul forcé dans leurs ouvrages de défense qui s'étendent à cet endroit sur une profondeur de trente milles devant le Rhin.

La 7e armée étatsunienne a traversé une autre partie de la ligne Maginot, au nord-ouest de Bitche, à Kappelhof. Ses troupes sont sur certains points à deux milles de la frontière allemande. Elles avancent vers le Palatinat à travers un terrain accidenté, semé de fortifications. Au nord du front, les troupes de la 2e armée britannique et de la 1ère armée canadienne sont inactives. Dans la région de Nimègue, occupée par les Canadiens, les Allemands ont rompu des digues du Waal et inondé plus de trente milles carrés de terrain sous quatre pieds d'eau.

FRONT DE L'EST

Les troupes russes avancent pied par pied vers Budapest, et sont à sept milles au nord et à 10 milles à l'est de la capitale hongroise. Leurs gros canons de siège dirigent un intense feu de barrage sur les quartiers excentriques de la ville. Ces troupes ont pris Kisalag, à sept milles au nord-est de Budapest et Isaszeg, à 10 milles à l'est.

Les dépêches du front indiquent que les Allemands ont un cercle de solides défenses antichars autour de la ville, ouvrages construits surtout par le travail forcé et ininterrompu des habitants de la ville. Ces défenses sont parsemées de mitrailleuses et de petits canons antichars. Les sapeurs de l'armée rouge sont occupés aujourd'hui à détruire les champs de mines que les Allemands ont installés en avant des défenses antichars. — Paul SAURIOL

En marge de la session fédérale

La date de la prochaine élection

M. King ne s'est pas compromis — L'échéance du 17 avril — Après la fin de la guerre et avant l'expiration du Parlement — Comment l'élection pourrait être retardée de 12 mois après la dissolution

(par Pierre Vigeant)

Au cours de la crise parlementaire qui s'est dénouée à Ottawa la semaine dernière, il a souvent été question, comme on pouvait s'y attendre, d'une dissolution des Chambres et d'une élection générale, d'autant plus que le mandat des députés actuels est à la veille d'expirer. Le premier ministre, M. Mackenzie King, s'est déclaré hostile à la tenue d'une élection générale avant la fin de la guerre et c'est même l'un des principaux arguments qu'il a invoqués pour demander à la Chambre un vote de confiance.

Voici en quels termes il s'est exprimé dans le grand discours qu'il a prononcé en ouvrant le grand débat sur la motion de confiance:

"Je désire maintenant appuyer sur les raisons que j'ai invoquées pour éviter tout appel au peuple en temps de guerre. Si j'avais recherché les succès politiques qui découlent parfois d'un appel au peuple, j'aurais pas attendu jusqu'à la dernière minute pour ainsi dire de la dernière session du Parlement pour décréter des élections générales. Lorsque mes partisans insistent sur la tenue d'élections parce que le moment semblait propice, au lieu d'attendre jusqu'à la dernière minute de la dernière session, je leur ai dit maintes fois que ce n'était pas la ligne de conduite à tenir. Lorsque je revins d'Angleterre après avoir assisté à la conférence des premiers ministres, ils m'ont catégoriquement averti que c'était le moment d'en appeler au peuple, une fois adoptées les mesures législatives annoncées dans le discours du Trône. Mais chaque fois j'ai répondu: "Ce n'est pas le temps de penser au succès d'un parti politique. Il s'agit des meilleurs intérêts du Canada et de nos combattants outre-mer. Nous ne pouvons nous permettre, quand nous pouvons l'éviter sans dépasser les limites qu'impose la constitution, de susciter un conflit national d'opinions pendant la durée de cette grande guerre..." J'ai hautement déclaré

dans cette Chambre et ailleurs qu'à mon avis un appel au peuple en temps de guerre était inopportun, surtout si la campagne devait se faire sur la conscription."

Pour ce qui est de la date de la prochaine élection générale, M. King a répété en substance, au cours de la dernière session, la déclaration qu'il avait faite à la réunion de la Fédération libérale nationale en septembre. "Dans la mesure où je puis entrevoir l'avenir, dit-il, le gouvernement, s'il obtient l'appui de la Chambre, va chercher à diriger le pays pendant la durée de la guerre, sans en appeler au peuple, tant que cela paraît réalisable, mais non au delà de la période fixée par la constitution."

Le premier ministre entend donc tenir l'élection après que la guerre sera terminée mais avant que le mandat du Parlement soit expiré. Il n'a pas dit ce qu'il ferait si le mandat du Parlement expirait avant que la guerre fût terminée. Il se trouve, en effet, que le mandat du Parlement expire le 17 avril prochain et les dernières déclarations des chefs d'Etat alliés donnent à entendre que la guerre pourrait bien se prolonger pendant une bonne partie de l'année 1945.

Sur le point de savoir quand la guerre sera terminée, M. King a bien voulu apporter quelques précisions. "Quant à la question de savoir comment on décidera du jour où la guerre s'est terminée, dit-il, le premier ministre de Grande-Bretagne a eu l'occasion d'aborder ce sujet à deux ou trois reprises. M. Churchill a dit que la présente guerre pourrait bien ne pas se terminer brusquement et qu'il serait peut-être difficile de fixer le jour où l'on pourra déclarer avec certitude que la guerre a pris fin. Des batailles décisives s'engagent à un moment donné — je crois qu'il s'en livre une actuellement, et il pourra y en avoir d'autres — mais

(suite à la page deux)

L'actualité

La démocratie en boîte

(par Maxence)

J'ai vu hier dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville les quelque mille boîtes à vote qui ont servi à l'élection de lundi. Vous le pensez bien, je me suis arrêté avec respect et curiosité devant ces récipients de la volonté populaire. Ils recelaient dans leurs flancs de tôle vos bulletins et les miens.

Ces boîtes étaient toutes empilées, cordées, à la manière sans doute des cordes d'érable entassées par Séraphin Poudrier au Ruisseau Bleu. Elles formaient plusieurs rangées d'une très respectable hauteur. Des employés s'affairaient tout autour. Ils remettaient en place les papiers que l'on venait de vider pour la vérification réglementaire du scrutin.

Cette papeterie surabondante d'enveloppes, de cahiers, de bulletins, d'écrits, fait toucher d'envie les zélés de la récupération. Mais il faut conserver pendant quelque temps ces preuves écrites du dernier scrutin, au cas de contestation.

Pour cela, on ne laisse perdre aucune trace et l'on remet les boîtes dans l'état où elles se trouvaient à la clôture des polls. Un ouvrier entraîne un ouragan de récriminations à l'hôtel municipal.

La boîte aux scrutins est toute une institution; elle symbolise la démocratie en exercice; c'est pour cela qu'on l'entoure de tant de soins.

C'est une modeste boîte comme d'autres de sa classe, mais elle se distingue de ses sœurs de même forme parée qui servent à des usages domestiques. Son rôle électoral lui confère un air de noblesse; on lui décerne plutôt le nom d'urne;

(suite à la page deux)

Erratum

Une erreur de correction sur la galée a rendu complètement inintelligible la fin de l'un des derniers paragraphes du premier-Montréal de M. Héroux, hier.

Il fallait lire:

"Voici assez longtemps déjà que M. Maxime Raymond dénonçait, comme un grave danger, la crise de confiance provoquée par les volte-face d'un certain nombre de nos politiques. M. Hugues Lapointe, retour de l'armée, sonnait hier la même cloche d'alarme."

En marge de la session fédérale

(suite de la première page)

Il y aura des batailles décisives qui démontreront, j'espère, que les Alliés ont gagné la guerre de façon décisive. Lorsqu'il s'agira de déterminer le moment propice de s'adresser au peuple, je crois, pour ma part, qu'il faudra tenir compte de la façon de savoir si des batailles décisives sont terminées.

On voit que le premier ministre, en formulant sa théorie des batailles décisives, s'est réservé une grande liberté pour fixer à sa convenance la date de la prochaine élection fédérale.

Les observateurs politiques ont souligné au cours de la session l'hypothèse que le gouvernement ferait prolonger au-delà du 17 avril le mandat du parlement actuel comme la chose s'est faite en 1917. Ils ont encore prévu l'hypothèse où le gouvernement ferait dissoudre les Chambres le 17 avril comme le veut la constitution, mais qu'il se prévaudrait ensuite de l'article de la constitution qui n'exige pas la convocation du parlement avant douze mois de la date de la prorogation pour retarder de six, huit ou dix mois la tenue de l'élection au-delà de la date du 17 avril.

Le chef de l'opposition, M. Gordon Graydon, a voulu obtenir du premier ministre des précisions à ce sujet à la séance du 6 décembre.

Il a donc posé des questions touchant les diverses rumeurs "qui ont eu cours et qui sans doute sont parvenues jusqu'à lui relativement à ce qui se produira si le Parlement n'est pas prorogé avant la date d'expiration de son mandat."

M. Mackenzie King a répondu en ces termes:

"La Chambre et le pays doivent savoir très bien quelle a toujours été mon attitude au sujet de l'extension du mandat de la législature. Je m'y oppose. J'ai toujours été contre le prolongement des mandats des assemblées législatives et des parlements. Quand la constitution fixe une date à laquelle le peuple peut user de son droit d'envoyer ses représentants à un nouveau parlement, je suis d'avis qu'on doit respecter la constitution au point de vue de la date à assurer la Chambre et en particulier l'honorable député, que, en ce qui me concerne, il ne m'est jamais venu à l'idée de prolonger la durée de la présente législature au-delà de la limite prévue par la constitution."

"Pour ce qui est de retarder, peut-être pendant six mois, la date à laquelle, après la dissolution, le gouvernement donnera ordre de procéder à des élections générales, il n'en est pas question. On ne peut pas avoir été dans la situation où je me trouve depuis cinq ans et ne pas chercher à saisir la première occasion de connaître les vœux de la population."

Comme on le voit, le premier ministre ne s'est point compromis.

Une motion du premier ministre adoptée à la séance du 27 novembre ajourne la session au mercredi 31 janvier à 3 h. de l'après-midi. Le chef de l'opposition, M. Graydon, a voulu savoir ce qui se passerait à la rentrée des Chambres le 31 janvier. Il a donc posé, lorsque le premier ministre a proposé l'ajournement, la question suivante:

"Je crois comprendre que la motion ajourne la Chambre jusqu'au 31 janvier. Si les députés sont convoqués alors, a-t-on l'intention de commencer une autre session le lendemain, comme c'est la coutume?"

Pour une fois, le premier ministre a répondu de façon très claire: il a tout simplement refusé de s'engager.

"Je ne puis, dit M. King, répondre à cette question. Tout dépendra des circonstances qui existeront alors. L'honorable député peut être assuré que le gouvernement agira dans le meilleur intérêt du pays."

Le premier ministre Mackenzie King s'est réservé la plus entière liberté d'action. Il peut brusquer une élection générale, il peut convoquer les Chambres le 31 janvier pour les dissoudre aussitôt comme il l'a fait en 1940, il peut tenir une brève session du 31 janvier au 17 avril et dissoudre ensuite les Chambres, il peut prolonger la vie du Parlement, il peut retarder l'élection pendant plusieurs mois après la dissolution du parlement le 17 avril. Comme il l'a si bien dit lui-même, tout dépendra des circonstances et il n'a probablement pas encore pris de décision définitive.

Il semble cependant improbable qu'il brusque la tenue d'une élection générale après avoir fait de si grands efforts au cours de ces dernières semaines pour l'éviter. Il semble également improbable qu'il fasse prolonger la vie du Parlement devant l'opposition déclarée des conservateurs car il faudrait alors obtenir un amendement à la constitution que le Parlement de Westminster ne serait guère disposé à accorder au cas où l'opinion serait violemment divisée au pays. Il faut plutôt s'attendre à une dissolution des Chambres aux environs du 17 avril et à une élection générale retardée jusqu'à l'été et peut-être même jusqu'à l'automne de 1945.

Pierre VIGEANT

L'actualité

(suite de la première page)

c'est une sorte de titre honorifique chez les boîtes en fer-blanc.

L'urne possède des attributs bien distinctifs: un petit orifice tout en rond par où s'introduisent les décisions du peuple votant, un couvercle fermé à cadenas, puis cérémonieusement scellé, une poignée commode sert à son transport, car l'urne est sujette à plusieurs déplacements en temps d'élection.

Justement, j'assistais au trimbalage de quelques boîtes aux mains des préposés à leur inspection. Ils les balançaient bien un peu mais leur témoignage tous les regards sur de leur rang.

Elle est bien gardée; des policiers surveillent jalousement. Si des malfaiteurs allaient opérer une razzia dans le monde des boîtes municipales, quelle perturbation cela causerait! La perte serait malheureusement irréparable, car le matériel de remplacement manquerait peut-être en cette période de tout-pour-la-guerre. On devrait avoir recours à des substituts secondaires ou emprunter des vases d'élection chez M. Duplessis ou chez M. King.

Si les boîtes électorales n'étaient pas tenues au secret, elles auraient des incidents plus intéressants à raconter que les meilleurs conteurs d'histoires. Elles furent les témoins de tant de parjures, de faux papiers, de manigances sordides! Et elles ont été ou fait mordre la poussière — ou plutôt manger de la neige — à tant de maires et d'échevins durant leur carrière déjà longue de boîtes à voter.

Comme je jonglais ainsi devant ces urnes, des manoeuvres enlevèrent une à une pour les remiser précieusement dans les souterrains fortifiés de Concordia où elles seront à l'abri des enlèvements et des bombardements.

Nous les reverrons dans trois ans, si nous sommes encore de ce monde municipal.

MAXENCE

14-XII-44

Bloc-notes

(suite de la première page)

tion des Britanniques en Grèce ou ne toléreront pas une participation canadienne dans cette action."

Est-ce assez net?

À la fin de la réunion, à la suite d'un échange de vues, l'assemblée a adopté une résolution "pressant le gouvernement canadien d'interdire l'emploi de troupes canadiennes en Grèce et d'aider au progrès de la démocratie dans ce pays."

Il est probable, quoi qu'il advienne d'ici là, que M. Rose reprendra ce thème aux Communes.

Il y a là une campagne dont il faut attentivement suivre le progrès. Elle est révélatrice, elle appellera plus d'un commentaire.

Au Nouvel-Ontario

La Société historique du Nouvel-Ontario poursuit son œuvre splendide. Nous avons eu le plaisir d'en parler plus d'une fois déjà: nous sommes toujours heureux d'avoir l'occasion d'y revenir.

La Société donne, comme l'on sait, des séances publiques où l'on évoque le passé. Et, souvent, cela ne doit pas manquer de pittoresque, car l'on complète le travail du conférencier en invitant les vœux à dire leurs propres souvenirs. Pour garder l'essentiel de cette information, la Société publie des Documents. Nous venons de recevoir le sixième: *Fondateurs du diocèse du Sault-Sainte-Marie*.

Voici les titres des cinq premiers: *La Société Historique du Nouvel-Ontario; Aperçu sur les origines de Sudbury; Faune et mines régionales; Chelmsford, Coniston, Chelmsford; Odyssée et enracinement des familles pionnières*.

Fondateurs du diocèse du Sault-Sainte-Marie est l'œuvre de l'un des maîtres-ouvriers de la Société, le R. P. Lorenzo Cadioux, S.J. Il relate l'œuvre magnifique des Pères Jésuites dans la région. Ce document sans prétention, écrit dans la préface de cette plaquette Mgr Stéphane Côté, le dévoué curé de Chelmsford, fournira le sujet du plus exaltant des poèmes. La conquête obscure et laborieuse d'un vaste territoire à la foi par une poignée de missionnaires qui ont donné leur vie à la tâche, voilà ce qu'il veut esquisser.

Fondateurs d'un diocèse, ils l'ont été, dit encore Mgr Côté, qui connaît admirablement ce pays, ces héros de l'Évangile, arrivés dans tous les postes avec les premiers défricheurs et les premiers ouvriers, ouvriers et défricheurs eux-mêmes, prêchant de la parole et de l'exemple, se faisant "tout à tous" comme l'Apôtre. Les Specht, les Chazelle, les Point, les Baxter, les Ranquet et tant d'autres, dont en verra les rayonnantes figures dans ces pages, sont les véritables pionniers de la civilisation dans nos régions, les maçons de Dieu qui, pierre à pierre, ont édifié son Église chez nous.

Un tableau succinct mais éloquent présente, en un seul coup d'oeil, l'œuvre de ces géants. Si on fait le compte de toutes ces missions qu'ils ont ouvertes et développées, on couvre tout le territoire, qui s'étend entre Fort-William et North-Bay, le diocèse actuel du Sault-Sainte-Marie. Que de paroisses, aujourd'hui prospères et heureuses, leur doivent...

14-XII-44

14-XII-44

14-XII-44

14-XII-44

14-XII-44

14-XII-44

14-XII-44

14-XII-44

14-XII-44

14-XII-44

14-XII-44

14-XII-44

14-XII-44

14-XII-44

14-XII-44

14-XII-44

14-XII-44

14-XII-44

14-XII-44

14-XII-44

14-XII-44

14-XII-44

14-XII-44

qui une église, qui une école. Et quand l'œuvre était définitivement établie, sans regrets et sans reproches, ils la remettaient au clergé séculier, comme un bon ouvrier livre le travail commandé. Ils gardaient pour eux les missions où la tâche était à faire, les postes "trop pauvres pour faire vivre un curé", comme disait Henri Bourassa.

Et ceci suffirait à dire combien il faut louer la Société et le P. Cadioux d'avoir, de façon éloquente et durable, évoqué le souvenir de ces héros.

M. Lauvrière

Nous avons dit déjà que M. Emile Lauvrière était encore vivant, qu'il préparait un nouveau livre sur l'Amérique française. Il faut ajouter qu'il s'occupe plus que jamais des Français d'Amérique qui vont à Paris et leur prodigue ses bons offices.

C'est vraiment un admirable vieillard.

O. H.

14-XII-44

"La dernière floraison du moyen âge"

Causerie du baron Van der Elst, à la société d'étude et de conférences

Mardi après-midi en l'hôtel Windsor, la Société d'étude et de conférences présentait le baron J. Van der Elst dont la causerie s'intitulait "La dernière floraison du moyen âge".

"Le christianisme pénétra en Europe par les œuvres d'art", dit le conférencier, et c'est grâce à elles aussi, que devint possible la reconstitution d'une époque; les gravures, les peintures, les dessins rappellent d'une façon bien vivante le mode de vie et les coutumes des temps reculés.

Le baron Van der Elst nous transporte dans ce monde du XVe siècle qui ressemble à celui de nos grands-pères à certains égards, se compare facilement au nôtre, parce qu'il était tout simplement humain. Les grands événements y produisaient des réactions et des impressions semblables à celles que nous connaissons, la vie simple du peuple et sa foi sincère se continuent.

Il ne faut pas croire que le XVe siècle fut une période sans vie et sans couleur, au contraire, toute l'existence était imprégnée d'une vie intense, qu'elle fut profonde ou superficielle. Les divertissements des seigneurs, les réjouissances des populations, les légendes naïves, les fêtes religieuses et profanes, tout passe dans l'iconologie flamande.

Les hommes du XVe siècle connaissaient les mêmes passions que nous, éprouvaient les mêmes sentiments, de colère, de tendresse ou d'amour, mais ils savaient mieux que dans notre ère d'activité fiévreuse, donner une plus grande part à la vie du cœur. Leur manière de l'exprimer nous semble enfantine, de nos jours; le moindre détail prenait une signification, les couleurs mêmes des vêtements offraient la leur. Sombres, elles reflétaient un esprit chagrin ou préoccupé, mais vives et brillantes, reflétaient des dispositions heureuses, une humeur joyeuse.

Les devises fleurissaient et celles de la bien-aimée ornaient l'armure du chevalier, devises, remarque le conférencier, qui pourraient servir aux créations de nos grands parfumeurs: "A l'aimée", "Vous avez mon cœur pour toujours", "Douceur d'aimer", etc.

Funérailles de

Mme Oscar Rouette

Les Trois-Rivières 14 (D.N.C.) — Les funérailles de Mme Oscar Rouette, née Alarie, (Rose-Anna), décédée à l'âge de 65 ans, ont eu lieu au milieu du concours d'une grande assistance. La levée du corps fut faite par M. l'abbé J.-E. Poisson et le service fut chanté par le neveu de la défunte, le R. P. André Dagenais, C.S.V., de Rigaud, assisté de MM. les abbés Georges Biron et A. Desjarlais, comme diacre et sous-diacre.

On remarquait au chœur: le R. P. Geoffroy, de la Fraternité Sacerdotale, l'abbé Léopold Rompré, curé de Mont-Carmel; l'abbé Charlemagne L'Heureux, de Saint-Barthélemy, les RR. FF. Alphonse Rodrigue et Andronique, des Frères de l'Instruction chrétienne.

Le deuil de la défunte était conduit par son mari, ses fils, Georges-Antoine et Paul-Emile, de Montréal, Charles-Edouard, de Terrebonne, et Marcel, de Hull; ses filles, la Révère Soeur Paul-Irène, des Soeurs Grises d'Ottawa, Mlle Lucienne, de Montréal, et Mme Fernand Guindon, de Hull.

Chez les médecins de la Mauricie

Les Trois-Rivières 14 (D.N.C.) — La Société médicale de Shawinigan et Grand-Mère a procédé à ses élections annuelles et au choix d'un nouveau comité de direction. Le scrutin a donné le résultat suivant: le Dr Frank Noël, de Shawinigan, président; le Dr Maurice Chrétien, de Shawinigan, vice-président; le Dr Louis Frenette, de Grand-Mère, trésorier, et le Dr Georges Smith, de Shawinigan, secrétaire.

La Croix-Rouge aide les Polonais

D'après le rapport de la Croix-Rouge américaine, l'aide de cette institution à la population civile polonaise, en nature et en espèces, se chiffre à un million et demi de dollars.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

168 est. S.-CATHÉDRINE

L'achat de fleurs directes de notre serre chaude.

PL. 1786-1787

Recevez le jeudi C.H.E.P.

12 h. 12

12 h. 12

12 h. 12

12 h. 12

12 h. 12

12 h. 12

12 h. 12

12 h. 12

12 h. 12

12 h. 12

12 h. 12

12 h. 12

12 h. 12

12 h. 12

12 h. 12

12 h. 12

12 h. 12

12 h. 12

12 h. 12

12 h. 12

12 h. 12

Paysages par Joseph Jutras

Le lumineux sourire des vieilles maisons en pierre des champs

Un artiste enthousiaste

Le peintre paysagiste Joseph Jutras, qui s'est mis en évidence depuis quelques années, donne actuellement une exposition de tableaux à son domicile, 2633 rue Masson, à Rosemont. Tout près de soixante toiles sont accrochées aux murs de son salon et de son atelier et elles attestent d'un progrès remarquable sur les précédentes œuvres de cet artiste. Le visiteur qui connaît un peu les environs de Montréal n'est pas lent à reconnaître plusieurs sites qu'il a entrevus en se promenant dans nos campagnes.

Joseph Jutras fait partie du groupe des peintres de la Montée Saint-Michel mais tout en faisant bon ménage avec ses camarades, il a su garder sa personnalité et chacun de ses tableaux possède toutes les caractéristiques de son vigoureux talent, de sa vision de coloriste et de son amour du pittoresque. Il se plaît particulièrement à représenter les anciennes demeures en pierre des champs construites par nos ancêtres et auxquelles leur propriétaire n'a pas fait injure de les habiller de papier en imitation de brique comme c'est la déplorable mode aujourd'hui dans les villages de la province de Québec. Jutras possède un culte spécial pour ces vieilles maisons qui rappellent tant de souvenirs et il excelle à rendre non seulement leur aspect familier mais aussi leur caractère et l'âme même qui est en elles. On ne peut les contempler sans éprouver une forte émotion, c'est un noble passé qu'il évoque, un passé que l'on pourrait qualifier d'âge d'or des Canadiens français. Le peintre encadre ces antiques constructions de la riche verdure de l'été, de l'éclatant feuillage de l'automne et parfois, il nous les fait voir recouvertes de l'éblouissante blancheur de la neige. Tous ces paysages peints par un artiste amoureux de son art sont d'un grand charme. De Jutras, on pourrait dire que ses tableaux sont comme des visages amis que l'on retrouve avec plaisir. Ce ne sont pas des étrangers. Ils sont de notre famille, pourraient-on dire. Déjà nous Jutras n'a rien d'obscur ni de compliqué. C'est de la saine peinture qui réjouit et enchante l'esprit, c'est de la peinture comme on voudrait en voir dans sa maison, de la peinture qui apporte chaque jour un rayon de beauté. La plupart des sujets choisis par le peintre qui nous occupe ont été pris dans les campagnes entourant la métropole: Boucherville, Varennes, Saint-Léonard de Port-Maurice, Lachine, Saint-Vincent de Paul, Bordeaux, Rivière des Prairies, Saint-Marie, Longueuil, Montée Saint-Michel, Sault-au-Récollet, Montréal-Ouest.

Comme on le voit, Joseph Jutras a glané dans un vaste domaine et il a reculé une abondante moisson de tableaux d'un rare mérite qui feront la joie des amateurs de belles choses. Il serait oiseux de donner la liste de ces peintures. Mentionnons cependant le no 30 *Givre* qui, sous un ciel lilas, nous montre un grand arbre tout fleuri des fleurs blanches de l'hiver et qui domine un étang à l'eau glauque, troublante. C'est là une œuvre qui classe un artiste.

Citons encore, le no 40, *Regain de vie*, représentant des saules qui reverdoient au printemps. Les jeunes feuilles d'un vert tendre sont si heureusement rendues. L'on sent la sève qui monte dans les tiges de l'arbre et l'on ressent d'une façon intense l'éternelle jeunesse de la nature. C'est là une belle impression.

"Coucher de soleil", no 31, est un petit tableau qui attire inévitablement l'attention par son riche coloris. Sous un ciel ambré, lumineux, et à côté de fauves végétations se dresse un arbre nu. L'effet est saisissant.

"Maison d'hiver", no 24, est l'une des meilleures toiles de toute l'exposition. C'est une antique demeure en pierre avec portes et contrevents verts à côté de laquelle est un saule qui s'élargit en éventail. Sous la chaude caresse du soleil, les vieilles pierres de cette maison semblent sourire, faire un appel muet au visiteur.

L'on serait tenté de décrire chacune de ces toiles qui, toutes, ont été créées dans la joie et l'enthousiasme, mais cela nous conduirait trop loin.

L'exposition de tableaux de Joseph Jutras démontre de façon éclatante ce que peuvent accomplir l'amour de l'art, le travail et la persévérance car, on peut le dire, c'est en répondant à son impérieux désir de devenir un artiste qu'il a forgé son métier et qu'il est devenu le paysagiste qu'il est aujourd'hui. La dure nécessité l'oblige à gagner sa vie et celle des siens par un travail prosaïque, mais à peine hors de l'usine, il s'évade vers les champs, vers la campagne et là, avec sa palette, ses pinceaux et sa toile, il oublie le trivial, le terre-à-terre de sa besogne et s'abreuve d'idéal. Et le jour venu, il retourne chez lui satisfait, heureux. Ainsi, il vit sa vie, gagnant le pain quotidien et créant ensuite de la beauté. Peut-être ne sera-t-il pas déplacé de dire ici qu'il est fortement appuyé dans sa tâche artistique par sa compagne qui sait reconnaître et apprécier les dons et le talent de son mari. Pour rendre justice à qui justice est due, ajoutons que M. Emile Falardeau, biographe de plusieurs de nos artistes et de nos artisans, n'a pas ménagé son encouragement à son ami Jutras et qu'il s'est gracieusement employé à aider à l'organisation de l'exposition actuelle qui sera un régal artistique pour les connaisseurs.

Albert LABERGE

Journées d'étude à la Cité-Jardin

Importance première de créer des organismes de base solide

Des décisions intéressantes ont été prises lors des journées d'étude des 9 et 10 du courant, organisées par l'Union économique d'habitations et tenues à la Cité-Jardin du Tricentenaire, à Montréal.

Une cinquantaine de délégués de sociétés coopératives d'habitations, venus de tous les coins de la province, y ont participé. Les échanges de vues marqueront l'importance première de créer des organismes de base bien solides.

Ces organismes de base sont: (a) une association technique, qui groupera les techniciens et conseillers et organisera une bibliothèque spécialisée afin de rendre à ses membres, les coopératives et sociétés d'habitations, les conseils et services qu'elles demandent.

(b) Une caisse provinciale de crédit aux sociétés d'habitations, qui fournira la finance temporaire aux groupements locaux qui en auront besoin, tout en recherchant les avantages des lois fédérales et provinciales. Il y a aussi à l'étude la recherche d'autres moyens qui faciliteront le but poursuivi.

Les rapporteurs qui ont été nommés pour étudier et préparer les statuts et règlements de chacune de ces sociétés sont: Me J.-Auguste Gosselin, directeur-administrateur de l'Union économique d'habitations et des Cités-Jardins du Québec, société coopérative de construction; le R. P. Jean-Auteuil Richard, S.J., conseiller social de l'Union économique d'habitations et membre du Comité d'habitations de la ville de Montréal; MM. A. La-combe, président de la Coopérative d'habitations Lafleche, des Trois-Rivières; François Lafleur, président de la Cité-Coopérative de Hull; André Houle, président de l'habitation des employés civils, de Québec; Euclide Tremblay, gérant de la Caisse populaire de Montmorency-Village; et un représentant du conseil supérieur de la Coopération, de Québec.

Ce comité provisoire se réunit le 17 décembre à Québec pour mettre la dernière main au plan d'ensemble qu'on est en train d'élaborer pour donner à ces premiers efforts une suite d'une envergure provinciale, et pour l'organisation d'un grand congrès de toutes les sociétés coopératives et des caisses populaires de la province.

Parmi les délégués qui ont assisté aux journées d'études, outre ceux mentionnés ci-dessus, on remarque: MM. Hervé Bergeron et H. Lorenzo Dollaire, respectivement vice-président et secrétaire de l'U.E.H.; Sylvio Rouleau et Paul Riopel, respectivement vice-président et secrétaire des Cités-Jardins du Québec; J.-A. Romé Caron, Alb. Faucher, Camille Lessard, Théo. Lessard, Chas-Ed. Deslaur.

LES MEDECINS RECOMMANDENT NOS BANDES HERNIAIRES..... Une spécialité de la PHARMACIE MONTREAL Charles Duquette, propriétaire. La plus grande pharmacie de détail au monde. Portez la bande qui convient à votre malade. Nous avons un assortiment complet de bandes herniaires, bandes médicales, bas élastiques, supports, vestes en chambre ou en flanelle rouge pour ceux qui souffrent de bronchite. Essayage à domicile ou dans nos salons privés sans frais additionnels. Experte et experte à votre service attendant selon l'ordonnance de votre médecin. JOUR ET NUIT HA.7251

riers et M.-L. Beaulieu, de la ville de Québec; le R. P. Gérard Fortier, O.M.I., de l'Université d'Ottawa; M. Gérard Filion, de l'U. C. C.; MM. L.-Ulysse Potvin (Edouard Blanchette et Lionel Marceau, de Thedford-les-Mines; MM. J.-E. Thibaut, Emile Larocque et J.-A. Bastien, de Shawinigan; M. l'abbé N. Simard, de Saint-Gregoire de Montmorency; MM. Cyrien Faust et Léo-Paul Rivest, de Crabtree; Milles; Sylvio Gladu, de Granby; Gérard Desmarais, de Hull; et MM. Maurice Saint-André, Lucien Hébert, Lucien Thoun, Eug. Moquin, D. Saulnier, Jacques Dupont, Roger Beaulieu, E.-A. Daigneau, Ad. Angers, Henri Deschamps, Phil. Morel, Réal Côté, Conrad Drolet et Hector Vézéau, de Montréal, et plusieurs autres.

LA SAPINIERE Ski Confort et activité à Val-David, 1885 pieds d'altitude... centre des pistes des Laurentides... beau chalet de bois rond entouré de pistes courtes... 2000 pieds de terrain idéal avec monte-pente. Atmosphère familiale moderne... spécialités culinaires... école de ski. Demandez par lettre brochure et taux. La Sapinière, Val-David, Québec.

ON DEMANDE DIRECTEUR DES ALLOCATIONS FAMILIALES (HOMME) pour le Ministère de la Santé nationale et du bien-être social, Ottawa. En cas de nomination à titre temporaire on pourra payer jusqu'à \$7,200, selon la compétence. QUALITES REQUISES: Instruction équivalente à celle qui comporte un diplôme d'une université reconnue, expérience exécutive reconnue et aptitude d'un ordre élevé pour l'organisation. Des points additionnels pourront être accordés pour une connaissance des lois concernant la sécurité sociale et l'expérience dans l'organisation du bien-être social. LES FORMULES DE DEMANDE, que l'on peut se procurer aux bureaux de poste, aux bureaux de Placement et du Service sélectif et aux bureaux de la Commission du Service civil, doivent parvenir à la Commission du Service civil, à Ottawa, AU PLUS TARD LE 30 DECEMBRE 1944. Cette annonce a été autorisée par le Directeur du Service sélectif national.

Avis de décès

SHOONER — A Pierreville, le 14 décembre 1944, à l'âge de 40 ans, est décédé Jean Shooner, époux de Lia Desmarais. Les funérailles auront lieu le 16 décembre à 10 h. a.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS Imprimés ou gravés

Prix et spécimens sur demande

L'Imprimerie Populaire, Limitée

430, Notre-Dame est. Montréal

Tél. 881-3361

CALENDRIER

120 mois DECEMBRE 31 jours

Demain: VENDREDI 15 DECEMBRE 1944

STE CHRETIENNE, vierge.

Lever du soleil, 7 h. 35.

Coucher du soleil, 4 h. 17.

Lever de la lune, 7 h. 30.

Coucher de la lune, 4 h. 37.

Dernier quartier, le 15, à 9 h. 37 du matin.

Nouvelle lune, le 15, à 9 h. 34 du matin.

Premier quartier, le 22, à 10 h. 34 du matin.

Pleine lune, le 29, à 9 h. 38 du matin.

DECEMBRE 1944

Dim. Lun. Mar. Mer. Jeu. Ven. Sam.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28

Une Cour des Sessions pour Trois-Rivières

Montréal sera doté d'une Cour de magistrat de district — Réformes annoncées par M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province — Pour répondre aux exigences de la Justice et à la demande du Barreau

Québec, 14 (D.N.C.) — M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, a annoncé hier soir que la ville des Trois-Rivières serait dotée d'une Cour des Sessions de la paix et que Me Edouard Lajoie, C.R., ancien bâtonnier du Barreau trifluvien, avait été nommé juge de cette Cour. Jusqu'à maintenant, la Cour des Sessions ne siégeait qu'à Montréal et à Québec. Le chef du gouvernement a aussi annoncé qu'une Cour de magistrat de district sera établie à Montréal, ce qui n'empêchera pas les juges de la Cour de circuit d'exercer leurs fonctions comme auparavant.

Ces réformes, a expliqué le premier ministre, ont été faites pour répondre aux exigences de la justice et à la demande des autorités du Barreau.

La Cour des sessions de la paix est provinciale, mais elle ne siégeait qu'à Montréal et à Québec. Cependant, sur proclamation du lieutenant-gouverneur, elle peut siéger n'importe où dans la province. Cette Cour dispose des causes en matière criminelle seulement.

Cette Cour de magistrat du district a juridiction pour les causes en matières civile et criminelle. Trois-Rivières comptait deux magistrats de district, mais l'un, le juge Lajoie, siège depuis quelques mois sur un tribunal militaire à Montréal et l'autre, le juge Lacourrière, est obligé de siéger non seulement aux Trois-Rivières, mais aussi à Shawinigan, Grand-Mère et La Tuque.

En second lieu, M. Duplessis a fait observer qu'il y a quelques années la Cour de circuit a été remplacée par la Cour de magistrat dans tous les districts ruraux, sauf à Montréal. Il a rappelé qu'en vertu de la constitution, c'est la province qui établit les districts et les tribunaux. Quant aux nominations de juges, elles sont faites par Ottawa pour la Cour de circuit, la Cour supérieure et la Cour d'appel; mais elles relèvent du gouvernement de la province pour les tribunaux à juridiction provinciale, comme la Cour de magistrat et la Cour des sessions de la paix.

Les tribunaux à juridiction provinciale, a souligné le premier ministre, sont très importants. Au point de vue criminel, il s'agit de la réputation et de la liberté des ci-

toyens; au point de vue civil, il s'agit de la propriété des citoyens, de questions municipales et scolaires, etc.

"Nous sommes d'opinion", a poursuivi le chef du gouvernement, "qu'il y a lieu de donner à la Cour de Magistrat de district et à la Cour des sessions toute l'importance que la province peut et doit leur accorder. C'est une anomalie que la Cour de magistrat ne siège pas en un endroit de la province. Il semble évident qu'il faut donner aux magistrats de district siégeant à Montréal la juridiction et les pouvoirs qu'ils exercent dans toutes les autres parties de la province. Nous ne voyons pas pourquoi la Cour de magistrat ne siégerait pas aussi à Montréal."

M. Duplessis a ajouté que ceci ne veut pas dire, évidemment, que les juges actuels de la Cour de circuit ne pourront pas continuer d'exercer leurs fonctions à Montréal. Il a souligné l'importance qu'il y a, à son avis, qu'une Cour de magistrat siège à Montréal comme ailleurs dans la province pour se prononcer sur toutes les questions qui sont du domaine exclusif de la juridiction provinciale, comme les questions municipales et scolaires. M. Duplessis a affirmé qu'on a souvent attiré l'attention du département du procureur général sur cette anomalie de l'absence d'une Cour de magistrat de district à Montréal. Il en est venu à la conclusion que ces représentations sont justifiées et bien fondées.

La création de ce tribunal dans la métropole signifie qu'il faudra nommer des juges et le personnel de la Cour.

M. Duplessis nous a annoncé officiellement ensuite deux autres nominations de juges qui étaient déjà connues.

Me Joseph Marier, C.R., de Drummondville, a été nommé juge de la Cour de magistrat de district. Il siégera à Drummondville, Arthabaska, Thetford-les-Mines et Saint-Joseph de Beauce, mais sa juridiction s'étendra à toute la province.

Me Pierre-Louis Dupuis, C.R., syndic du Barreau de Montréal, a été nommé juge de la Cour des jeunes délinquants en remplacement du juge Robillard qui, à sa demande, a été mis à sa retraite.

M. Duplessis et le "quo warranto"

Le premier ministre dit que le procureur général n'a pas l'intention d'empêcher sur les prérogatives des tribunaux

Québec, 14 (D.N.C.) — Interrogé hier soir au sujet du bref de "quo warranto" pris contre M. J.-E. Laforce, le premier ministre a déclaré qu'il s'agissait d'une cause pendante et que le procureur général n'avait pas l'intention d'empêcher sur les prérogatives des tribunaux.

La démocratie, a dit M. Duplessis, est basée sur trois pouvoirs bien définis: le pouvoir législatif, qui seul appartient aux législateurs; le pouvoir exécutif, qui relève de la juridiction exclusive des ministres; et le pouvoir judiciaire. Le respect de ces pouvoirs est essentiel au maintien de la démocratie et l'Union nationale est respectueuse des droits de la démocratie.

Le premier ministre a cependant souligné — et ceci ne concerne pas le mérite de la cause — qu'on lui a dit que les procédures font mention de M. Perrault Casgrain, ancien ministre d'Etat dans le cabinet Godbout et candidat défait dans Gaspé-Nord, aux dernières élections provinciales.

Je sais, dit-il, que lors des dernières élections, un certain M. Perrault Casgrain a voulu voter dans Gaspé-Nord, et a même voté, en prétendant d'une façon assez singulière qu'il était domicilié dans le comté alors qu'il est domicilié à Rimouski.

M. C. Daly rencontre M. Barrette

Québec, 14 (D.N.C.) — M. Charles Daly, ministre du Travail de l'Ontario, accompagné de son sous-ministre, M. James Marsh; de M. Bellington, président de l'Industrial Labor Board, de l'Ontario, et de deux autres membres de cet organisme, M. E.-J. Gibbs et M. Edward Coons, a rencontré hier M. Antonio Barrette, ministre du Travail de la province de Québec. M. Gérard Tremblay, sous-ministre, M. Jean-Pierre Després et d'autres hauts-fonctionnaires, assistaient à l'entrevue. La délégation ontarienne est venue à Québec pour se renseigner sur notre législation ouvrière et tout particulièrement sur l'application de la loi du salaire minimum. En Ontario, la loi du salaire minimum ne s'applique qu'aux femmes.

L'anniversaire de Sa Majesté

Londres, 14 (C.P.) — Sa Majesté le roi Georges a célébré aujourd'hui son 49e anniversaire de naissance sans cérémonie. Le roi a voulu passer une journée paisible, travaillant comme d'habitude aux affaires de l'Etat.

En temps de paix, la célébration officielle a lieu, selon la coutume, en juin.

Le cabinet provincial a siégé hier

Québec, 14 (D.N.C.) — Une longue séance du cabinet provincial a été tenue hier après-midi. Les ministres ont siégé jusqu'à 7 h. 30. Rencontré par les journalistes, après la réunion, M. Duplessis n'a annoncé aucune décision importante. Interrogé au sujet de la prochaine session, le premier ministre a déclaré qu'on n'avait pas encore fixé la date de la convocation des Chambres.

D'autre part, nous apprenons que la prochaine session provinciale ne s'ouvrira pas avant le début de février, pour permettre au gouvernement de mettre à point sa législation et de régler les nombreux problèmes posés par le changement d'administration.

L'arrivée des trains à Toronto

Toronto, 14 (C.P.) — La compagnie de chemins de fer Pacific Canadian a annoncé aujourd'hui que presque tous ses trains sont arrivés à Toronto à l'heure ce matin. Les voies ont été débarrassées de la neige tombée durant la tempête qui a paralysé tous les transports ferroviaires de la région de Toronto, pendant plus de huit heures, mardi.

Le train venant de Windsor et de Detroit était en retard de 50 minutes, ce matin. Celui venant de New-York l'était d'une heure et 45 minutes. Le train de Montréal, séparé en deux sections, a enregistré 28 minutes de retard. La première section du train venant de Winnipeg est arrivée à l'heure, et la seconde section avait 40 minutes de retard.

Les routes ouvertes à la circulation

La compagnie de Transport provincial nous communique ce matin que toutes les routes desservies par ses autobus sont ouvertes à la circulation sauf celles de Huntington, Saint-Chrysostome, Rawdon et Clarenceville.

M. T. Hecker, titulaire à Laval

Québec, 14 (D.N.C.) — Mgr Cyrille Gagnon, P.A., V.G., recteur de l'Université Laval, vient d'annoncer que M. T. Hecker, secrétaire de la Commission des accidents du travail, a été chargé du cours de législation en matière d'accidents du travail à la section des relations industrielles de la Faculté des sciences sociales.

Tête de pont élargie sur le Lamone

De 6,000 à 11,000 verges, vers Mezzano — "Tête de pont dans une tête de pont" — Le problème des communications

Rome, 14 (P. A.) — Le quartier général allié de la Méditerranée annonce aujourd'hui que les Canadiens de la 8e armée ont élargi leur tête de pont sur la rivière Lamone, au nord de Faenza, après avoir repoussé de puissantes contre-attaques allemandes; et leurs chars d'assaut ont coupé la grande route de Ravenna à Ferrare au nord-ouest de Mezzano, tandis que d'autres troupes passaient à leur tour la rivière à Mezzano même, à cinq milles du premier point de traversée, et nettoyaient les alentours de la route.

Entretemps, les avions de l'armée aérienne de la côte ont installé des tourelles et les installations hydro-électriques dans la région frontalière couvrant le sud-est de la France et le nord de l'Italie. Malgré la mauvaise température, nos appareils ont porté des coups du côté de la passe du Brenner et sur les positions abritant des canons de côtes près de la Spezia. Quatre avions ne sont pas rentrés à nos bases.

Avec le corps canadien sur l'Adriatique, 14 (P.C., par câble, par William Boss) — La tête de pont canadienne sur le Lamone, établie dimanche soir, s'est élargie de 6,000 à 11,000 verges et a pris la forme d'un triangle dont la pointe mousse se repose sur le Canale Naviglio, à trois milles au nord-est de Bagnacavallo. Le côté gauche du triangle incline vers le Lamone et le côté droit vers Mezzano, sur la route No 16, à 7,000 verges de distance.

Jusqu'à ce que les Canadiens eussent atteint le Naviglio — un canal marchand qui coule de Faenza vers le lac Comacchio, au nord — ils ne fissent face qu'à une faible défense. Mais la résistance s'est accrue depuis et les nôtres ont dû pratiquer une autre traversée, établissant ainsi une sorte de tête de pont à l'intérieur d'une tête de pont. Le grand problème des nôtres est celui des communications; il faut établir un grand nombre de ponts dans cette région. Presque chaque site est aussi dominé par des points d'observation ennemis. Le moindre signe d'activité provoque un tir de barrage et la tâche des sapeurs en devient ainsi peu enviable.

Dans la température humide d'hier, il fallait 60 hommes pour tirer chaque canon anti-tank à travers le Canale Vecchio, parallèle au Lamone et lui faire remonter la pente de 45 degrés de la rive gauche. Dans le Naviglio, il n'y a que trois pieds d'eau, car les Allemands ont établi une digue plus haut sur le cours du canal, afin d'inonder le terrain autour de Faenza.

Raid sur le port de Thaïlande

Washington, 14 (A.P.) — Des superfortresses ont survolé la baie de Bengale aujourd'hui ayant le Thaïlande comme objectif militaire.

Le département de la guerre a dit qu'une escadrille de B-29 du 20e commandement de bombardiers ont entrepris l'attaque de bases situées aux Indes. On ne dévoila pas d'autres détails.

La dernière fois que le Thaïlandais fut atteint par les bombardiers, c'était le 27 novembre. Le centre de cette fois fut Bangkok — le cœur du système de chemin de fer rayonnant vers Singapour, la Birmanie et l'Indo-Chine — fut frappé par de lourdes charges de bombes démolisseuses. Tous les avions sont revenus.

Ces superfortresses attaquaient le port de Bangkok tôt en juin dernier. Dans l'attaque d'aujourd'hui, les bombardiers ont laissé tomber de lourdes charges de bombes dans les régions industrielles de Nagoya, l'un des quatre principaux centres de production du Japon. De grandes incendies furent allumées.

De San-Francisco, l'on apprend que la radio de Tokio aurait dit que onze superfortresses américaines ont survolé le port de Rangoon au sud de la Birmanie, à 1 h. de l'après-midi (heure du Japon), aujourd'hui, et que cinq d'entre elles furent abattues.

Il se peut que les B-29 aient fait partie de la force que Washington a annoncée de bonne heure aujourd'hui comme ayant survolé le Thaïlande, près de la Birmanie.

Civils français en danger

Quelle part en France, 14 (A. P.) — Le major général Harry W. Malony, dont l'infanterie et l'artillerie ont enfoncé 50,000 Allemands dans les ports français de Lorient et de Saint-Nazaire, doit prendre une décision rapide sur ce qu'il doit faire avec les milliers de civils français enfermés avec les Allemands et qui demandent à sortir.

Selon la convention de Genève, une armée d'occupation est responsable du bien-être des populations civiles dans les régions occupées, mais le manque de nourriture à Lorient, et à un moindre degré à Saint-Nazaire, a mis la santé des civils en danger. En même temps, les civils français sont tués par le feu de l'artillerie.

Des comités représentant tous les domaines de la vie civile française sont en faveur de l'indulgence. Le départ des civils aiderait les Allemands qui ont pris avantage de la situation en faisant des offres répétées aux Américains et promettant la cessation des hostilités jusqu'à ce que les civils soient évacués.

Tant qu'une décision n'aura pas été prise, l'ordre est que "rien n'entre et rien ne sorte".

M. Duplessis répond à M. Godbout

Sur la déclaration du chef du parti libéral concernant la suppression des augmentations de salaires des employés civils

Québec, 14 (D.N.C.) — Dans une entrevue accordée hier soir, M. Maurice Duplessis, premier ministre, a répondu à la déclaration de M. Godbout, concernant la suppression des augmentations de salaires des employés civils. Le chef du parti libéral avait dit qu'il suffisait de passer un mandat spécial pour continuer le paiement des augmentations jusqu'au prochain budget.

D'après l'arrêté ministériel passé par M. Godbout, a dit le premier ministre, il était spécifié que les augmentations ne seraient payées qu'en tant que le budget le permettrait. Or, le budget est devenu insuffisant le 1er décembre. Conséquemment, le gouvernement Godbout voulait surprendre la bonne foi des employés civils en leur donnant l'impression que l'augmentation était annuelle et permanente alors qu'il ne s'agissait en réalité que d'une augmentation temporaire et limitée.

M. Duplessis a fait remarquer que pour se conformer à la loi et accomplir son devoir, le gouvernement était dans l'obligation de mettre fin à ces augmentations "fallacieuses" au moment spécifié par l'arrêté ministériel. Le premier ministre a déclaré, de plus, qu'un mandat spécial ne pouvait être émis dans les circonstances. Le principal privilège des représentants du peuple, dit-il, réside dans le contrôle de l'argent du peuple par les représentants du peuple. La prérogative essentielle des députés est de voter le budget et d'en autoriser la dépense. Le mandat spécial est un procédé d'exception qui vient à l'encontre de cette prérogative. Il ne peut être émis que dans les cas urgents et imprévus, dans les cas fortuits et de force majeure.

M. Duplessis a ajouté que la loi des augmentations de salaires datait de 1925 et qu'il ne pouvait s'agir d'une chose imprévue. De plus, dit-il, M. Godbout était au pouvoir depuis cinq ans. Enfin, il savait que le budget était suffisant et il lui appartenait de passer lui-même le mandat spécial. Il ne l'a pas fait, parce que la loi et la constitution le lui défendaient, vu qu'il ne s'agissait pas d'un cas imprévu, mais d'une situation qui durait depuis 19 ans.

Commentant l'allusion de M. Godbout aux \$5,000,000 souscrits par le gouvernement au dernier emprunt de la victoire, M. Duplessis a accusé le chef du parti libéral de mêler des questions bien différentes et de vouloir soulever des préjugés. Cette façon de procéder, dit-il, démontre le double jeu et le manque de franchise de nos adversaires.

Le maire Sylvestre a comparu hier

S-Hyacinthe, 14 (D.N.C.) — Le maire Victor Sylvestre, de S-Hyacinthe, et MM. Léo Martel, Odilon Jacques et Herménégilde Lafamme, arrêtés lundi dans les circonstances que l'on sait, ont comparu hier devant le magistrat de district Victor Chabot, qui a fixé leur enquête préliminaire au 20 décembre. Le Guy Morin, avocat des plaignants Barré et Beauregard, était présent. Se levant à un moment donné, il dit avoir appris qu'un mandat d'arrestation avait été émis contre lui, et déclara qu'il se livrait au tribunal, demandant cependant au magistrat de le laisser en liberté sur parole, vu qu'aucune arrestation n'avait été opérée dans son cas. Le magistrat acquiesça à sa demande. Son enquête préliminaire fut fixée au 22 décembre. Maîtres Godbout Sylvestre et Eugène Tossignan, de cette ville, occupent pour MM. Sylvestre et al.

Cas de diphtérie à Sherbrooke

Sherbrooke, 14 (D.N.C.) — Le Dr J.-A. Dion, hygiéniste municipal, a nié hier après-midi qu'il y eut un nombre "anormal" de cas de maladies contagieuses dans la ville de Sherbrooke à l'heure actuelle. Il a ajouté que "la situation n'est pas plus grave que d'habitude à cette période de l'année." Il a admis qu'il y a "plusieurs cas" de diphtérie et de scarlatine dans la ville et il recommanda aux parents "de ne pas prendre sur eux de faire le diagnostic, mais de communiquer immédiatement avec le médecin de famille" aussitôt que les enfants donnent des signes de maladie.

La grippe, l'an dernier à pareille date, était particulièrement maligne à Sherbrooke et les absences dans les écoles étaient nombreuses. Cette année, il y a des absences beaucoup moins nombreuses, mais par ailleurs, on affirme que les cas de diphtérie et de scarlatine sont assez fréquents dans plusieurs institutions de Sherbrooke.

Décès de M. Shooner

M. Jean Shooner, marchand bien connu de Pierreville (comté de Yamaska), est décédé ce matin à son domicile.

Lui survivent, outre sa femme née Desmarais (Lia), une fille et un garçon, Mireille et Gaétan, quatre sœurs, Mmes E. Desmarais (Françoise), Paul Beauchemin (Cécile), Mmes Véronique et Suzanne Shooner. M. Shooner laisse également deux demi-sœurs, Mmes Hector Cardin et Mme veuve Edouard Desmarais.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures, en l'église paroissiale de Pierreville.

A l'hôtel de ville Six candidats perdent leur dépôt

Un gain net de \$1200 pour les coffres de la ville — Leur serment d'office — Décorations

A la suite de l'addition des votes par le président de l'élection municipale, M. Alphonse Mongeau, on annonce que six candidats au scrutin du 11 décembre ont perdu leur dépôt de \$200, ce qui laisse une somme de \$1200 dans les coffres de la Ville.

En vertu de la loi municipale, les candidats placent chez le trésorier municipal un montant de \$200 en garantie de leur bonne foi pour obtenir l'autorisation de briguer les suffrages; si le déposant n'obtient pas la moitié du total des votes accordé à son adversaire, son dépôt est confisqué.

Ceux qui perdent leur dépôt sont MM. Marcel Malépart, candidat des locataires et des propriétaires dans le district 4 (Mont-Royal, Saint-André et Saint-Georges); M. Erza Leithman, candidat B. dans le district 5 (Crémazie, Saint-Louis, Laurier et Saint-Michel); M. Jack Shaw, candidat B. dans le district 9 (Rosemont, Saint-Eusèbe, Préfontaine); M. Jean Bourget, candidat B. dans le district 10 (Papineau, Sainte-Marie, Hochelaga, Maisonneuve et Mercier); M. Alfred Routhier, candidat de la même catégorie du même district, et M. Edmond Charron, candidat B. du district 11 (Villeray et Ahuntsic).

Le comité exécutif

Le principal sujet de démarches et de conjectures à l'hôtel de ville est la composition du comité exécutif. On met plusieurs noms de l'avant. Mais ce choix se fera à une prochaine assemblée du conseil et la date de cette réunion n'a pas encore été fixée; elle se fera sans doute la semaine prochaine.

La prestation du serment

La cérémonie de la prestation du serment par le nouveau maire aura probablement lieu lundi matin et devrait donner lieu à un grand déploiement, comme c'est l'habitude. Un grand nombre de conseillers prêteront aussi serment en même temps, puisque la journée de lundi marque l'expiration du délai pour les contestations électorales. De plus, l'indemnité annuelle des conseillers (\$800) commence à courir de la date de la prestation du serment.

\$65,000

Une élection municipale coûte

toujours cher; la dernière, celle du 11 décembre, émergea au budget pour la somme d'environ \$65,000, soit un montant un peu plus considérable que la consultation populaire de 1942 à cause du referendum sur la prolongation du mandat municipal qui a exigé un travail et une papasserie supplémentaires.

Décorés par le C.O.C.

Ce matin, M. Adhémar Raynault, en qualité de maire de Montréal, a remis des décorations aux chefs de services de l'hôtel de ville qui se sont occupés du C.D.C. (Comité pour la défense civile).

Les décorés sont MM. Honoré Parent, directeur des services municipaux; Fernand Dufresne, directeur de la police; H. A. Gibeau, directeur des travaux publics; E. A. Paré, directeur du service des incendies et le docteur Adélaïde Groulx, directeur du service de la santé.

M. Raynault a reçu, lui aussi, une décoration; c'est M. Honoré Parent qui la lui a remise.

Lourdes pertes japonaises à Ormoc

Installations pétrolières bombardées par les Alliés — Dégâts considérables — Transport de troupes coulé à l'est de Mindoro

Quartiers généraux du général MacArthur — Philippines, 14. (A.P.) — On rapporte, aujourd'hui, qu'un grand nombre de Japonais ont été tués dans les montagnes, à la suite d'une forte poussée effectuée par les Américains, à l'est du corridor d'Ormoc, capturé dernièrement par les alliés.

La dépêche ajoute que d'autres soldats ennemis se sont vus mardi soir, au cours d'une étonnante tentative d'envoyer trois petits cargos, remplis d'hommes, sur Ormoc.

Le général MacArthur a déclaré que les pertes ennemies sur terre ont été "extraordinairement lourdes", quand la 7e division, des Etats-Unis, qui a aidé à la prise de cet important port, dimanche, a dispersé les Japonais, combattant désespérément pour se libérer de cette périlleuse im-

passé, dans les sentiers de la montagne. La 77e division s'est regroupée à Ormoc et a envoyé des patrouilles vers le nord pour repousser la force ennemie à l'arrière de la ligne Yamashita. Pour la troisième journée consécutive, les avions américains ont fixé leur objectif sur les installations pétrolières de Bornéo. A Tarakan, les alliés ont incendié des établissements de raffinerie, six gros réservoirs d'huile, etc. Les avions patrouillent également bombardé les installations navales à Sandakan. Cinq vaisseaux côtiers furent coulés ou endommagés. Un transport de troupes fut aussi touché. Les pertes sont considérables.

Les patrouilles aériennes nocturnes ont coulé un transport de 3,000 tonnes, à l'est de Mindoro, dans les Philippines centrales.

Nominations aux Affaires extérieures

Ottawa, 14 (C.P.) — Hume Wrong et le Dr John E. Read, du ministère des affaires extérieures, ont été élevés à un rang équivalent à celui d'ambassadeur ou de ministre à l'étranger, a-t-il été annoncé ce matin au ministère.

M. Wrong, qui était assistant du sous-secrétaire d'Etat, devient sous-secrétaire adjoint et M. Read continuera de remplir les fonctions de conseiller juridique du ministère.

Avance rapide d'une unité chinoise

Avec les troupes chinoises dans le nord de la Birmanie, 14 (A. P.) — Les premiers éléments de la 22e division de vétérans chinois, marchant au sud de la Birmanie, ont occupé le village de Tonkwa, à 120 milles, par les airs, de Mandalay, et à 70 milles de Lashio, où le chemin de fer, venant de Rangoon, rejoint la route de Birmanie.

Cette poussée de la 22e — qui a parcouru jusqu'à maintenant quelque 210 milles — est la plus profonde pénétration alliée en Birmanie. Cette unité — qui a quitté Kamaing au milieu d'octobre — jouit d'une avance de 50 milles sur les forces britanniques et chinoises qui approchent actuellement d'un point de la voie ferrée de Mandalay.

L'Ontario subventionnera ses écoles en 1945

Toronto, 14 (C.P.) — Le gouvernement tiendra sa promesse d'assumer lui-même 50 pour cent des frais bruts de l'instruction publique en Ontario et commencera en 1945 de verser cette subvention aux diverses commissions scolaires, d'après un pourcentage gradué, a déclaré hier soir le premier ministre George Drew, sur le ré-

seau ontarien de la radio d'Etat. Les 5,827 commissions scolaires de la province, les inspecteurs et les directeurs des écoles secondaires recevront tous demain par la poste des détails complets sur l'échelle de ces versements.

La base de calcul des subventions sera le chiffre des dépenses encourues par les commissions scolaires durant 1944. La moyenne de ces subventions ira de 30 pour cent dans le cas des grandes villes à 60 pour cent dans le cas des petites; et, pour les écoles rurales d'un minimum de 50 pour cent à un maximum de 90 pour cent. Les écoles secondaires recevront aussi des allocations graduées calculées sur une base de 50 pour cent de leurs frais, a dit M. Drew, qui est aussi ministre de l'Instruction publique en Ontario.

L'intervention en Grèce blâmée à Winnipeg

Winnipeg, 14 (C.P.) — Une assemblée publique tenue hier soir par le comité de Winnipeg, du parti progressiste-conservateur, a adopté une résolution disant "que cette assemblée condamne vigoureusement l'intervention du gouvernement britannique et l'intervention militaire dans les affaires intérieures de la Grèce libérée".

Sainteté et bonne volonté

par le R. P. Martial Lekeux
 Brochure de 142 pages.
 65s franco.
 SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

M. Churchill et la situation en Grèce

Le premier ministre anglais donne les pertes britanniques depuis les débarquements — Il parle ensuite de la question italienne — Pourparlers avec Sforza

LONDRES, 14. (C.P.) — Le premier ministre Churchill a dit aux Communes aujourd'hui que les pertes britanniques en Grèce depuis les débarquements de cette année sont d'environ 460 hommes.

En donnant ces chiffres, M. Churchill a dit que les pertes subies par la marine royale, l'aviation et l'infanterie en Grèce jusqu'à la fin de novembre furent de moins de 300 et que nous devons y ajouter environ 160 hommes, dont 35 morts, depuis cette date.

Trente-deux avions et huit petits vaisseaux ont été perdus durant cette période, a dit le premier ministre anglais.

Le premier ministre a indiqué qu'il fera peut-être un discours national sur la situation en Grèce lorsque Daniell Kirwood, député travailliste, a dit avoir reçu de nombreux télégrammes d'ouvriers protestant contre la politique gouvernementale en Grèce.

M. Churchill a alors dit: "Je puis difficilement croire que M. Kirwood puisse recevoir de nombreux télégrammes de toutes les parties du pays à propos d'une question semblable. J'ai longuement parlé de cette question l'autre jour aux Communes et si j'en ai l'occasion, je donnerai de nouveaux détails".

"Nous avons détaillé le cas devant les Communes. Nous en avons également discuté en chambre lors de la conférence parlementaire d'hier et je n'ai, en ce moment, rien à ajouter à ce qu'il a été dit."

M. Churchill a dit qu'il n'a reçu aucune protestation des Dominions à propos de la conduite du gouvernement impérial.

Un brouhaha a été causé lorsque Seymour Cocks, travailliste, a demandé au premier ministre "s'il a l'intention de poursuivre longtemps cette politique de tuerie de nos camarades grecs".

Des députés ont crié: Honte, retirez vos paroles.

Le premier ministre a ensuite pris part à une discussion des assertions du comte Sforza qui a demandé le retrait du roi Victor-Emmanuel d'Italie.

Ivor Thomas, député



Directrice : Germaine BERNIER

Pour embellir l'univers des petits

Pour accompagner les jouets rares ou remplacer les jouets introuvables, il n'y a rien comme un bel album d'images chaudement colorées, un livre de contes enchanteurs, avec ou sans illustrations, un fascinant cahier de dessins à colorer, aux multiples sujets choisis dans notre histoire nationale ou l'histoire naturelle, dans les fables ou le monde des fées.

Je puis me tromper, mais je crois fortement qu'un enfant sera toujours plus heureux avec un beau livre qu'avec un jouet de mauvaise qualité qui, très souvent, coûtera plus cher.

Qu'importe le camion qui ne roule pas, le char d'assaut qui ne fonctionne pas, la voiture qui roule mal, le départ sera sûr et rapide avec l'auteur qui sait raconter, et la course ne s'arrêtera pas au bout du corridor ou au bout de la chambre, mais ira très loin sur la route de l'enchantement, dans des pays merveilleux où se rencontrent des gens sympathiques et des bambins amusants.

On n'a qu'à se rappeler nos lectures d'enfant pour comprendre la joie des jeunes lecteurs d'aujourd'hui.

Qu'on ne dise pas que les temps sont bien changés et que les enfants maintenant ne peuvent plus goûter les contes ou les récits d'histoire à leur portée.

C'est à voir. Le goût du merveilleux, le besoin d'évasion sont de toutes les époques. Nos enfants, nos neveux, comme tous ceux qui les ont précédés, doivent découvrir le monde à leur tour. Qu'on leur présente ce monde, surtout celui d'aujourd'hui, sous des couleurs tendres et un aspect aimable, ce sera sans doute leur rendre un service dont ils nous resteront reconnaissants. De plus, aujourd'hui plus que jamais, il faut former de bonne heure le bon goût et, si possible, le sens esthétique. Ne leur donnons que des choses bien écrites et illustrées de dessins bien faits, agréables à l'œil, qui ne choquent ni le bon sens ni le bon goût, mais ne manquent pas de choisir ces auxiliaires charmants que sont les livres pour ajouter aux principes d'éducation des leçons de beauté et d'élégance morale.

Sans doute il y a des exceptions: des enfants qui, comme certains adultes, ne sont pas du tout attirés par la lecture ou le livre d'images. Mais c'est assez rare et c'est tant mieux parce que c'est un indice assez sûr d'infirmité intellectuelle.

Malgré la disette d'albums français et belges, il faut dire que nos maisons d'édition n'ont pas mal réussi à approvisionner le marché canadien, et le choix est possible parmi bien des choses intéressantes.

Vous trouverez la liste des titres pour enfants, avec les noms d'auteurs et l'indication du genre d'ouvrage, dans le journal d'aujourd'hui, notamment dans la Page Féminine.

Donnons des livres bien faits, et en français naturellement, à nos enfants. Qui sait si ce n'est pas ce contact avec le beau et la fantaisie qui éveillera les talents qui sommeillent peut-être en eux?

Germaine BERNIER

La Pologne n'attend plus de secours que du ciel

On lira sans doute avec intérêt le texte de l'allocution prononcée par le professeur O. Halecki, à l'Heure Catholique de Radio-Canada à Montréal, le 26 novembre.

1944, l'année de la libération de la France et de tant d'autres pays, restera pour la Pologne une année tragique entre toutes. C'est l'année du deuxième sac de Varsovie, de notre capitale sacrifiée au milieu de la colonie et de l'abandon. C'est également l'année qui aura vu s'effondrer successivement toutes nos espérances humaines, malgré la victoire désormais certaine des Alliés et malgré les succès sanglants que l'armée polonaise ne cesse de remporter sur tant de fronts, éloignés, hélas! de sa patrie. Ce qui a été mis en question au cours de 1944, ce n'est plus seulement l'intégrité de notre territoire, mais l'existence même de la Pologne comme Etat indépendant. Mais cette année terrible ne se sera pas écoulée sans que nos alliés les plus fidèles nous aient apporté un réconfort profondément touchant, le seul qui puisse ranimer notre foi en un avenir meilleur.

C'est avec une émotion infinie que nous autres Polonais en exil venons d'apprendre qu'une neuve internationale de prières pour la Pologne, adressée au Cœur-Immaculé de Marie, commencera le 29 novembre. Cette date est mémorable pour nous depuis plus de 100 ans: c'est en ce jour, en effet, qu'éclata en 1830 une de nos luttes pour l'indépendance nationale, luttés si nombreuses que nous ne les comptons plus, mais parmi lesquelles l'insurrection de novembre, comme nous la nommons d'habitude, fut, à nos yeux, particulièrement lourde en conséquences et particulièrement riche en déceptions, car aucune aide extérieure escomptée par les insurgés, ne fut donnée à notre pays. Désormais cette même date nous rappellera qu'il nous reste, en des moments semblables, un appel suprême, l'appel à la justice divine, et surtout que nous ne sommes pas seuls à le faire: une solidarité internationale, ou plutôt supranationale et universelle comme l'est notre sainte foi, la solidarité des catholiques du monde entier, renforcera cet appel de tout ce que la charité chrétienne renferme de puissance bienfaisante et de confiance surnaturelle.

La neuve doit se terminer à la veille de la Fête de l'Immaculée Conception, d'une de ces fêtes merveilleuses de Notre-Dame, Reine des Cieux et Reine, également, de la Couronne de Pologne, que notre pays célèbre avec tant de dévotion, dans la joie comme dans le malheur. Cette année aussi, le jour du 8 décembre sera célébré dans la Pologne tout entière, malgré l'occupation, malgré l'impossibilité d'organiser les cérémonies publiques traditionnelles, malgré que les Congrégations mariales dont c'est le jour d'honneur ne puissent se réunir que clandestinement. Plus que jamais, cette fête évoquera des souvenirs historiques, rattachés au

culte de la Vierge qui deux fois, au moins, au cours de notre passé, nous a sauvés miraculeusement. Il y a presque trois cents ans, au milieu d'une invasion qui semblait mettre fin, dès lors, à l'indépendance de la Pologne, la défense du monastère de Czestochowa, de la Montagne lumineuse qui, depuis des siècles, est notre Lourdes à nous, fut le signal et le point de départ d'un redressement victorieux. Il y a 24 ans à peine, le miracle de la Vistule, notre miracle de la Marne pour ainsi dire, se produisit le jour même de l'Assomption, sauvant Varsovie et la Pologne, à peine libérée après la première guerre mondiale, d'un nouvel asservissement qui, suivant toutes prévisions logiques, semblait inévitable.

Aujourd'hui Varsovie, en ruines couvertes de sang et de larmes, ne peut être sauvée intacte comme elle le fut en août 1920. Mais la Pologne, dont cette ville martyre est plus que jamais le symbole et le cœur, attend comme alors et comme à l'époque lointaine du siège de Czestochowa, un miracle libérateur, une seule et dernière chance de salut. Puissent les prières de nos amis fidèles, qui se joindront aux nôtres au cours de cette neuve, déjà si proche, hâter l'intercession de la Vierge-Reine et l'intervention de Son Fils tout-puissant; car tout un peuple, arrivé aux limites de ses forces d'endurance, attend dans la misère du sixième hiver de guerre et d'oppression, dans la faim et dans le froid, dans la crainte de chaque jour et, ce qui est pire, au bord de l'abîme du désespoir dont seule sa foi religieuse le préserve encore. Nous ignorons si ce peuple, isolé aujourd'hui dans le monde, saura que des milliers de frères prient pour lui pendant neuf jours dans les deux hémisphères; mais espérons que sur quelques-unes de ces invisibles, plus mystérieuses que celles découvertes par la science, cette neuve lui parviendra, ne fût-ce que sous forme d'un soulagement spirituel, inexplicable, mais d'autant plus doux.

L'initiative de la Neuve est partie de l'Ecosse hospitalière qui a accueilli tant de Polonais, venus pour la défendre, le cas échéant, en cet été de 1940, décisif pour l'issue de la guerre. Nous sommes convaincus que ce geste pieux correspond fidèlement aux nobles intentions du Saint-Père qui, de la Cité du Vatican, suit la voie douloureuse du peuple polonais avec la même sollicitude que Son Prédecesseur nous témoignait en des temps meilleurs, et avec le désir inlassable d'alléger par tous les moyens possibles la croix qui s'appesantit sur nos épaules. Cette initiative ralliera sans doute les catholiques de tous les pays qui connaissent la Pologne, qui se rappellent son rôle millénaire dans la communauté chrétienne, et qui se rendent compte de la portée générale de sa tragédie contemporaine. Mais aucun Polonais qui connaît le Canada, et plus particulièrement la vie religieuse, si édifante, des catholiques du Canada français, aucun Polonais, surtout, qui a bénéficié lui-même de cette sympathie que son pays trouve cet appel pieux à une campagne de prières ne trouvait ici le plus vibrant écho.

Ce n'est donc pas vous vous demandant votre participation à la Neuve que je me permets de vous adresser ces quelques paroles qui viennent du fond de mon cœur, mais plutôt pour vous remercier d'avance de toutes les prières qui, en ces jours inoubliables, s'élèveront de vos magnifiques cathédrales comme de vos églises de campagne, de vos sanctuaires historiques comme de l'intimité de vos foyers chrétiens. En route vers le trône céleste de notre Mère commune, ces prières se mêleront aux nôtres, comme s'unissent chaque jour et chaque nuit, sur les champs de bataille de l'Europe, les prières, également ferventes, de soldats canadiens et de soldats polonais, luttant, parfois dans les mêmes formations militaires, pour une seule et même cause, tourmentés par la même nostalgie, et guidés par le même esprit, celui du Christ.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

bonté ne peut jamais être laide, et que l'amour divin et l'inspiration, irradiant les traits les plus irréguliers, leur confèrent une beauté momentanée, dont le souvenir persiste.

Je comprends, dit Jane, et cette expérience venue de si bon heure a dû vous être fort utile. Mais revenons à la question importante du visage que vous devez avoir chaque jour en face de vous à table. Ce ne peut être celui de lady Brand, ni celui de Myra; mais vous n'ignorez pas, Dal, qu'il est question d'un délicieux visage pour être appelé à cet honneur.

Ne nommez personne, je vous en prie dit Garth vivement. J'ai une forte objection à voir introduire un nom de jeune fille dans une conversation de ce genre.

Très bien, mon cher ami, je respecte votre scrupule. Vous avez déjà rendu celle-là célèbre par l'élégance que vous avez peinte d'elle, et on dit que vous voulez à l'automne en faire un portrait plus achevé? Vous savez bien, Dal, que vous l'admirez énormément. Elle est ravissante, elle est charmante, elle vient de ce pays où les femmes

Ceux qui firent notre pays

John Neilson

(1776-1848)

Cet Ecossais fut le sincère ami des Canadiens français à une époque cruciale de notre histoire. Il naquit le 17 juillet 1776, à Dornald, comté de Kilcubright, sixième enfant de William Neilson et d'Isabel Brown. A l'âge de 14 ans, ses parents l'envoyèrent chercher fortune au Canada, sous la protection de son frère Samuel, qui avait succédé à son oncle William Brown dans la propriété de la Gazette de Québec, fondée en 1763. John devint rédacteur-proprétaire du journal en 1796. Cette feuille était publiée une fois par semaine dans les deux langues; elle devint bihebdomadaire en 1819.

Neilson devint député de Québec en 1818, et le demeura jusqu'en 1830. Il s'intéressa à l'agriculture, à l'éducation et au contrôle des finances. Il s'éleva énergiquement contre les abus du régime.

Lorsque les Canadiens apprirent en 1822, que les autorités britanniques voulaient constituer l'Union du Haut et du Bas-Canada, les assemblées de protestations s'organisèrent et un vaste mouvement de défense s'esquissa dans toute la province. Les comités de patriotes déléguèrent Louis-Joseph Papineau et John Neilson à Londres afin d'empêcher l'adoption de cette mesure. Cette mission fut couronnée de succès.

La première scission entre Papineau et Neilson se produisit en 1824, lors du vote des subsides. Neilson fit partie d'une seconde députation en 1828. Il avait, cette fois, comme compagnons Denis-Benjamin Viger et Austin Cuvillier. Ils portaient les pétitions de 80,000 protestataires contre les déficiences de l'administration. A partir de 1830, il rédigea plusieurs propositions modérées dans le but d'obtenir des réformes et d'éviter les désordres. Il rompit définitivement avec les patriotes, lors du vote des 92 Résolutions en 1834.

Lord Gosford nomma Neilson conseiller exécutif le 22 août 1837, à la veille même des troubles, mais l'ancien collègue de Papineau refusa et accepta plutôt un siège au Conseil législatif, jusqu'au 27 mars 1838, alors que la constitution fut suspendue. Il fut partie du Conseil exécutif qui exista dans l'intermédiaire de la dernière fois, de 1842 à 1844. Quatre ans plus tard, le 1er février 1848, il mourut à sa maison de Sillery.

Chez les Sourdes-Muettes

Rapport de fin d'année

La récolte des dames bienfaitrices de l'Institut des Sourdes-Muettes, qui termine ordinairement les activités de l'année, a eu lieu tout dernièrement.

Elle commença par un service solennel célébré pour les membres défunts de l'Association. L'instruction de la matinée, donnée par M. l'abbé Gérard Hébert, aumônier, portait sur le mérite des actions quotidiennes sanctifiées par l'offrande à Dieu et accomplies en vue de Lui plaire et de les faire servir à sa gloire.

Après les différents exercices de piété eut lieu l'assemblée générale. Mme Saint-Germain Lefebvre, secrétaire-archiviste, en présence du rapport détaillé: dîner de Noël, parties de cartes, souper aux huîtres, au nombre de trois, cette année, ce qui se faisait pour la première fois.

Mme S.-A. Baulne, trésorière, donna le rapport financier à la satisfaction des organisatrices. Dans une adresse très bien faite et très bien lue, Mlle Gabrielle Groulx, sourde-muette parlante, élève de cinquième année, offrit ensuite, à un nom de ses compagnes et de toutes les sourdes-muettes de la maison, un hommage de gratitude à la présidente et aux dames bienfaitrices. "A vous, dit-elle, qui écrivez, chaque année, dans l'histoire de cette institution, des pages richement remplies de bienfaits, nous permettant de puiser, dans cette maison bénie, les éléments d'éducation et d'instruction qui sont une compensation à notre infirmité; à celles aussi qui, sous un titre honorifique, savent encore se donner à pleine mesure pour l'oeuvre qui leur tient tant au cœur. Pour solder notre dette immense, nous avons la très grande ressource de la prière. Aussi, combien de ferventes supplices montent chaque jour jusqu'à Dieu, sollicitent pour vous, Mesdames, avec la santé et le succès, une augmentation de bonheur à votre cercle familial".

A l'issue de l'assemblée, une causerie a été donnée par Mgr Olivier Maurault, P.S.S., recteur de l'Université de Montréal. Intitulée "Les

à-côtés d'un grand voyage au Mexique", ce récit vivant et coloré a fait l'enchantement de l'auditoire. Présenté par Mme Tancrède Jodoin, le conférencier a été remercié par Mme Albert Dupuis.

La prochaine réunion aura lieu à l'occasion du dîner de Noël, le 27 décembre.

Cuisine

Les biscuits à la graisse sont populaires

Les enfants, surtout, sont extrêmement friands des biscuits et gâteaux "à la graisse", surtout de ceux-ci, parce qu'ils sont riches, croustillants et remplis de noix et de raisins. Fait à noter: seulement un tiers de tasse de sucre.

BISCUITS DE PEP A LA GRAISSE

1-3 de tasse de graisse, 1-3 de tasse de sucre, 1 œuf, 1 tasse de farine, poudre à pâte, 1 c. à thé, flocons de son, sel, 1-4 c. à thé, essence d'amandes, 1-4 c. à thé, essence vanille, 1-2 c. à thé, noix hachées, 1-2 tasse, raisins hachés, 1-2 tasse.

Mélangez bien ensemble le sucre et la graisse; ajoutez l'œuf et battez en mousse crémeuse. Tamisez ensemble la farine, la poudre à pâte, le sel, que vous ajoutez ensuite au premier mélange avec les essences, les noix, les raisins secs et les flocons de son. Combinez bien le tout. Laissez tomber par cuillerées à thé sur une tôle à cuire graissée; amincissez avec la fourchette, et faites cuire à four modérément chaud (400°F.) pendant 8 à 10 minutes.

Recette pour 24 biscuits de 2 pouces de diamètre.

GATEAU FROID AU FROMAGE

Gélatine, 2 c. à table, eau froide, 1-2 tasse, 2 œufs (séparés), sel, 1 c. à thé, sucre, 1-2 tasse, lait, 1-2 tasse, fromage "cottage" 1 lb, zeste de citron râpé, 1 c. à thé, jus de citron, 2 c. à table, essence de vanille, 1 c. à thé, 1 tasse crème double (à fouetter) et flocons de maïs Kellogg, 4 tasses, beurre fondu, 1-3 de tasse, sucre, 1-4 de tasse.

Mettez la gélatine tremper dans de l'eau froide. Battez légèrement les deux jaunes d'œufs; ajoutez-y sel, sucre et lait, puis faites cuire à feu chaud jusqu'à ce que le mélange épaississe. Retirez du feu et ajoutez la gélatine amollie. Mélangez bien le tout, puis laissez refroidir. Ajoutez le fromage que vous avez passé par un tamis, défilé ou battu en crème avec un malaxeur rotatoire ou batteur d'œufs. Ajoutez le zeste râpé, le jus de citron, l'essence. Incorporez les blancs d'œufs battus en neige ferme, et la crème fouettée.

Roulez les flocons de maïs en fines miettes et combinez avec beurre fondu et sucre. Pressez les trois quarts de ce mélange dans le fond d'une casserole ronde spéciale à ressort (auss appelée "moule-cinture") et versez dessus le mélange de miettes sur votre gâteau et mettez-le au froid jusqu'à ce qu'il soit assez ferme pour être tranché.

Rendement: 10 portions (un moule-cinture de 9 pouces).

Comment rendre les enfants heureux?

En leur donnant un bel album

Les animaux que je connais. — Texte et illustrations en couleurs par Ovide Vincent-Fumet. Format 9 x 12 \$1.50

Mes histoires préférées. — Adaptation de Tante Francine, illustrations en couleurs de Louis Brouilly. Format 9 x 12 \$1.50

La ruhe titillatoire. — XVIIe année — 318 pages; nombreuses illustrations en couleurs. Format 9 1/2 x 6 1/2 \$1.25

Tarzan et les joyaux d'Opal, par Edgar Rice Burroughs. Nombreuses illustrations. Format 10 x 13 \$1.00

Catéchisme en images — 68 gravures sur bois. Format 9 1/2 x 12 1/2 \$1.00

Tableaux d'autrefois, par Adèle Lessard-Boivin. Illustrations de Berthe Chicoine. Format 7 1/2 x 9 1/2, 50 pages. \$1.00

Plantes curieuses de mon pays, par Marcelle Gauvreau. Préface du Frère Marie-Victorin, illustrations de J.-R. Dufresne. Format 7 1/2 x 8 1/2, 52 pages. \$1.00

La famille grenouille, par Albert Bolduc, dessins d'Henri Beaulac. Format 7 1/2 x 9 1/2, 65 pages. \$1.00

Ben-Hur, par Lew Wallace, illustrations de Rodolphe Vincent. Format 8 x 11, 65 pages. \$0.90

Les aventures de Robinson, racontées par lui-même, illustrations Odette Vincent. Format 12 x 9, 65 pages. \$0.75

Histoire sainte, en cent vingt images. Format 10 x 14 \$0.50

N.B.—Ajouter .10s. pour les frais de port de chacun de ces albums.

Service de Librairie du Devoir. Le bon Dieu a dit... si vous m'aimez, observez mes commandements, par Marie du Perreux, photographies de René Servant. Format 8 1/2 x 11 \$0.50

Heures enfantines et chrétiennes. Même format \$0.50

Service de Librairie du Devoir.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage: BÉLIER 3361; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

FOURRURES DE CHOIX

PL. 6906

H. PAGEAU

1793 AVENUE DE L'EGLISE

COTE SAINT-PAUL

VENTE à 203 et à 708 Notre-Dame ouest



\$75.00 ET PLUS

MANTEAUX DE FOURRURE, COLLETS ET MANCHONS AU PRIX DU MANUFACTURIER.

Spécial du temps des Fêtes: Toques de plumes et de fourrure.

Chez CHARLEBOIS

Le populaire chapelier qui a 12 magasins à votre service.

Bureau-chef: 708 ouest, rue NOTRE-DAME

SI VOTRE NEZ "SE BOUCHE" LA NUIT

Vous empêchez de respirer et de dormir

MÉDICAMENT A 3 FINS

Voici une bonne nouvelle... Si votre nez "se bouche" la nuit, et rend la respiration difficile, mettez-vous du Va-tro-nol dans chaque narine.

Le Va-tro-nol fait 3 choses importantes: (1) il contracte les muqueuses gonflées, (2) calme l'irritation, (3) aide à débarrasser les voies nasales des mucosités qui les obstruent, et soulage la congestion passagère. Il vous apporte plus de bien-être, facilite la respiration, provoque le sommeil... Rappelez-vous ceci: il aide à empêcher bien des rhumes de se déclarer, s'il est employé à temps.

VICKS V-A-TRO-NOL

ont un piquant qui les met hors de pair.

Dans un certain sens, vous êtes vous-même si unique en votre espèce qu'il vous faut une femme douée d'originalité. Je ne sais pas jusqu'à quel point l'opinion de vos amis peut vous influencer, mais cependant il vous sera sans doute agréable d'apprendre combien tous approuvent votre féal service de — voulez-vous que nous disions? — de la belle au "drapeau étoilé".

Garth Dalmain prit son étui à cigarettes, en choisit une, et la tint entre ses doigts; la contemplant rêveusement.

Fumez, dit Jane.

Merci, répondit Garth.

Puis au bout d'un moment de silence:

C'est vraiment amical à vous, miss Champion, de prendre la peine de penser à tout ceci et de me le dire. Puis-je vous exprimer ma reconnaissance en vous expliquant où résident mes difficultés? Je ne les ai jamais bien envisagées moi-même, mais je crois que je pourrais vous les expliquer.

De nouveau un long silence. Garth fumait et musait; Jane atten-

daît; c'était un silence très socia-

ble, rempli de promesses; néanmoins, à la fin, Garth le rompit.

Deux femmes, les deux seules femmes qui ont compté dans ma vie, forment pour moi un idéal au-dessous duquel je ne puis descendre: l'une, ma mère, est un souverain sacré, l'autre, la vieille Margery Grann, a été la gardienne de mon enfance, et est aujourd'hui ma femme de charge et mon conseil: son cœur fidèle et son dévouement constant tachent de me garder digne de la bien-aimée mémoire de celle dont la présence m'a manqué à l'heure où je suis devenu un homme.

Margery demeure à Castle Glenesh: quand j'y retourne, c'est elle que j'aperçois d'abord dès que s'ouvre la porte du hall. Je crois alors avoir senti ans, et je lui saie au cou! Je ne vous plains pas, miss Champion, quand je crois avoir sept ans, mais je plains à Margery. Le jour où j'amènerai une maîtresse à Glenesh et la présenterai à Margery, ses vieux yeux assurément essayeront de la voir tout en beau, son vieux cœur aspirera

qu'à l'aimer et la servir; mais je veux qu'elle, trouve la nouvelle maîtresse digne de son idéal et du mien: la chrétienne qu'était ma mère!

Plus d'une fois, si difficile à croire que ce soit, la pensée de Margery m'a arrêté, alors que je subissais une influence qui semblait devoir fixer ma destinée; plus d'une fois, il m'a paru entendre la voix de celle qui guidait jadis mes pas d'enfant me disant: "Quoi, master Garthie, c'est là votre choix, pour remplir la place de ma chère dame?"

Assurément, ceci semblerait bien ridicule à la plupart de nos amis, mais Margery est comme l'incarnation vivante de ma conscience, quand je ne suis pas aveuglé par la passion, ou qu'elle n'est pas éblouie par mon culte de la beauté! Non que Margery soit hostile à la beauté; au contraire, elle la jugerait obligatoire pour ma femme, je le sais, mais sa pénétration va vite derrière la surface. Selon la métaphore admirable de saint Paul, elle voit les choses invisibles. C'est curieux que je vous ra-

CUMMINGS La durée des fourrures est un problème

Quarante-quatre années consacrées à la confection et à l'ajustement des vêtements de fourrure nous ont appris que la plupart des femmes veulent des vêtements de longue durée, sans égard au prix à payer. Nous vous enseignons ici le soin à donner aux fourrures, nous vous conseillons les peaux à choisir pour leur qualité durable. Si c'est la durée que vous recherchez, venez ici à l'adresse que vous recherchez, venez ici à l'adresse que vous recherchez.

MANTEAUX QUE VOUS AIMEREZ

MOUTON DE PERSE \$575

Noir de jais

SEAL FRANÇAIS \$195

(Lapin teint)

CHAT SAUVAGE \$275

Belle qualité

COSTUMES TAILLEUR EN DRAP POUR DAMES Choisissez le drap et la fourrure et faites faire votre manteau dans le style qui vous soit le plus sévère.

CUMMINGS

FURS LTD

284 Notre-Dame ouest PL. 8901

OUVERT LE SAMEDI APRES-MIDI



Mouton de Perse \$650

Feuilleton du "Devoir"

LE ROSAIRE

roman traduit de l'anglais de Florence-L. Barclay par E. de Saint-Segond⁽¹⁾

10. (Suite)

— Le manque de beauté n'est pas une laideur, j'ai appris cela quand j'étais gamin. Ma mère m'avait conduit entendre un prédicateur fameux: quand je le vis d'abord il me parut l'homme le plus laid que j'eusse jamais vu; il me fit l'effet d'un affreux gorille, et je redoutais le moment où il se lèverait et nous regarderait, mais quand il commença à parler, son visage parut transfiguré. La bonté

et l'inspiration y brillaient et lui faisaient la face d'un ange. Jamais plus je ne le trouvai laid. La beauté de son âme rayonnait au dehors, transfigurant la matière. Tout enfant que je fusse alors, je compris. Naturellement la laideur des traits ne pouvait changer, mais le sourire divin les illuminait.

Assurément ce n'était pas le genre de figure qu'on eût souhaité avoir chaque jour en face de soi à table, mais il ne s'agissait pas de cette contrainte qui, pour moi, je l'avoue, eût été un martyre... Depuis cette époque, cet homme est demeuré pour moi la preuve que la

conte tout cela, miss Champion, ce sont des choses que je me suis à peine dites à moi-même, et c'est la première fois que je leur donne une forme. Votre bon mot m'a touché, vous m'avez donné par vos conseils une vraie preuve d'amitié.

Garth Dalmain cessa de parler, et le silence qui suivit parut alarmant à Jane, il lui sembla se trouver en face d'une haute barrière difficile à franchir: mentalement elle allait à droite et à gauche sans trouver d'issue. Il était difficile de répondre à des aveux si inattendus. La confiance de Garth l'avait émue, et l'émotion rendait toujours à Jane la parole pénible. Ces confidences lui révélaient un Garth tout nouveau; et tout d'un coup Jane le comprit comme jamais elle ne l'avait compris auparavant. Elle ne trouva d'autre chose à dire que: — Je voudrais connaître la vieille Margery.

Les yeux bruns de Garth brillèrent de plaisir.

(A suivre)

(1) Publié avec l'autorisation de Granger frères Limités, seul concessionnaire de la permission de réimprimer au Canada.

Le français, langue diplomatique

Causerie de M. Risthelueber à une émission radiophonique du Bon Parler français

Le Bon Parler français avait comme conférencier d'honneur à sa 778^e émission, M. Risthelueber, ancien ministre de France au Canada. Voici le texte de sa causerie:

Le français, langue diplomatique

Avant de parler d'une langue diplomatique, il y a lieu de se demander s'il en existe une réellement. Ici, comme pour bien des choses, distinguons entre la théorie et la pratique.

Or, théoriquement, officiellement, les cinquante-deux nations qui se partagent la terre sont toutes fondées à prétendre user de leur propre langue. Que tous les idiomes soient égaux en droit, c'est là un des attributs de la souveraineté. L'application de cette égalité théorique ne contribuerait certes pas à faciliter la bonne entente entre les peuples, la première condition pour s'entendre étant de se comprendre.

Aussi les nations ont-elles été tout naturellement amenées à adopter dans la pratique une langue internationale. Pendant fort longtemps, ce fut le latin. Langue morte, il avait l'avantage de ne susciter aucune jalousie. De plus, c'était la langue que tout homme cultivé avait étudiée et connaissait à fond. Enfin, la prépondérance incontestée de l'Eglise catholique, dont elle est le véhicule, contribuait à en faire une langue universelle. Il en a été ainsi même sous le règne de Louis XIV, alors que les lettres françaises brillaient déjà d'un éclat qui éclairait l'Europe entière. Les traités de Nimègue, de Ryswick et même ceux d'Utrecht en 1713, qui ont mis fin aux grandes guerres du Roi-Soleil, étaient rédigés en latin. C'est au début du 18^e siècle que le français a commencé à se substituer au latin pour être de plus en plus adopté comme langue internationale. Pourquoi? Nullement en tant que consécration d'une sorte de prépondérance politique. Louis XV n'y pouvait prétendre au même titre que son prédécesseur.

Trois raisons d'ordre tout à fait différent ont déterminé ce choix. D'abord, et de toute évidence, les qualités intrinsèques de la langue française que l'on s'accorde à trouver à la fois claire, précise et élégante. "Elle unit l'inflexion juste à l'ardeur de l'éloquence", dira plus tard Voltaire. Puis, l'hégémonie intellectuelle que, depuis Descartes et Pascal, la France exerce dans le monde et que maintiennent le talent de ses écrivains. Enfin, la société française étant le modèle des sociétés policées et les mœurs françaises donnant le ton, on copie ses manières, à commencer par sa manière de parler. Versailles est le point de mire des autres cours. Toutes la prennent pour exemple. On parle français à la cour d'Angleterre, dont la devise est: "Dieu et mon droit", en français; à celle de Russie, comme à celle de Stockholm ou de Berlin, à laquelle Frédéric II invite son ami Voltaire. Intellectuellement et mondainement, la langue française domine les esprits et les salons.

Elle est donc adoptée, en fait, comme langue diplomatique. Ainsi, en 1815, malgré la défaite de la France, c'est sa langue qui est utilisée au cours des délibérations du Congrès de Vienne; c'est elle dont on use pour rédiger l'acte final. Tout diplomate étranger est tenu de posséder parfaitement le français. C'est au point que pendant quelque temps certains Russes s'en servaient même dans leur correspondance avec leur propre gouvernement.

Le français reste également la langue des relations internationales sur le plan mondain. Dans quel langage le ministre de Turquie à Berne, par exemple, peut-il adresser une invitation à son collègue de Chine, si ce n'est en français? Et la réputation de la cuisine française aidant, comment écrire un menu, si ce n'est encore en français?

Il est assez curieux de constater qu'il a fallu la victoire de 1918 pour mettre en question la prépondérance jusqu'alors incontestée du français comme langue diplomatique. Toujours est-il que lors des négociations qui suivirent l'armistice signé par le maréchal Foch, l'importance de la participation de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis à la victoire remportée en commun, le fait que Clemenceau savait l'anglais tandis que le président Wilson et M. Lloyd George ignoraient le français, ont fait admettre l'anglais sur un pied d'égalité. Le traité de Versailles est rédigé dans les deux langues, de même que l'ont été ensuite les procès-verbaux des séances de la Société des Nations.

Depuis 25 ans, le français, langue diplomatique jusqu'alors sans rivale, se voit concurrencer par l'anglais. Est-ce parce que cette dernière langue est parlée sur une plus grande partie de l'univers? La chose est discutable. Si l'anglais a pour domaine l'immense Commonwealth britannique, les Etats-Unis et l'Extrême-Orient, le français, de son côté, reste prépondérant dans le bassin de la Méditerranée, l'Orient jusqu'à la Perse inclusivement, et dans toute l'Amérique latine depuis Haiti jusqu'à Montevideo, de sorte que les deux champs d'expansion paraissent se faire équilibre dans une concurrence qui, sur un tel terrain, est une émulation et non une rivalité.

Qu'en pensent les professionnels de la question? Dans son manuel de style diplomatique à l'usage des représentants du Saint-Siège, publié à Florence en 1923, Mgr Benigni écrit que s'il n'y a pas de langue diplomatique, en fait le français en tient lieu aussi bien dans les relations orales qu'écrites. Mais il y a mieux. Avec leur habitude "fair play", ce sont surtout des Anglais qui ont rendu à la langue française le plus bel hommage. Au début de son histoire diplomatique Mowatt déclare: "Si la diplomatie a une langue, c'est le français, parce que de toutes les langues modernes, il est l'instrument le plus précis pour faire passer des idées dans des mots... il réduit au minimum les malentendus." L'opinion de professeur, dira-t-on, de théoricien. Mais que disent les diplomates eux-mêmes? Voici la réponse. Dans son livre, *Diplomatie*, publié en 1939, — le meilleur peut-être écrit sur ce sujet, l'ancien diplomate anglais Harold Nicholson, renchérit encore: "Il est impossible, écrit-il, de se servir correctement du français sans être obligé de placer ses idées dans un ordre exact, de les développer selon un sens logique et d'user de mots qui ont presque la précision géométrique. Si la précision est l'une des plus grandes qualités de la diplomatie, on peut regretter que soit contesté l'emploi comme moyen de négociation d'un des langages les plus précis qu'ait inventés l'esprit humain."

Voilà qui est encourageant. Un bel avenir reste ouvert pour la langue française dans ce domaine diplomatique qui va prochainement devenir si actif et où la France reprend déjà la grande place qui la situe parmi les Nations-Unies. Le meilleur moyen que nous ayons pour servir une cause qui nous est également chère, c'est de parler correctement notre langue. Aussi suis-je très reconnaissant à la Société du Bon parler français et à son distingué et aimable président, M. Jules Massé, d'avoir bien voulu me fournir l'occasion de rappeler les faits que je viens d'évoquer et qui nous remplissent, les uns et les autres, de fierté.

Le rôle de l'Ecole des Bibliothécaires

Témoignage de la société St-Jean-Baptiste

L'Ecole de Bibliothécaires a largement diffusé la déclaration qu'elle a préparée au sujet de la formule des progrès futurs dans le monde des bibliothèques. De toutes les parties de la province lui sont venus des messages d'encouragement et des appréciations qui l'ont fort intéressée.

Le plus beau témoignage d'estime lui est venu de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Au cours d'une séance générale tenue le 26 novembre 1944, elle a adopté le vœu suivant:

"Attendu qu'une bibliothèque est le prolongement naturel de l'école; Attendu que les livres constituent l'un des meilleurs moyens de formation et d'enseignement;

Attendu que notre province est relativement pauvre dans le domaine des bibliothèques;

Attendu qu'il est indispensable de coordonner sous une autorité compétente les différentes initiatives au sujet d'une bibliothèque;

Les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, réunis en congrès le 26 novembre 1944, approuvent la formule préconisée par l'Ecole des Bibliothécaires de l'Université de Montréal et recommandent que les comités, catholique et protestant, du Conseil de l'Instruction publique créent des services spéciaux de bibliothèques à qui incomberait la fonction de promouvoir la croissance des bibliothèques dans notre province, de préparer des plans généraux et de surveiller leur exécution. Ces services devraient élaborer la législation générale destinée à toute la province et poseraient de cette façon certains principes fondamentaux qui s'appliqueraient ensuite partout. A ces deux organismes provinciaux pourraient s'ajouter dans les grandes municipalités des commissions de bibliothèques formées d'après les principes qui réglementent chez nous les questions d'éducation, c'est-à-dire, en créant une commission catholique et une commission protestante."

(Signé) Roger DUHAMEL

A l'hospice de Longueuil

Longueuil, 14. — Tout comme par les années passées, les orphelins confiés aux RR. SS. Grises ainsi que les vieillards de l'hospice Saint-Antoine de Longueuil, se réuniront pour la douzième fois autour de l'arbre de Noël qui leur apporte des surprises et du bonheur durant les fêtes, grâce à la générosité dont ils bénéficient chaque année de la part du public.

Les organisateurs de la fête, M. le maire et Mme Paul Pratt, invitent la population à concourir le plus tôt possible au succès de la distribution de cadeaux qui aura lieu dans les salles de l'hospice Saint-Antoine, le mercredi, 27 décembre, à 7 h. 30, sous le patronage de Mgr Romain Boule. Le programme commencera par l'entrée de saint Nicolas. Orchestre par un groupe de musiciens, chant, distributions des cadeaux et remerciements des petits.

On pourra faire parvenir son offre, soit en argent, vêtements, jouets, bonbons, serviettes ou tabac, aux organisateurs, à 198 Saint-Alexandre, Longueuil, tél. 8407.

Dix-sept employés sont remis en liberté

Montmagny, 14 (C.P.). — Le juge Alexandre Michaud, de Rivière-du-Loup, a renvoyé hier la cause de 17 employés de la Fonderie de l'Islet, qui étaient accusés d'avoir enfreint le gérant de la fonderie, M. Pierre Lemieux, dans une salle pendant toute la nuit du 16 novembre.

Des témoins sont venus déclarer que les accusés avaient enfreint le gérant parce qu'ils avaient entendu dire qu'il voulait changer le mode d'administration de la fonderie.

En renvoyant toutes les causes, le juge a dit que la preuve offerte ne le justifiait pas d'envoyer les accusés aux assises criminelles et qu'une telle décision ne pourrait qu'envenimer un état de choses déjà sérieux à l'usine. L'usine est fermée depuis le 16 novembre.

Hitler serait en convalescence

Zurich, 14 (C.P.-Reuter). — La dernière nouvelle sur Hitler est un rapport reçu hier disant qu'il est en convalescence en Autriche, à la suite d'une opération réussie dans la gorge, mais, quoique presque rétabli, il est gardé dans l'ignorance des développements de la guerre à l'extérieur de l'Allemagne.

Les cahiers des Dix

Numéro neuf
TABLE DES ARTICLES
Préface de Mgr Olivier Maurault, Francis-J. Audet, par Mgr Olivier Maurault. Les fastes de Montréal, par Victor Morin. Un aventurier de génie: Cavalier de La Salle, par Jean Bruchési. Souvenir canadien: Album de Jacques Viger, par Mgr O. Maurault. Le visage humain du Canada au début du XIX^e siècle, par l'abbé Albert Tessier. Les lettres du commissaire des guerres Dorval, par P.-G. Roy. Faux sauniers, prisonniers et fils de famille en Nouvelle-France au XVIII^e siècle, par Gérard Malchoussé. Correspondance de M. Magnien, par Léopold Desrosiers. Les maladies et la médecine des Anciens Iroquois, par Aristide Beaugrand-Champagne. Contribution à la petite histoire, par E.-Z. Massicotte. Querelles du Palais, par Maréchal Nantel. Index général, par Gérard Malchoussé. Volume de 305 pages, format 9 1/4 x 7 1/4.

Au comptoir \$1.75, par la poste \$1.90. SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR" 430 Notre-Dame est, Montréal

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Le "Devoir" ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Plaintes contre la Commission des liqueurs

Comme les milliers de citoyens de Montréal, j'ai pu constater samedi matin les nombreux acheteurs qui s'entassaient dans les magasins de la Commission et sur les trottoirs en deux, trois et quatre rangées serrées attendant dehors au froid leur tour d'entrer pour leurs achats, surtout pour des vins — ces derniers dans une proportion de 90 pour cent.

Pour citer un exemple, parmi des centaines d'autres: Les magasins de la Commission qui avaient été clos vendredi, jour de fête, devaient être également fermés le lendemain municipal. Or celui de l'avenue du Parc, près Bernard — qui autrefois était ouvert jusqu'à 11 heures du soir — fermait à 1 heure, samedi, le 9 décembre, comme tous les autres actuellement, au lieu de rester ouvert au moins jusqu'à 6 heures. Des centaines de gens attendant depuis 10 heures apprirent à 11 heures 45 qu'il n'y avait plus de vins et qu'on n'en mettrait en vente que mardi, 12 décembre. On ne pourrait davantage se moquer du public.

Comme on est loin de ce temps heureux où chacun pouvait se procurer vins et liqueurs dans toutes les épiceries sans être obligé de faire la queue aux magasins du gouvernement et y prendre des refroidissements et toutes les maladies possibles.

Jamais, les clients n'ont été si mal traités. On est loin du temps où le gouvernement de Québec n'aurait pas la création de ses magasins pour restreindre les achats de l'alcool et encourager la vente des vins comme mesure de tempérance.

Les délicieux vins d'Australie sont plus que rares et difficiles à obtenir.

Les excellents vins de Californie sont défendus au Canada, sans doute parce que nous devons être en guerre avec les Etats-Unis?

Dans le "Devoir" du 12 septembre, j'avais cité les doléances du public concernant les vins et la Commission des liqueurs et un Montréalais, dans le "Devoir" du 15 septembre — sans doute un ami de la Commission — avait répondu à mes remarques par des arguments bien discutables. D'abord en disant que la bière était aussi rationnée. Or elle ne l'est pratiquement plus, puisqu'on peut obtenir chaque semaine ce qu'on achetait autrefois.

Il parlait du bloc sterling; or les achats de la Commission en Espagne et en Portugal, depuis longtemps sont faits en argent anglais avec une valeur basée sur celle du dollar américain.

Il est évident que cette guerre contre les vins est plus que favorable aux ventes d'alcool.

Et la vente des vins, pour favoriser la tempérance, qu'en fait-on? N'y a-t-il pas là-dessous des farceurs masqués?

J.-B. CANADIAN

L'Ambulance Saint-Jean à Joliette

Un nouveau centre de l'Association ambulancière Saint-Jean vient d'être fondé à Joliette, annonce-t-on aujourd'hui des bureaux de cette association. Ce nouveau centre sera connu sous le nom de "centre de Joliette".

Le Dr Camille Roussin en sera le président alors que Mgr J.-A. Papi-neau et M. Antonio Barrette agiront comme patrons honoraires et président honoraire, respectivement.

En assumant la direction du centre de Joliette, le nouveau président annonce qu'il constituera immédiatement un bureau de direction, composé de représentants des autorités municipales et scolaires aussi bien que des chefs d'industries, car l'association se propose de travailler à répandre la connaissance du secourisme et des soins à domicile dans tous les milieux, le foyer, l'école, etc.

Les canons russes tonnent à Budapest

Londres, 14 (C.P.-Reuter). — Le bruit des canons russes est entendu nuit et jour à Budapest, a déclaré hier un correspondant de guerre de l'agence Transocéan, présentement dans la capitale hongroise.

Il a décrit le bombardement aérien russe comme étant "confiné à des objectifs choisis, même dans certaines rues".

Assemblée du conseil central

Les délégués des Syndicats Nationaux sont invités à aller entendre M. Rosaire Parent, officier à l'Assurance-chômage et ancien président du Conseil central du Syndicat d'Ottawa. M. Parent exposera plusieurs parties importantes, que les ouvriers ont besoin de savoir, de la loi d'Assurance-chômage. Cette conférence sera suivie d'une discussion générale et les délégués pourront faire, au conférencier, les suggestions qu'ils jugeront à propos en vue de l'amélioration de la présente loi.

L'assemblée sera sous la présidence de M. G.-A. Gagnon. Les rapports suivants seront discutés: l'écrit, l'habitation, l'organisation, etc.

Chez les Artisans

Les Trois-Rivières, 14 (D.N.C.). — M. Horace Pélissier a été élu président de la succursale no 4 de la Société des Artisans canadiens-français. Il succède à M. Georges Beaumier. Les autres officiers élus sont: MM. l'abbé Léo Paquin, administrateur; le Dr Fortunat Paquin, représentant du conseil exécutif; Adrien Lambert, 1^{er} vice-président; Alphonse St-Pierre, 2^e vice-président; Dominique Beaumier, secrétaire-trésorier; Georges Chabé, 1^{er} commissaire ordonnateur; Conrad Bégin, 2^e commissaire ordonnateur; Alfred Hevey, Paul Champagne et Emile Champagne, censeurs.

A l'Adoration nocturne

Les adorateurs sont convoqués pour 8 heures le soir, mardi prochain, le 19 décembre, à la chapelle de la maison-mère des Soeurs Grises, rue Goy, pour l'heure sainte habituelle des Quarante-Heures. Entrée rue Saint-Mathieu, no 1185.

Collection Gloire Nationale

PAR GUY LAVIOLETTE
Christophe Colomb
Jacques Cartier
Robert Cavalier de La Salle
Pierre Gaultier de La Vérendrye
Louis de Buade Comte de Frontenac
Isaac Jogues, S.J.
Marie-Madeleine de Verchères
Marguerite d'Youville
Nombreuses illustrations en couleurs
Format 10 x 6 1/4
Chaque album:
au comptoir \$0.25
par la poste \$0.30
La série, \$2.00 franco

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Les Chinois sont victorieux

Tchoungking, 14 (A.P.). — On rapporte que les troupes chinoises approchent de la ville de Hochih, dans la province de Kouangsi. Elles sont à la poursuite des envahisseurs japonais qu'elles ont réussi à chasser de la province de Kouéitchéou.

Le haut commandement dit que Cheho, à 15 milles au nord-ouest de Hochih, est tombé hier soir aux mains des troupes chinoises victorieuses, qui s'avancent au sud-est le long du chemin de fer Kouéitchéou-Kouangsi. Cheho est à 135 milles au sud-est de Kouéiyang, qui fut menacé par les Japonais il y a quelques mois.

Les autorités américaines ont affirmé hier que la coopération augmentait sensiblement avec les troupes chinoises et que les choses s'améliorent de jour en jour.

Forum sur le logis et le budget

La section assistance-familiale du conseil des oeuvres, commission diocésaine des oeuvres de charité et de service social de Montréal, organise pour le 20 décembre prochain, une causerie-forum sur le sujet suivant: "Logis familial et budget familial".

3,600 employés de plus

Afin de faire à temps la livraison de tous les colis et cartes de souhaits que le public envoie par la poste par milliers aux approches des fêtes, le Bureau de poste emploiera 3,600 employés temporaires. Les collégiens, les étudiants et les soldats démobilisés formeront la grande majorité de ces employés supplémentaires.

M. Ludovic Germain, directeur des postes pour le district de Montréal, a exprimé l'espoir que les Montréalais apprécieront cette initiative du Service des postes pour faire face à l'avalanche de la saison des fêtes. Il est à remarquer que les facteurs n'ont pas de congé pendant les fêtes qui s'en viennent.

Les arrivages de blé

Les stocks de blé canadien en magasin ou en transit en Amérique du Nord, le 7 décembre, se placent à 368,736,292 boisseaux, à rapprocher de 364,012,298 la date correspondante de l'an dernier. Les stocks au 17 décembre comprennent 331,820,022 boisseaux au Canada et 36,916,270 aux Etats-Unis.

Les fermiers des Provinces des

Prairies livrent 7,032,045 boisseaux de blé la semaine terminée le 7 décembre contre 9,752,186 la semaine précédente, et 197,374,711 boisseaux depuis le début de la campagne actuelle comparativement à 101,737,140 la période comparable de la campagne précédente.

Les fermiers des Provinces des Prairies livrent également les quantités suivantes de grains secondaires la semaine terminée le 7 décembre (totaux de la semaine précédente entre parenthèses): avoine, 920,465 (1,029,764) boisseaux; orge, 1,075,857 (985,144); seigle, 62,032 (59,267); graine de lin, 58,749 (74,263).

Mme Alfred Prince décédée

Les Trois-Rivières, 14 (D.N.C.). — Mme Vve Alfred Prince, née Matton (Délia), est décédée à l'âge de 55 ans. Elle laisse pour pleurer sa perte ses filles: Mme Armand Boivert, de Grand-Mère, Mme C.-H. Trachy, des Trois-Rivières; Mme John Papamichail, Mme H. Mikkelsen, des Trois-Rivières; ses frères: MM. Fidèle, Henri et Eugène; ses sœurs: Mme Vve Georges Prince, Mme Wilfrid Leveault, Mme Rosaire Prince, Mme Victor Richard, Mme Téléphore Desilets, Mme Philippe Lebel.



NOS SOLDATS DE L'INDUSTRIE



Tout Canadien qui s'arrête un moment à penser au chemin que l'industrie canadienne a parcouru au cours des cinq dernières années, ne peut être autrement qu'émerveillé. Le Canada possède maintenant d'innombrables usines neuves où sont fabriqués des produits de toutes sortes qu'il fallait autrefois importer; et les usines qui exploitaient déjà, avant la guerre, nos richesses industrielles, ont grandi, peuvent maintenant faire concurrence aux plus grandes usines du monde. Nous vous présentons aujourd'hui M. Achille Jean, qui travaille depuis 31 ans dans une grande usine de produits chimiques, à Shawinigan Falls; il y dirige la fabrication de la pâte à carbone qui sert à fabriquer le carbure dont la marine, l'armée et l'aviation ont constamment besoin. Travailleur acharné, chef expérimenté, patriote éclairé, M. Jean a pris une part active à l'énorme effort industriel de notre pays. C'est grâce à des hommes comme ceux-là que le Canada a pu édifier en peu de temps une industrie puissante qui joue dans la guerre un rôle indispensable et qui tiendra, après la victoire, une place de premier plan dans l'économie mondiale.

PUBLIÉ EN HOMMAGE AUX OUVRIERS CANADIENS PAR LA BRASSERIE MOLSON

Le Temps des Fêtes... Semence de Joie

SERVEZ BIEN GLACE



C'est le "coq" des breuvages

Le NECTAR MOUSSEUX CHRISTIN est un breuvage délicieux... exclusif...

Votre famille, vos invités, seront ravis d'un tel rafraîchissement...

EXIGEZ-LE

CHRISTIN

AUSSI

Bière d'épinière — Dry Ginger Ale — Orangeade — Cream Soda

Rayonnante de Joie...

... à la pensée "qu'ELLE", votre épouse, votre sœur ou votre fiancée, recevra à Noël ou au Jour de l'An, un manteau de

FOURRURE

Etiqueté Bleau & Rousseau
Synonyme de

Qualité — Beauté — Durée

A VOTRE CHOIX :

Mouton de Perse... \$250 à \$695
Rat musqué... \$299 à \$429

Chat sauvage \$239 à \$395

Seal Français (laine teinte) Depuis \$149

Seal Hudson (rat musqué teint) Depuis \$399
Lapin teint brun Depuis \$119

Bleau & Rousseau

J.-T. BLEAU — ANT. ROUSSEAU — J.-A. MASSON
3852 ST-DENIS — deux magasins — 5004 O. SHERBROOKE



Disques Victor



Le cadeau par excellence, pour vos amis qui aiment la musique au point de s'être procuré un radio-phonographe ou un reproducteur de disques pour en écouter à loisir. Le choix que nous vous offrons est le plus intéressant et le plus varié que vous puissiez trouver à Montréal.

Ed. Archambault

500, Rue Ste-Catherine Est
MARquette 6201

Heures d'affaires: 8.30 a.m. à 6 p.m. Tous les jours

Télégramme...

Chers parents,
Pour mes étrennes donnez-moi des timbres-poste ou un bel album de la Maison VINCENT.

JEAN-CLAUDE

A.-H. VINCENT

Vente et achat de timbres-poste
294 Ste-Catherine ouest, Montréal



Les petits meubles sont toujours bien accueillis comme

E-T-R-E-N-N-E-S

Pensez à lui donner de tels cadeaux pour les Fêtes.

SUGGESTIONS: Lampes assorties — Cuillères — Miroirs — Vases à fleurs — Fautouils — Cendriers — Tables de fantaisie — Bibliothèques, etc., etc.

Que Noël chante dans vos coeurs et autour de vous!

Il n'y a pas de cadeau qui fasse plus plaisir à celle que vous aimez qu'une FOURRURE — Faites-lui ce plaisir pour les Fêtes.

Faites réparer votre manteau de fourrure par nos experts.

St-Louis & Charest

SPECIALISTES EN FOURRURE

1107 est, STE CATHERINE

près d'AMHERST



Noël! Noël!

N'est-ce pas avant tout une fête religieuse? Conservons-lui ce caractère en offrant en cadeaux de beaux articles de piété.

CHAPELETS — MISSELS — MEDAILLES
STATUETTES — CRUCIFIX

DESMARAIS & ROBITAILLE Limitée

Articles religieux — Ornaments d'église

70 ouest, rue Notre-Dame

HArbour 3194



Le Cadeau utile

Toujours bien accueilli
Donnez-lui un

Chapeau ADAM

Prime par la qualité

A l'enseigne de la mise élégante

JOS FUOCO "MON TAILLEUR"

271, rue Sainte-Catherine, dans l'Est

LA MAISON DU CADEAU

Au Petit Versailles

930, Ste-Catherine (est)

Tél.: PL. 8219

Grand choix de cadeaux
pour Noël et Jour de l'An à.....

\$1.00 et plus

DUPUIS Le confort... la beauté des fauteuils 'Kroehler'

... dont la nouvelle fabrication dite: "POSTURE FORM" a pour effet que le dossier et le siège se moulent parfaitement aux contours de la personne...

36.75 à 59.95

Voici un fauteuil dont la fabrication est scientifiquement accomplie de façon à ce que la personne puisse se sentir parfaitement à l'aise peu importe sa taille... une fois assise dans un tel fauteuil KROEHLER.

Ce modèle, unique et recherché est offert dans plusieurs belles couvertures en tissus d'ameublement. Siège à ressorts — dossier parfaitement capitonné...

DUPUIS — quatrième étage

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, v.-p. et gér.-géné. RAYMOND J. DUPUIS, sec.-gén.



Ouverts de
10 h. à 6 h. 30
samedi
compris.

Pour le Papa

Ce qu'il y a de mieux est-il jamais trop beau? Achetez-lui ce dont il a tant besoin. Un cadeau, si petit soit-il, lui fera plaisir.

Rendez-le heureux. Nous vous aiderons à faire le choix du cadeau de Noël à votre papa.

Suggestions pour Noël:
FOULARDS CRAVATES ROBES DE CHAMBRE MOUCHOIRS PANTOUFLES, etc.

Lechasseur

274, Saint-Jacques (ouest)

(Immeuble Insurance Exchange)

281, Sainte-Catherine (est) 974, Sainte-Catherine (ouest)



Sirôcco
de Lucien Lelong

Mystérieux parfum d'Orient

● Un arôme qui existe depuis toujours... vénérable comme les siècles et plus nouveau que demain. Parfum pénétrant, bien fait pour attiser la flamme du coeur! Ajoute son charme aux vôtres propres, vous conférant une irrésistible puissance conquérante.

1 once \$16.50.



CADEAUX
Captivants
POUR
LES FÊTES
créations

Helena Rubinstein
Dorothy Gray
Harriet Hubbard Ayer
Max Factor
Du Barry
Molinar
Roger et Gallet et autres.

Cologne... .85 à 1.50
Eau de toilette... 1.50 à 2.00
Poudre de toilette... .75 à 1.65
Huile pour le bain... 1.25 à 2.50
Parfum... .50 à 4.50
Savon... .55 à 1.25
Ensembles de cadeau 1.50 à 8.95

Pharmacie

PAUL LIPPENS

3450, rue Saint-Denis

HArbour 9185

CHRONIQUE UNIVERSITAIRE

par Pierre Laporte

Le chemin qui conduit à l'Université de Montréal — Il est temps que les autorités, quelles qu'elles soient, songent à l'entretenir proprement — Convocations de diverses Facultés — Epreuves d'agrégation en chirurgie générale

Depuis trois ans les étudiants de l'Université de Montréal ont dû subir de nombreux ennuis pour l'accès aux édifices universitaires.

A maintes et maintes reprises ils ont demandé à la Compagnie des Tramways de Montréal de leur faciliter l'accès de l'immeuble de la montagne. La compagnie, sous divers prétextes, a toujours refusé de faire droit à cette demande, on ne peut plus raisonnable.

Autre grief. Depuis trois ans aussi, les étudiants et les professeurs qui se véhiculent en automobile risquent tous les jours d'endommager leurs voitures sur le chemin absolument impraticable qui sépare le nouvel immeuble de la rue Bellingham.

Les représentants des étudiants ont demandé que le chemin soit réparé et qu'on l'entretienne ensuite de façon convenable. On leur a répondu que les autorités municipales et l'Université de Montréal ne pouvaient pas réussir à s'entendre sur la propriété de ce bout de chemin. Appartenait-il à l'Université? Mais non, puisque le conseil d'administration en avait fait don à la ville, à charge pour celle-ci de le paver et de léfrayer le coût de l'entretien.

Etait-ce une propriété de la ville? Pas davantage, puisque la ville n'avait pas encore accepté le "cadeau" et qu'elle avait même des conditions à opposer à son acceptation.

Certains étudiants ont donc, pendant un certain temps, fait alternativement des réclamations aux autorités universitaires et aux représentants de la ville sans réussir jamais à s'adresser aux responsables de l'entretien du chemin. Là encore les étudiants ont pris la chose gaîment, espérant que la situation allait s'améliorer d'un jour à l'autre.

Mais depuis l'hiver est venu et nous en sommes à la deuxième tempête d'importance en un peu plus d'une semaine. La neige et le vent ont élu domicile autour de l'Université de Montréal comme ailleurs... peut-être plus qu'ailleurs. Sur les hauteurs du mont Royal le vent n'est plus arrêté par aucune barrière naturelle ou artificielle et il s'engouffre avec une violence peu ordinaire dans l'immense cour d'honneur où doivent passer chaque jour professeurs et étudiants. Cela est tellement vrai que l'on a dû changer de place l'entrée des étudiants, car les gonds ne résistaient jamais plus d'une semaine à la force du vent. Il est facile de conclure que la neige transportée par l'aquilon s'accumule rapidement sur la route et les trottoirs.

Disons tout de suite que les autorités universitaires accomplissent admirablement la tâche qui leur incombe. Dès la chute des premiers flocons de neige une équipe d'hommes se met à l'oeuvre pour que tous les endroits où passent les étudiants, et particulièrement le long escalier qui conduit à la rue Bellingham, soient toujours libres de neige et de glace. De ce côté, rien à dire, si ce n'est que l'on doit féliciter les responsables de cet entretien minutieux.

Malheureusement, la situation n'est pas la même pour ce fameux bout de chemin entre l'Université et la rue Bellingham. Là par exemple, la neige s'en donne à cœur-joie... Les automobilistes aussi s'en donnent à cœur-joie dans la neige.

Lors de la dernière tempête de neige, les autorités ont tourné la difficulté du débâclement en ne faisant absolument rien. La neige est restée là pendant des heures... gardant prisonniers les automobilistes téméraires qui avaient compté sur la seule vertu de leurs chaînes pour se rendre jusqu'au haut. Je

parle en connaissance de cause puisque j'étais du nombre.

Un peu plus tard on ouvrit le chemin, mais il était si étroit que les rencontres étaient absolument impossibles. Deux automobilistes qui venaient en sens inverse devaient se contenter de se regarder dans les yeux jusqu'à ce que le moins entêté des deux veuille bien se décider à reculer, au risque de s'embourber dans un banc de neige.

Nous nous relevons à peine de la deuxième tempête et les choses n'ont guère été mieux qu'au cours de la première.

Nous pourrions en dire long encore sur ce bout de chemin d'un mille à peine et qui a fait enrager tant de monde. Mais en voilà assez, je pense, pour faire comprendre à ceux qui en sont responsables que l'on s'occupe un peu des abords de l'Université de Montréal.

Pour paver ce chemin il faudra nécessairement attendre au printemps. D'ici là on pourrait au moins le garder libre de neige sur toute sa largeur. Voilà trois ans que nous demandons la réfection de cette route. Nous pouvons au moins espérer que l'on voudra l'entretenir?

Nous n'avons pas à rechercher ici à qui il revient de nolliser la charrie et la main-d'oeuvre pour ce travail. Que les intéressés s'entendent. Ce que nous voulons c'est un chemin qui soit passable à tous les jours. La ville de Montréal fera-t-elle par hasard la même réponse que la Compagnie des Tramways?

Les doyens des Facultés de l'Université de Montréal, réunis au bureau du recteur, le jeudi 7 décembre à 3 h. de l'après-midi, ont adopté la résolution suivante que nous transmet M. Edouard Montpetit, secrétaire général de l'Université de Montréal.

"L'Université de Montréal a appris avec un profond regret la mort de Mgr André-Vincent-Joseph Piette. Elle évoque le rôle de premier plan tenu par son ancien recteur dans le domaine pédagogique et dans la construction du nouvel immeuble sur la montagne.

"Jusqu'à sa mort Mgr Piette est resté attaché à l'Université à laquelle il a bien voulu laisser en mourant un modeste gage de sa grande affection.

"L'Université n'oubliera pas son ancien recteur qui fit toujours preuve d'un esprit ardent, et qui sut mettre dans tous ses gestes l'élan d'un cœur généreux."

Faculté de médecine

Premier avis — Le vendredi 15 décembre, à 5 h. de l'après-midi, à l'amphithéâtre H-502 de l'Université de Montréal, le Dr Edouard Desjardins fera une leçon théorique devant un jury, pour subir une partie des épreuves d'agrégation en chirurgie générale.

Deuxième avis — Le lundi 18 décembre, à 5 h. de l'après-midi, à l'amphithéâtre H-502 de l'Université de Montréal, le Dr Charles LeFrançois fera une leçon théorique devant un jury, pour subir une partie des épreuves d'agrégation en chirurgie générale.

Les professeurs, les médecins et les élèves de la Faculté de Médecine sont instamment priés d'assister à l'exposé de cette leçon théorique.

Cours de M. Thomas Greenwood

La deuxième conférence que donnera M. Greenwood à l'Institut scientifique franco-canadien sous les auspices de la Faculté des Sciences sociales, économiques et politiques sur "les grandes puissances

et la paix future" aura lieu ce soir à 8 h. 30 à l'Université dans l'amphithéâtre H-4. Un service spécial d'autobus conduira les auditeurs du chemin Bellingham à la cour d'honneur de l'Université, de 8 h. à 8 h. 39.

M. Greenwood parlera surtout dans cette seconde conférence des "Thèses défendues par la Russie et de ses activités".

M. René Ristelhueber

M. René Ristelhueber a donné récemment à l'Institut scientifique franco-canadien et sous les auspices de la Faculté des lettres, la première de ses trois conférences sur "la littérature et la diplomatie en France". Il a parlé des écrivains diplomates: Chateaubriand, Lamartine, Stendhal.

Mardi prochain, le 19 décembre, M. Ristelhueber terminera la série en entretenant son auditoire des "Raisons de la conjonction diplomatique-littéraire, spécialement en France".

Les conférences ont lieu à 5 h. à l'amphithéâtre H-4 de l'Université de Montréal.

Cours de politique et de diplomatie

La section de politique et de diplomatie de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques, dont les cours commenceront le 8 janvier prochain, comprendra les matières que voici: science politique, histoire diplomatique du XIXe siècle, technique diplomatique, finances publiques, droit international, common law, les pays à culture multiple, histoire des peuples asiatiques, politique et technique douanière et politique et technique fiscale.

Aux cours de base de première et de deuxième années, la Faculté a ajouté divers enseignements. Parmi ceux qui seront particulièrement utiles aux jeunes gens qui se destinent à la diplomatie, signalons: l'histoire des peuples slaves, l'Angleterre et les pays du Commonwealth, le droit constitutionnel, le droit administratif.

Nous donnerons prochainement la liste des professeurs qui occupent ces chaires nouvelles. On sait déjà que M. Oscar Halecki a accepté de se charger de l'histoire des peuples slaves et qu'il a donné ses quatre premières leçons, il y a quinze jours, avec un incomparable succès. Les quatre leçons suivantes auront lieu vendredi et samedi prochains, les 15 et 16 décembre dans l'amphithéâtre H-4 de l'Université de Montréal. Un service d'autobus conduira les auditeurs du chemin Bellingham à la cour d'honneur de l'Université, de 7 h. à 7 h. 30 du soir. Le public est admis au cours de M. Halecki: en sorte que les élèves qui désirent suivre les cours de la section de politique et de diplomatie et qui n'ont pas encore rempli les formalités de l'inscription peuvent bénéficier dès à présent de l'enseignement de ce grand professeur.

Un autre des nouveaux cours de la Faculté sera ouvert au grand public: c'est celui que donnera, après les vacances de Noël, M. René Ristelhueber, sur l'"action de la France dans le Proche-Orient depuis les Croisades jusqu'à nos jours".

L'inscription à la section de politique et de diplomatie est ouverte dès à présent. Pour être admis, les candidats doivent être bacheliers en arts ou présenter des équivalences à l'approbation du doyen. La Faculté fait particulièrement appel à ses anciens élèves à qui elle offre le bénéfice de ce complément de formation.

Pour toute demande de renseignement, prière de s'adresser au doyen de la Faculté, M. Edouard Montpetit, ou à la secrétaire, Mlle Germaine Cornez, AT. 9451.

Cours de M. Halecki

Vendredi et samedi, les 15 et 16 décembre, le professeur O. Halecki fera de nouveau quatre conférences à la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques, continuant son cours sur "la place des Slaves dans l'histoire de l'Europe".

Dans la première de ces conférences, il parlera de la formation des Etats slaves, terminant ainsi l'introduction générale à son cours. Il passera ensuite à la deuxième série de ses leçons, qui traitera des relations entre les Slaves et leurs voisins. Il commencera, dans la deuxième conférence de vendredi soir, par les relations avec les nations non slaves de l'Europe orientale et centrale, plus spécialement avec la Lituanie, la Hongrie et la Roumanie. Les deux conférences de samedi soir seront consacrées aux deux aspects principaux depuis le Saint Empire et l'Ordre Teutonique jusqu'à la politique moderne de la Prusse, du deuxième et du troisième Reich, autre à la pression exercée sur les Slaves du côté de l'Asie, depuis les invasions médiévales jusqu'au développement moderne de la question d'Orient.

Les cours auront lieu à 7 h. 30 à l'amphithéâtre H-4. Entrée par l'escalier d'honneur. Le public sera admis. Un autobus conduira les auditeurs depuis la rue Bellingham jusqu'à l'Université.

Mme Ovila Chartier

décédée à 33 ans

Trois-Rivières, 14 (D. N. C.) — Mme Ovila Chartier, née Rose-Anne Chartier, est décédée à l'âge de 33 ans. Outre son époux, elle laisse ses fils: Claude, Emile et André; ses parents: M. et Mme Wilfrid Chartier; ses frères: MM. Armand, Roland, Rosaire, Louis et Julien; ses sœurs: Mme Marcel Auger, Mme Germaine Lemoyne, Mme Jacques Gladu, Mme Paul-Emile Després, Mlle Georgette, Thérèse, Jeannine, Raymonde et Alice Chartier.

Mlle Françoise Allard est décédée à l'âge de 23 ans. Outre ses parents, M. et Mme Hervé Allard, elle laisse ses sœurs: Thérèse, Monique, Pierrette, Claudette; ses frères: Gaston et Jean-Jacques.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage: BELAIR 3361* il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Les agissements britanniques en Grèce

M. Fred Rose, député fédéral, adressant la parole à une réunion du St. Lawrence-St. George Club du parti ouvrier-progressiste, qui avait lieu hier soir, a dit que le gouvernement canadien avait le devoir d'intervenir et de dire à M. Churchill et à son gouvernement que les Canadiens ne toléreraient pas les agissements des Anglais en Grèce, ni pardonneraient la participation canadienne à de tels agissements.

Il a demandé qu'on accorde aux Grecs et sans délai une élection libre comme le seul moyen d'éviter de la part d'un régime qui n'avons pas donné ces choses pour l'Empire britannique dans ce pays ne réussira pas, a-t-il dit, et il ajouta que ce n'est pas dans cet esprit que nous nous battons.

Nous, du Canada, avons donné à la Grande-Bretagne de la nourriture, des armements et des hommes, dans le but de préserver la Grande-Bretagne comme nous-mêmes, a-t-il déclaré, mais nous n'avons pas donné ces choses pour l'Empire britannique dans ce pays ne réussira pas, a-t-il dit, et il ajouta que ce n'est pas dans cet esprit que nous nous battons.

Les Grecs ne veulent pas le retour de l'ancien régime; ils ne se réjouissent pas du retour de leur ancien régime, ils ne veulent pas de la Grèce gouvernée par le communisme. Le gouvernement grec à Londres, qui n'a rien en commun avec son peuple et ne peut retourner en Grèce à moins qu'il ne soit prêt à opérer quelques changements.

C'est pourquoi M. Rose demande que l'on permette aux Grecs une élection libre au lieu de les soumettre à l'impérialisme, qui, dit-il, est quelque chose qui conspire à contrôler la gouverne de certains peuples et à en opprimer d'autres.

Après la réunion, une discussion fut ouverte et une résolution fut votée demandant au gouvernement canadien de défendre l'emploi de troupes canadiennes en Grèce et de ne pas nuire au progrès de la démocratie dans le pays; cette résolution sera transmise au premier ministre Mackenzie King.

Primes données aux instituteurs

Trois-Rivières, 14 (D.N.C.) — M. Omer-Jules Désaulniers, inspecteur d'écoles pour les villes des Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine, vient de rendre publique la liste des instituteurs et institutrices qui ont obtenu les primes de succès dans l'enseignement des sciences publiques et des commissions scolaires des deux villes. En voici la liste:

Trois-Rivières: Mlles Thérèse Fournier, école S-Philippe; Aline L'Heureux, école des Pins, Louise Boulard, école Ste-Ange, Blanche-Hélène Rheault, école S-François d'Assise, Bertha Boisvert, école Ste-Julie, Claire Lemoine, école des Pins, MM. Emile Veillette, école du S-Sacrement, Jacques Moroney, école S-Philippe, Victorien Gélinas, S-Sacrement.

Cap-de-la-Madeleine: Mlles Irène Cossette, école des Saints-Anges, Marie-Paula Boucher, école Dollard, et Annette Hébert, école Ste-Madeleine, et M. Maurice Montplaisir, école Pierre-Boucher.

Les primes données par les commissions scolaires pour souligner les mérites de leur personnel ont été attribuées comme suit:

Trois-Rivières: Mlles Marcel Héline, école Ste-Ange, Yvonne Denoncourt, Blvd Saint-Louis, MM. Donat Lapointe, école S-François-Xavier, et J.-H. Mathieu, école du Saint-Sacrement.

Cap-de-la-Madeleine: Mlles Bernadette Saint-Pierre et Simone Gélinas, toutes deux de l'école Sainte-Famille.

Au bénéfice du patronage

Demain soir, 15 décembre, à 8 h. 15 précises, il y aura une soirée récréative au bénéfice du Patronage Saint-Vincent de Paul, 211, rue Lagachetière ouest, Montréal, organisée par l'Amicale des anciens.

Invitation spéciale aux anciens, à leurs parents et amis. Billets en vente à la porte de la salle.

ALBUM bon marché pour les petits enfants

PIERROT L'AVAIT PROMIS, par Annette Voyer

CONTES D'ENFANT, par Lucille Desparois

TANTE LUCILLE RACONTE, par Lucille Desparois

BISCOTIN VOYAGE, BISCOTIN AVIATEUR, BISCOTIN EN AFRIQUE, BISCOTIN AU PAYS DES QUATRE LAPINS

(Adaptation de l'Oncle Paul Illustrations d'Odette Vincent) LA COUSINE DE CENDRILLON LA MERVEILLEUSE HISTOIRE DE PATON ET DE PATIE

Chacun de ces albums illustré en couleurs, 15s au comptoir, 18s par la poste.

ALBUMS à colorier: LES ARBRES DU CANADA, LES ANIMAUX DOMESTIQUES, LES ANIMAUX SAUVAGES, LES INSECTES NUISIBLES.

(Texte par Pierre-Joseph Brutto Dessins de R. Bouanger) Couleurs de coloriage indiquées à chacun des dessins.

Chaque album .25s au comptoir et 30s par la poste.

LES FABLES DE LA FONTAINE à colorier:

RENAUD LE COUPEL, MAITRE ALIBORON, VERTE LA GRENOUILLE, TROTTE-MENU, MESSIRE LE LION, HOMME LE BIPEDE.

(Texte établi par Robert E. Llewellyn, Images de Jean Simard) Chaque album .15s au comptoir, et 18s par la poste.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

L'accueil belge aux nôtres

Gand reçoit avec enthousiasme

Gand, Belgique, 5 novembre (C. P., retardée). — "Vivent les Canadiens français!" Il fallait entendre le bon peuple de Gand pousser ce cri qui se mêlait à ses larmes de joie.

L'entrée d'un régiment canadien-français de la troisième division dans Gand récemment, donna lieu à du véritable délire. Elle marqua autre chose encore, le signal officiel de la libération du dernier lambeau de territoire belge encore aux mains de l'envahisseur.

Lorsque les troupes canadiennes victorieuses quittèrent le front pour prendre, à l'intérieur du pays, quelques jours de repos, la première des unités à défiler dans les rues de Gand fut un régiment canadien-français.

Dans le Soir de Bruxelles, Lucien Creplet écrivait, le lendemain:

"Chez nous, les Canadiens sont chez eux. Depuis l'autre guerre déjà, les affinités indiscutables entre Belges et Canadiens se sont manifestées de telle manière que l'on constate, quelle que soit la langue dont se servent les interlocuteurs, des sentiments très communs aux deux peuples épris de liberté et animés d'une égale générosité. C'est bien le moins que nous réservions à nos libérateurs canadiens, qui ont payé de leur sang et d'efforts immenses la victoire qu'ils viennent de parachever en territoire belge, un accueil particulièrement chaleureux".

En Cour supérieure

Les Trois-Rivières, 14 (D.N.C.) — M. Alphonse Tanguay avait parfaitement droit, étant séparé de corps et de biens avec son épouse, de révoquer le bénéfice d'une police d'assurance acquittée au montant de \$1,000 dont son épouse était bénéficiaire, au profit de leur fils, M. Irénée Tanguay, même si les primes de cette police furent payées à même les deniers de la communauté, vient de déclarer le juge Wilfrid Girouard, de la Cour supérieure.

Mme Genéria Bolduc, épouse séparée de corps et de biens de J. Alphonse Tanguay, du Cap de la Madeleine, demandait à la Cour de déclarer la nullité de cette révocation de bénéfices et de condamner le défendeur à payer la valeur de rachat de ladite police, soit une somme de \$283.

Mme Genéria Bolduc, épouse séparée de corps et de biens de J. Alphonse Tanguay, du Cap de la Madeleine, demandait à la Cour de déclarer la nullité de cette révocation de bénéfices et de condamner le défendeur à payer la valeur de rachat de ladite police, soit une somme de \$283.

Mme Genéria Bolduc, épouse séparée de corps et de biens de J. Alphonse Tanguay, du Cap de la Madeleine, demandait à la Cour de déclarer la nullité de cette révocation de bénéfices et de condamner le défendeur à payer la valeur de rachat de ladite police, soit une somme de \$283.

Mme Genéria Bolduc, épouse séparée de corps et de biens de J. Alphonse Tanguay, du Cap de la Madeleine, demandait à la Cour de déclarer la nullité de cette révocation de bénéfices et de condamner le défendeur à payer la valeur de rachat de ladite police, soit une somme de \$283.

Mme Genéria Bolduc, épouse séparée de corps et de biens de J. Alphonse Tanguay, du Cap de la Madeleine, demandait à la Cour de déclarer la nullité de cette révocation de bénéfices et de condamner le défendeur à payer la valeur de rachat de ladite police, soit une somme de \$283.

Mme Genéria Bolduc, épouse séparée de corps et de biens de J. Alphonse Tanguay, du Cap de la Madeleine, demandait à la Cour de déclarer la nullité de cette révocation de bénéfices et de condamner le défendeur à payer la valeur de rachat de ladite police, soit une somme de \$283.

Mme Genéria Bolduc, épouse séparée de corps et de biens de J. Alphonse Tanguay, du Cap de la Madeleine, demandait à la Cour de déclarer la nullité de cette révocation de bénéfices et de condamner le défendeur à payer la valeur de rachat de ladite police, soit une somme de \$283.

Mme Genéria Bolduc, épouse séparée de corps et de biens de J. Alphonse Tanguay, du Cap de la Madeleine, demandait à la Cour de déclarer la nullité de cette révocation de bénéfices et de condamner le défendeur à payer la valeur de rachat de ladite police, soit une somme de \$283.

Mme Genéria Bolduc, épouse séparée de corps et de biens de J. Alphonse Tanguay, du Cap de la Madeleine, demandait à la Cour de déclarer la nullité de cette révocation de bénéfices et de condamner le défendeur à payer la valeur de rachat de ladite police, soit une somme de \$283.

Mme Genéria Bolduc, épouse séparée de corps et de biens de J. Alphonse Tanguay, du Cap de la Madeleine, demandait à la Cour de déclarer la nullité de cette révocation de bénéfices et de condamner le défendeur à payer la valeur de rachat de ladite police, soit une somme de \$283.

Mme Genéria Bolduc, épouse séparée de corps et de biens de J. Alphonse Tanguay, du Cap de la Madeleine, demandait à la Cour de déclarer la nullité de cette révocation de bénéfices et de condamner le défendeur à payer la valeur de rachat de ladite police, soit une somme de \$283.

Mme Genéria Bolduc, épouse séparée de corps et de biens de J. Alphonse Tanguay, du Cap de la Madeleine, demandait à la Cour de déclarer la nullité de cette révocation de bénéfices et de condamner le défendeur à payer la valeur de rachat de ladite police, soit une somme de \$283.

Mme Genéria Bolduc, épouse séparée de corps et de biens de J. Alphonse Tanguay, du Cap de la Madeleine, demandait à la Cour de déclarer la nullité de cette révocation de bénéfices et de condamner le défendeur à payer la valeur de rachat de ladite police, soit une somme de \$283.

Mme Genéria Bolduc, épouse séparée de corps et de biens de J. Alphonse Tanguay, du Cap de la Madeleine, demandait à la Cour de déclarer la nullité de cette révocation de bénéfices et de condamner le défendeur à payer la valeur de rachat de ladite police, soit une somme de \$283.

Mme Genéria Bolduc, épouse séparée de corps et de biens de J. Alphonse Tanguay, du Cap de la Madeleine, demandait à la Cour de déclarer la nullité de cette révocation de bénéfices et de condamner le défendeur à payer la valeur de rachat de ladite police, soit une somme de \$283.

Mme Genéria Bolduc, épouse séparée de corps et de biens de J. Alphonse Tanguay, du Cap de la Madeleine, demandait à la Cour de déclarer la nullité de cette révocation de bénéfices et de condamner le défendeur à payer la valeur de rachat de ladite police, soit une somme de \$283.

Mme Genéria Bolduc, épouse séparée de corps et de biens de J. Alphonse Tanguay, du Cap de la Madeleine, demandait à la Cour de déclarer la nullité de cette révocation de bénéfices et de condamner le défendeur à payer la valeur de rachat de ladite police, soit une somme de \$283.

Mme Genéria Bolduc, épouse séparée de corps et de biens de J. Alphonse Tanguay, du Cap de la Madeleine, demandait à la Cour de déclarer la nullité de cette révocation de bénéfices et de condamner le défendeur à payer la valeur de rachat de ladite police, soit une somme de \$283.

Mme Genéria Bolduc, épouse séparée de corps et de biens de J. Alphonse Tanguay, du Cap de la Madeleine, demandait à la Cour de déclarer la nullité de cette révocation de bénéfices et de condamner le défendeur à payer la valeur de rachat de ladite police, soit une somme de \$283.

Mme Genéria Bolduc, épouse séparée de corps et de biens de J. Alphonse Tanguay, du Cap de la Madeleine, demandait à la Cour de déclarer la nullité de cette révocation de bénéfices et de condamner le défendeur à payer la valeur de rachat de ladite police, soit une somme de \$283.

Mme Genéria Bolduc, épouse séparée de corps et de biens de J. Alphonse Tanguay, du Cap de la Madeleine, demandait à la Cour de déclarer la nullité de cette révocation de bénéfices et de condamner le défendeur à payer la valeur de rachat de ladite police, soit une somme de \$283.

Mme Genéria Bolduc, épouse séparée de corps et de biens de J. Alphonse Tanguay, du Cap de la Madeleine, demandait à la Cour de déclarer la nullité de cette révocation de bénéfices et de condamner le défendeur à payer la valeur de rachat de ladite police, soit une somme de \$283.

Mme Genéria Bolduc, épouse séparée de corps et de biens de J. Alphonse Tanguay, du Cap de la Madeleine, demandait à la Cour de déclarer la nullité de cette révocation de bénéfices et de condamner le défendeur à payer la valeur de rachat de ladite police, soit une somme de \$283.

Mme Genéria Bolduc, épouse séparée de corps et de biens de J. Alphonse Tanguay, du Cap de la Madeleine, demandait à la Cour de déclarer la nullité de cette révocation de bénéfices et de condamner le défendeur à payer la valeur de rachat de ladite police, soit une somme de \$283.

Mme Genéria Bolduc, épouse séparée de corps et de biens de J. Alphonse Tanguay, du Cap de la Madeleine, demandait à la Cour de déclarer la nullité de cette révocation de bénéfices et de condamner le défendeur à payer la valeur de rachat de ladite police, soit une somme de \$283.

Mme Genéria Bolduc, épouse séparée de corps et de biens de J. Alphonse Tanguay, du Cap de la Madeleine, demandait à la Cour de déclarer la nullité de cette révocation de bénéfices et de condamner le défendeur à payer la valeur de rachat de ladite police, soit une somme de \$283.

Mme Genéria Bolduc, épouse séparée de corps et de biens de J. Alphonse Tanguay, du Cap de la Madeleine, demandait à la Cour de déclarer la nullité de cette révocation de bénéfices et de condamner le défendeur à payer la valeur de rachat de ladite police, soit une somme de \$283.

Mme Genéria Bolduc, épouse séparée de corps et de biens de J. Alphonse Tanguay, du Cap de la Madeleine, demandait à la Cour de déclarer la nullité de cette révocation de bénéfices et de condamner le défendeur à payer la valeur de rachat de ladite police, soit une somme de \$283.

Mme Genéria Bolduc, épouse séparée de corps et de biens de J. Alphonse Tanguay, du Cap de la Madeleine, demandait à la Cour de déclarer la nullité de cette révocation de bénéfices et de condamner le défendeur à payer la valeur de rachat de ladite police, soit une somme de \$283.

Mme Genéria Bolduc, épouse séparée de corps et de biens de J. Alphonse Tanguay, du Cap de la Madeleine, demandait à la Cour de déclarer la nullité de cette révocation de bénéfices et de condamner le défendeur à payer la valeur de rachat de ladite police, soit une somme de \$283.

Mme Genéria Bolduc, épouse séparée de corps et de biens de J. Alphonse Tanguay, du Cap de la Madeleine, demandait à la Cour de déclarer la nullité de cette révocation de bénéfices et de condamner le défendeur à payer la valeur de rachat de ladite police, soit une somme de \$283.

Mme Genéria Bolduc, épouse séparée de corps et de biens de J. Alphonse Tanguay, du Cap de la Madeleine, demandait à la Cour de déclarer la nullité de cette révocation de bénéfices et de condamner le défendeur à payer la valeur de rachat de ladite police, soit une somme de \$283.

Mme Genéria Bolduc, épouse séparée de corps et de biens de J. Alphonse Tanguay, du Cap de la Madeleine, demandait à la Cour de déclarer la nullité de cette révocation de bénéfices et de condamner le défendeur à payer la valeur de rachat de ladite police, soit une somme de \$283.

Mme Genéria Bolduc, épouse séparée de corps et de biens de J. Alphonse Tanguay, du Cap de la Madeleine, demandait à la Cour de déclarer la nullité de cette révocation de bénéfices et de condamner le défendeur à payer la valeur de rachat de ladite police, soit une somme de \$283.

Mme Genéria Bolduc, épouse séparée de corps et de biens de J. Alphonse Tanguay, du Cap de la Madeleine, demandait à la Cour de déclarer la nullité de cette révocation de bénéfices et de condamner le défendeur à payer la valeur de rachat de ladite police, soit une somme de \$283.

Mme Genéria Bolduc, épouse séparée de corps et de biens de J. Alphonse Tanguay, du Cap de la Madeleine, demandait à la Cour de déclarer la nullité de cette révocation de bénéfices et de condamner le défendeur à payer la valeur de rachat de ladite police, soit une somme de \$283.

Mme Genéria Bolduc, épouse séparée de corps et de biens de J. Alphonse Tanguay, du Cap de la Madeleine, demandait à la Cour de déclarer la nullité de cette révocation de bénéfices et de condamner le défendeur à payer la valeur de rachat de ladite police, soit une somme de \$283.

Mme Genéria Bolduc, épouse séparée de corps et de biens de J. Alphonse Tanguay

LA PARADE DES CADEAUX DES FETES

MENTIONNEZ LE "DEVOIR" CHEZ LES
ANNONCEURS DE CETTE PAGE

Plus que 8 Jours Avant Noël

pour l'achat de vos cadeaux. Passez chez les marchands de confiance qui annoncent dans cette page et qui pourront à l'occasion vous guider dans votre choix.

Vous trouverez à leurs étalages un assortiment considérable d'étrennes pour tous les vôtres. Hâtez-vous. Le temps presse.

Sourds

venez comparer notre nouvel appareil auditif à tubes vacuum GEM V-4. Prix, qualité, tonalité incomparables. Brochure D gratuite sur demande.

IMPORTANT
Service d'expertise de 24 heures.
RAYOX RADIO EARPHONE
202 ouest, boul. St-Joseph,
Montréal, CA. 6665

Initiation à l'humain

par Victor BARBEAU
Table des matières :
Présentation — Les Pionniers — Une Doctrine — Une Coopération — Des Coopérateurs — Des Oeuvres : le magasin, le fonds de prévoyance, l'enfance heureuse, et pour tout dire.
En vente au Service de Librairie du "Devoir" au prix de \$1.00 franc.

Histoire du Canada

par F.-X. GARNEAU
Tome I :
Les Grandes Découvertes
La Nouvelle-France
Les Nations Indigènes
286 pages
Tome II :
Les origines de Montréal
Seigneurs et censitaires
L'oeuvre de Mgr de Laval
300 pages
Tome III :
Les éclaircissements de l'Ouest
Québec repousse
l'envahisseur
D'Iberville et les Anglais
300 pages
Tome IV :
La Louisiane
Le Traité d'Utrecht
Le Commerce du Canada
300 pages
Chaque volume, au comptoir
\$1.50, par la poste \$1.60.
SERVICE DE LIBRAIRIE
DU "DEVOIR"



MERCERIES, CHAPEAUX
COMPLETS et PALETOTS tout faits
ou faits sur mesures.

2380-84 ouest, rue Notre-Dame
(Près Vinet) — WI. 9429
1604 est, avenue Mont-Royal
(Angle Marquette) — CH. 1420
1351 est, rue Ste-Catherine
(Angle Panet)
FR. 2507



MAGNIFIQUES STYLOS ET
CRAYONS AUTOMATIQUES
DE MARQUES REPUTÉES. LE
CADEAU IDEAL POUR LES
FETES.



MONTRES, BAGUES ET ALLIANCES, CHEVALIERS POUR HOMMES. BRACELETS D'IDENTITE, AINSI QUE COUTELLERIE ET VERRERIE.

W.-A. GERVAIS
BIJOUTIER-DIAMANTAIRE

1305 est, avenue Mont-Royal — AM. 2403

Pour les Fêtes, époque des fiançailles.
Bagues à gros diamant, flanquées de
trois petits diamants. Délicates ciselures sur les côtés. Alliances également serties de diamants. Vous ne pouvez faire erreur en achetant un ensemble Blue River et Coronet.

PRIX TRES ABORDABLES.

J. Omer ROY
Montres Bulova, Longines, Gruen,
Tavannes, Mido automatique.
1658 est, avenue Mont-Royal



AM. 2618

Voici, illustrés, quelques cadeaux pratiques qui feront l'orgueil de leur destinataire. Nous sommes également en mesure de vous fournir des articles de sport tels que skis, raquettes, etc.

Lampes, miroirs, bibelots

J.-M. RAVARY, Inc.
QUINCAILLERIE

AM. 1525

4041 est, rue Ste-Catherine

Les Quincailleries ALBERT ROBERT

Présentent un assortiment varié d'étrennes pour les Fêtes. — Ci-contre un ensemble pour la toilette qui constitue un cadeau idéal tant pour Noël que pour la mariée de demain.

- ARTICLES DE SPORT
- VAISSELLE
- BIBELOTS

QUINCAILLERIES

Albert Robert

CR. 2680
DU. 2986

2534 est, rue Beaubien
2076 est, boul. Gouin



Notre choix de cravates est particulièrement varié. "IL" ne sera pas déçu si vous venez lui en choisir une ou plusieurs à notre magasin.

GASTON HINTON Ltée
Merceries
3987 est, rue Ste-Catherine
FR. 4244



Confections
pour dames
et messieurs

Marchandise à la verge, etc.
Vous serez les bienvenus
chez nous.

GEO. ALEPINS
MAGASIN A RAYONS

4019 ouest, rue Notre-Dame
WE. 2731



Choisissez sa bague
chez
Eugène Grothé



Choisissez le parfait symbole
de l'amour
Magnifiques bagues à
diamants et alliances

Forget-me-not



No 7894 — Un solitaire qui lui restera cher toute sa vie. \$150.00
No 8540 — Clair, profond brillant, dans une très belle monture. \$250.00
No 1825 — Une pierre parfaite, un anneau superbe. \$25.50
No 103 — Alliance pour assortir. \$15.50
No 3810 — Aussi belle qu'une belle mariée. \$15.00
No 334 — Alliance pour assortir. \$10.50

"Les plus belles bagues essentiellement canadiennes"
Chaque bague à diamant marquée Forget-me-not est parfaite comme coureur, taille et limé. Informez-vous de l'enregistrement et de la garantie.

Eugène Grothé
BIJOUTIER
298 ouest Ste-Catherine
Tél. HA. 8472

POUR LES FETES

Rajoutez votre salon
avec ce mobilier.



SUPERBE MOBILIER CHESTERFIELD RECOUVERT DE REPS; UN BEL EXEMPLE D'UN DESSIN CLASSIQUE AUX LIGNES GRACIEUSES. UN MOBILIER CONFORTABLE ET DE CONSTRUCTION DURABLE.

Lamarre Frères

3721-3723 ouest, rue Notre-Dame
FI. 4681

MEUBLES ET QUINCAILLERIE
JOUETS ET ARTICLES DE SPORT

LA VIE SPORTIVE

Toronto n'aura que 11 joueurs ce soir

Happy Day serait même prêt à emprunter des joueurs au Canadien — Joute importante

Plusieurs joueurs des Leafs de Toronto seront absents lorsque ce club fera face aux Canadiens, ce soir au Forum. Onze joueurs seront en uniformes au lieu de 14.

"Si Tommy Gorman a quelques joueurs à nous prêter et que nous pourrions utiliser d'après le prêt-location, nous le ferons avec plaisir", aurait déclaré Happy Day, lorsque le club quitta Toronto hier soir.

Mais les Canadiens ne seront pas non plus au complet, car on apprendait, tard hier soir, que Murphy Chamberlain ne jouera pas. Bobby Dillon prendra sa place sur la ligne avec Ken Mosdel et Ray Gettiffe. Il n'y aura pas d'autre changement dans l'alignement des Canadiens.

Les Leafs auront deux lignes d'attaque disponibles. L'une comprendra Ted Kennedy au centre avec Bob Davidson et Tom O'Neill tandis que l'autre sera composée de Mell Hill, Nick Metz et Lorne Carr. Les joueurs de défense sont Babe Pratt, Elwin Morris, Reg Hamilton et Pete Backor. Frank McCool sera dans la cage. Les absents sont Gus Bodnar, brillant joueur de centre, qui est malade; Sweeney Schriner, habile ailier, qui est parti dans l'ouest pour un repos et souffrant encore de la blessure à la jambe infligée le 18 novembre; Ross Johnstone et Jack McLean, incapables de faire le voyage.

La ligne Hill-Metz-Carr constituera la plus grande menace des Leafs ce soir. C'est ce trio que les Habitants devront tenir en échec et cette tâche incombera probablement à Fillion-Mosdel-Gettiffe. Tous trois sont des patineurs rapides et solides pour la mise en échec.

La ligne Blake-Lach-Richard sera intacte tandis que Buddy O'Connor jouera avec Dutch Hillier et Fernand Gauthier. Frankie Edolls jouera sur la défense avec Glen Harmon tandis que Léo Laroche et Emile Bouchard s'aligneront ensemble. Bill Durnan sera dans la cage.

Les Leafs sont maintenant sur un pied d'égalité en deuxième place avec les Red Wings de Détroit, trois points en arrière des Canadiens. Une victoire sur les Canadiens les rendraient plus menaçants.

Il n'y aura pas d'autre partie dans la N.H.L. ce soir, mais les Canadiens joueront de nouveau au Forum samedi soir contre les Bruins de Boston et ils joueront contre les Rangers à New-York dimanche.

Le club Lachine à Valleyfield ce soir

Les Rapides de Lachine rendront visite au Valleyfield, ce soir, dans l'unique joute au programme dans la ligue Interprovinciale. Les Rapides en seront à leur seconde visite à Valleyfield en cinq jours, ayant joué à cet endroit dimanche dernier quand ils furent défaits par 5 à 4 par les joueurs de Lucien Leduc.

Les clubs du circuit LeBel seront fort occupés en fin de semaine, comme c'est d'ailleurs toujours le cas depuis le début de la saison. Les Cataractes de Shawinigan, avec leur fameux trio de noirs, les deux frères Carnegie, Ossie et Herbert, et Mannie McIntyre, arriveront à Montréal ce soir même, en route pour Cornwall où ils disputeront la victoire aux Cookies de Cornwall, demain soir, vendredi. Les Cataractes ont défait les Cookies par 2 à 1 à Shawinigan dimanche dernier, et il va sans dire que les joueurs d'Alec Cook sont bien décidés à venger cet échec demain.

Dimanche après-midi, il y aura deux autres joutes fort intéressantes à l'affiche dans deux villes de l'Interprovinciale. Les Cataractes, après leur joute de samedi soir à Cornwall, reviendront immédiatement à Montréal, pour aller rencontrer les Rapides, à Lachine, dimanche. Il y aura encore une joute à Valleyfield, les Braves recevront la visite des Cookies de Cornwall.

Concordia à Ste-Agathe dimanche

Dimanche, le 17 décembre, le club Concordia de Sylvio Mantha ira rencontrer le Sainte-Agathe des Monts à l'arena de cette ville. La joute commencera à 2 h. 30 p.m. Sur l'alignement du Concordia nous verrons Gladu, Fabre, Dolron, Poirier, Marneau, Robidas, etc., lesquels sont guidés par le toujours nonulaire Sylvio Mantha, ancienne étoile du Canadien depuis que l'ami Sylvio a quitté les rangs professionnels. Il ne cesse de se dévouer pour les jeunes. Henri Fouchereau, gérant du Sainte-Agathe, nous disait récemment:

"Mantha est ce type qui est absolument convaincu que les Canadiens français peuvent faire des joueurs de hockey de premier calibre si on leur donne la chance de se bien développer en les surveillant et en les encourageant et c'est ce que l'ami de tous, Sylvio Mantha, fait depuis qu'il a cessé de jouer pour le Canadien".

Donc en foule, le 17, à l'arena de Sainte-Agathe des Monts pour voir Lortie, Cloutier, Dufour, Vanier, Li-boiron, Gaudette, Caron, Martin, Boivin, Allyn, Masse, Cyr, etc., contre la puissante équipe de Sylvio Mantha. Le Concordia est actuellement en troisième position dans son circuit.

Dans les ligues professionnelles et amateurs

HIER:—

Ligue Nationale

Aucune joute.

Ligue Américaine

Buffalo 7, Providence 4.

Hershey 4, Pittsburgh 3.

Ligue Défense Nationale

Armée 5, McGill 5.

CE SOIR

Ligue Nationale

Toronto à Canadien.

Ligue Américaine

Providence à Indianapolis.

Ligue Interprovinciale:

LE CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

J. G. P. N. P. C. P.

Canadien ... 16 11 4 1 58 38 23

Détroit ... 15 9 4 2 72 50 20

Toronto ... 16 10 6 0 63 54 20

Boston ... 18 9 9 1 77 80 17

Rangers ... 15 2 9 4 50 72 8

Chicago ... 14 2 10 2 50 75 6

LIGUE AMERICAINE

Section Est

J. G. P. N. P. C. P.

Buffalo ... 22 13 7 2 76 60 28

Hershey ... 22 11 9 2 72 58 24

Providence ... 21 7 12 2 77 92 16

Section Ouest

J. G. P. N. P. C. P.

Indianapolis ... 24 11 7 6 69 53 28

Pittsburgh ... 25 11 12 2 86 94 24

Cleveland ... 19 9 8 2 62 44 20

Saint-Louis ... 19 4 13 2 37 65 10

LIGUE SENIOR

J. G. P. N. P. C. P.

Royal ... 7 6 2 0 47 28 12

Québec ... 7 5 2 0 66 27 10

Ottawa ... 8 2 5 1 37 56 5

Hull ... 8 1 6 1 24 63 3

LIGUE JUNIOR

J. G. P. N. P. C. P.

Canadien ... 3 3 0 0 17 9 1000

Royal ... 3 1 0 18 9 750

Concordia ... 5 2 2 1 18 21 500

Verdun ... 5 2 3 0 24 17 400

Shawinigan ... 2 0 1 1 5 12 250

National ... 3 0 3 0 3 17 000

LIGUE INTERPROVINCIALE

J. G. P. N. P. C. P.

Valleyfield ... 12 7 3 2 57 42 16

Shawinigan ... 11 5 5 1 35 39 11

Cornwall ... 12 5 7 0 50 54 10

Lachine ... 11 4 6 1 52 59 9

LIGUE DE LA DEFENSE

J. G. P. N. P. C. P.

Marine ... 4 2 2 0 24 23 4

R.A.R.C. ... 4 3 1 0 27 16 6

Armée ... 4 1 2 1 18 19 3

McGill ... 4 1 2 1 14 25 3

LIGUE MONTREAL

J. G. P. N. P. C. P.

Cyclones ... 4 3 0 1 26 11 7

U. de M. ... 4 2 1 1 24 17 5

N. D. G. ... 4 1 3 0 15 17 2

Red Devils ... 4 1 3 0 15 40 2

LIGUE MONT-ROYAL JUNIOR

J. G. P. N. P. C. P.

Lachine ... 1 1 0 0 8 3 2

Verdun ... 1 0 0 1 3 3 1

Flyers ... 0 0 0 0 0 0 0

Wing Wheel ... 0 0 0 0 0 0 0

Mansfield ... 1 0 1 0 2 4 0

St. Patrick's ... 1 0 1 0 3 8 0

McGill et le C. A. R. C. l'emportent

Les amateurs qui se sont rendus au Forum hier soir, ont assisté à la meilleure joute de la saison dans la ligue de Défense nationale quand l'Armée et le McGill ont annulé par 5 à 5. Le McGill mena tout d'abord par 4 à 1 mais les soldats se rallièrent pour mener à leur tour par 5 à 4, mais le McGill égalisa les chances alors qu'il ne restait que 10 secondes de jeu à faire.

Tommy Hale fut fort brillant avec trois buts, tandis que Marshall, Hamel et Denis furent les meilleurs joueurs de l'Armée.

Dans la seconde joute, les Aviateurs de Lachine l'emportèrent par 6 à 3 sur le club de la Marine. Emborg et McIntosh comptèrent chacun deux buts tandis que Jimmy Haggerty se distingua avec un but. Gibbon et Frank Dartnell comptèrent chacun un but pour les Marins.

Peggy O'Neill donne la victoire aux Bears

Pittsburgh, 14 — Les Ours d'Hershey sont venus d'en arrière pour vaincre les Hornets de Pittsburgh ici, hier soir, par 4 à 3.

Peggy O'Neill, vétéran de la Ligue Nationale, a été le héros de cette victoire alors qu'il compta le point victorieux 20 secondes avant la fin de la 2e période.

Les deux clubs bataillèrent avec acharnement durant la 3e période sans pouvoir changer le score.

Courteau compte trois buts mais Providence perd

Buffalo, 14 — Le but de George Parteger a brisé une égalité de 4 à 4 à hier soir, dans la 3e période, entre les Bisons de Buffalo et les Rouges de Providence, puis les Bisons comptèrent deux autres buts pour l'emporter par 7 à 4. Une foule de 4.152 personnes a assisté à cette joute. Le meilleur compteur de la ligue Américaine, Paul Courteau, des Rouges de Providence, a compté trois des quatre buts des perdants.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 SOUS le numéro.

Téléphonez au service du tirage: BÉLIER 3361* : il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Cowley a une bonne avance

Il devance son plus proche rival, Toe Blake, de cinq points

Au cours de la partie disputée mardi soir dernier entre les Rangers de New-York et les Bruins de Boston, Bill Cowley a participé à deux des sept points de ses siens pour porter son avance à cinq points en tête des compteurs de la N.H.L. Son plus proche rival est toujours le fameux Toe Blake des Canadiens. Cowley a maintenant 10 buts et 21 assistances à son crédit pour l'excellent total de 31 points en 17 parties.

Toe Blake garde la seconde place avec 13 buts et 13 assistances pour un total de 26 points. Trois joueurs bien connus sont ensuite égaux en 3e place avec à leur crédit 21 points. Il s'agit de Clint Smith, des Eperviers de Chicago, Gus Bodnar, des Leafs de Toronto, et Elmer Lach, le rapide et rusé joueur de centre des Canadiens.

Trois autres joueurs, Maurice Richard, des Canadiens, Herbie Cain et Bill Jennings, des Bruins, sont les suivants, tous trois en 6e place, avec un total de 20 points.

Voici les statistiques officielles:

Cowley, Boston ... 10 21 31

Blake, Canadien ... 13 13 26

Smith, Chicago ... 6 15 21

Bodnar, Toronto ... 4 17 21

Lach, Canadien ... 4 17 21

Richard, Canadien ... 15 5 20

Cain, Boston ... 12 8 20

Jennings, Boston ... 11 9 20

Position: Canadien, 11 victoires, 4 défaites, une nulle, total de 23 points.

Points: Bill Cowley, Boston, 10 buts et 21 assistances, total de 31 points.

Buts: Maurice Richard, Canadien, 15.

Assistances: Bill Cowley, 21.

Punitions: Pat Egan, Boston, 38 minutes.

Blanchissage: McCool, Toronto, 1.

Les parties du soir plus nombreuses

Les deux ligues majeures de baseball les autorisent sans restriction

New-York, 14 (P.A.) — On a décidé que les clubs des majeures pourraient offrir un nombre illimité de parties du soir, la saison prochaine mais on a par contre défendu aux propriétaires des terrains de baseball des majeures de louer ces terrains à des clubs de football professionnels, avant la fin de la saison de baseball, soit avant le 1er octobre environ, en 1945. Les deux ligues majeures, la ligue Américaine et la ligue Nationale, se sont retrouvées dans une assemblée conjointe, hier, alors que le président était Leslie-M. O'Connor, l'ancien secrétaire du regretté Juge Landis.

On a aussitôt annoncé que les Sénateurs de Washington et les deux clubs de St-Louis, les Cardinals et les Browns joueront chacun entre 35 et 40 joutes du soir durant la saison 1945. La température ou l'opposition, pour les clubs, pourront seulement réduire ce nombre proposé pour ces trois clubs.

La majorité des autres clubs joueront 14 parties du soir, soit le nombre réglementaire. A Philadelphie, les Phillies et les Athletics joueront probablement 15 parties sous les réflecteurs, tandis que les Indians, de Cleveland, les Reds de Cincinnati, les Dodgers, de Brooklyn, les White Sox de Chicago, les Giants de New-York et les Pirates de Pittsburgh, offriront chacun 14 parties nocturnes. Il n'y a pas de réflecteurs dans les cinq autres parcs des majeures.

On a dévolé que le Washington est le club qui sera le plus affecté par le nouveau règlement qui empêche la location d'un terrain avant la fin de la saison de baseball. Il pourrait en être de même à Philadelphie.

La boxe à Petawawa

Camp Petawawa, 14 (P. C.) — Voici les résultats des finales du tournoi de boxe du camp Petawawa:

Poids coq: mitrailleur J. Courtail, Montréal, bat le sapeur O. Perrault, Montréal, décision.

Poids léger: sapeur R. Louisseze, Ottawa, bat L. J. Clark, Québec, décision.

Poids plume: sapeur B. Lamarche, Arvida, bat le mitrailleur E. Rochon, Springtown, Ont., par K.O. technique à la 3ème ronde.

Poids moyen: le soldat L. L. Garcia, Guelph, Ont., bat le mitrailleur E. Hogan, Windsor, Ont., décision.

Poids mi-lourd: mitrailleur G. Bétancourt, Trinidad, bat sapeur W. Fournier, Gaspé, par K.O.T. à la 2ème ronde.

Poids mi-moyen: mitrailleur O. Sanvido, Sudbury, bat le sapeur W. A. Sroka, Edmonton, par K.O.T. à la 2ème ronde.

Sportsman décédé

Indianapolis, 14 (A.P.) — Samuel L. Murrager, 69 ans, secrétaire de la Commission athlétique de l'Indiana, et aspirant au championnat de lutte professionnelle chez les poids mi-moyens il y a plus de 45 ans, est décédé hier d'une attaque de cœur.

Secours à la Hollande

Le premier ministre de Hollande, M. Pieter S. Gerbrandy vient de donner une conférence de presse, la première depuis son retour de voyage de dix jours en Hollande libérée.

Le premier ministre déclara que la situation de son pays est navrante. La population d'Amsterdam, dit-il, manquera absolument de pain, de matières grasses, de sucre et de fèves la semaine prochaine, toutes provisions de ces produits ayant été épuisées la semaine dernière, quoique la ration ait été des plus minimes. M. Gerbrandy exprima de plus sa crainte que lorsque les Allemands auront définitivement été chassés de Hollande on y trouve des misères inimaginables.

Au sujet du mouvement de la résistance, il déclara qu'il n'entrevoit en Hollande aucun des conflits qui se sont produits dans les autres pays. Le peuple hollandais connaît la maturité politique et verra à ce que tout changement politique se produise dans l'ordre. De plus, dit M. Gerbrandy, les autorités néerlandaises prennent des mesures qui, par elles-mêmes, empêcheront tout désordre de se produire et une discipline est établie au sein du peuple avec l'approbation de ce dernier.

Le premier ministre insista sur le fait qu'il n'existe aucune divergence dans le mouvement de la résistance, on n'y parle jamais de parti politique mais d'unité. Il cita un exemple de la vigilance des forces intérieures collaborant avec les armées de libération. Lorsqu'il entra dans la ville d'Eindhoven avec sa suite, son auto noire attira l'attention des gardes qui ne voulaient pas croire qu'il était bien qui il se disait être et dirigèrent le chauffeur vers le poste de police. Lorsque la police déclara que tout était bien, on fit des excuses au premier ministre. Ce dernier déclara que l'expérience l'impressionna.

Répondant à une question qui lui fut posée, le Dr Gerbrandy affirma de nouveau que son gouvernement démissionnerait lorsque la reine Wilhelmine retournerait en Hollande après la libération complète, tel que déclaré en mai 1942. Il ne sera pas, dit-il, nécessairement remplacé par un membre de la résistance, quoique ce mouvement offre de bonnes possibilités. La reine décide de ces questions selon la coutume constitutionnelle.

Pertes de l'armée et de l'aviation

Voici les Canadiens français de la province de Québec dont les noms apparaissent dans les dernières listes de pertes outre-mer publiées par les quartiers généraux de l'aviation canadienne et de l'armée canadienne.

AVIATION. Réputés morts pour fins officielles: l'officier-pilote Jean-Marie Levasseur, Mont-Joli; le sous-officier breveté Clovis Mallette, Montréal.

Disparus en service actif: les officiers-pilotes Jean-William Cayer, Gowanville, et Armand-Gilbert Brochu, Sainte-Marie.

Dangereusement malade à cause de ses blessures, le sous-lieutenant d'aviation Robert Benoit, Montréal.

Prisonniers de guerre en Allemagne: les sergents de section Jacques Lambert, Montréal, et Robert Carrier, de Lévis.

ARMÉE. Tués au combat: les soldats Charles-Edouard Dostigny et Jean-Maurice Dicaire, Montréal; Gérard Decoste, Lachine; Jean-Paul Thérien, Saint-Norbert; Julien Boisvert, Amqui; Emilien Huet, Petite-Anse; Raymond Rousseau, Vilbois.

Morts de leurs blessures: les soldats Paul-Emile Fortier, Montréal; Roland Chénier, Québec, et Adelbert Roy, Saint-Nérée.

Mort: le soldat Harry Leblanc, de Hull.

Manquant à l'appel: les soldats Roméo Quintal, Roger Rainville et Jules Rancourt, Montréal; Gilles Deschambault, Terrebonne; Roger Beaulieu, Lévis; Armand Lachance, Sherbrooke.

Dangereusement malade: le soldat Hervé Leblanc, Montréal.

Prisonnier de guerre: le soldat Hector Miville, Saint-Joachim de la Tourelle.

Blessés: le lieutenant Jean-Maurice Hallé, Shawinigan; les soldats Eugène Bélec, Paul Desrochers, Georges Provost, Paul-Emile Chayer, Jean Laperrière, Montréal; Roger, Gaudreau, Hull; Emilien Béchette, Sherbrooke; Lucien Talbot, Saint-Luc; Gérard Vadnais, Lachine; Laurent Fecteau, Limoulin; Roland Cloutier, Québec; Albert Launier, Cacouna; Irénée Grenier, Ste-Germaine; Donald Smith, Valleyfield; Aldério Vaillancourt, St-Godefroi; Hubert Bénard, Grand-Entrée; Hés de la Madeleine; Hippolyte Girard, Senneterre; Gilles Sirois, Québec.

Le consul américain nommé en Egypte

M. Frederick E. Farnsworth, consul des Etats-Unis à Montréal, a annoncé, hier, qu'il vient d'accepter la nouvelle de sa nomination au poste de second secrétaire et de consul au Caire, en Egypte. M. Farnsworth ne sait cependant pas quand il quittera le Canada ni qui le remplacera ici.

Le diplomate est dans la métropole depuis cinq ans où il occu-

Secours à la Hollande

Le premier ministre de Hollande, M. Pieter S. Gerbrandy vient de donner une conférence de presse, la première depuis son retour de voyage de dix jours en Hollande libérée.

Le premier ministre déclara que la situation de son pays est navrante. La population d'Amsterdam, dit-il, manquera absolument de pain, de matières grasses, de sucre et de fèves la semaine prochaine, toutes provisions de ces produits ayant été épuisées la semaine dernière, quoique la ration ait été des plus minimes. M. Gerbrandy exprima de plus sa crainte que lorsque les Allemands auront définitivement été chassés de Hollande on y trouve des misères inimaginables.

Au sujet du mouvement de la résistance, il déclara qu'il n'entrevoit en Hollande aucun des conflits qui se sont produits dans les autres pays. Le peuple hollandais connaît la maturité politique et verra à ce que tout changement politique se produise dans l'ordre. De plus, dit M. Gerbrandy, les autorités néerlandaises prennent des mesures qui, par elles-mêmes, empêcheront tout désordre de se produire et une discipline est établie au sein du peuple avec l'approbation de ce dernier.

Le premier ministre insista sur le fait qu'il n'existe aucune divergence dans le mouvement de la résistance, on n'y parle jamais de parti politique mais d'unité. Il cita un exemple de la vigilance des forces intérieures collaborant avec les armées de libération. Lorsqu'il entra dans la ville d'Eindhoven avec sa suite, son auto noire attira l'attention des gardes qui ne voulaient pas croire qu'il était bien qui il se disait être et dirigèrent le chauffeur vers le poste de police. Lorsque la police déclara que tout était bien, on fit des excuses au premier ministre. Ce dernier déclara que l'expérience l'impressionna.

Répondant à une question qui lui fut posée, le Dr Gerbrandy affirma de nouveau que son gouvernement démissionnerait lorsque la reine Wilhelmine retournerait en Hollande après la libération complète, tel que déclaré en mai 1942. Il ne sera pas, dit-il, nécessairement remplacé par un membre de la résistance, quoique ce mouvement offre de bonnes possibilités. La reine décide de ces questions selon la coutume constitutionnelle.

Le lieutenant-colonel Allard blessé en Italie

Les Trois-Rivières, 14 (D.N.C.) — Le lieutenant-colonel Jean Allard, D.S.O., commandant du 22e régiment, a été blessé sur le front d'Italie. Le télégramme du ministère de la Défense nationale dit que le lieutenant-colonel Allard est gravement blessé. Le commandant du 22e régiment est le beau-frère du maire Arthur Rousseau.

Le lieutenant-colonel Allard blessé en Italie

Les Trois-Rivières, 14 (D.N.C.) — Le lieutenant-colonel Jean Allard, D.S.O., commandant du 22e régiment, a été blessé sur le front d'Italie. Le télégramme du ministère de la Défense nationale dit que le lieutenant-colonel Allard est gravement blessé. Le commandant du

Faits divers

Schulman est cité à son examen volontaire

Un seizième inculpé enregistre des aveux — La situation revient à la normale à Toronto

A la suite du coup de filet de la Sûreté provinciale qui a arrêté 15 inculpés accusés de vols dans des maisons de campagne de la banlieue de Montréal et de Québec, un 16^e inculpé a comparu hier devant le juge Enright, et a enregistré des aveux de culpabilité. Edmond St-Arnaud, âgé de 41 ans, s'est déclaré coupable de onze cambriolages sur un total de 39 forfaits analogues.

Jusqu'ici, les détectives du capitaine Quenneville ont retrouvé pour 270.000 de marchandises volées. St-Arnaud a été condamné à seulement deux ans de bagnes, étant donné qu'il a servi d'indicateur à la police pour le dépistage de 30 autres suspects appréhendés.

Le juge en chef Poirault, des Sessions de la paix, a cité Schulman à son examen volontaire pour le 18 décembre. Les marchandises volées ont été retrouvées dans la cave de la demeure de cet inculpé.

Toronto, 14 (C.P.). — L'enlèvement de la neige se poursuit aujourd'hui dans le sud de l'Ontario. A Toronto, il est tombé plus de 22 pouces de neige lundi et mardi, paralysant complètement le système de transport de cette ville et les autorités annoncent qu'il s'écoulera deux ou trois autres jours avant que les conditions normales soient revenues.

La tempête fut responsable de la mort de 24 personnes, dont 17 de Toronto. Il y eut trois morts à Hamilton et dans chacune des villes suivantes: Richmond Hill, Campbellford, Brantford et Woodstock. Trois autres personnes sont disparues: deux à Toronto et une à Kingston.

Toutefois, quelques tramways et autobus ont été maintenus en circulation. Hier, un groupe de 1400 hommes ont travaillé à débarrasser les rues de la ville et ces opérations coûtent \$1200 par jour; on estime que l'on devra dépenser une somme totale de \$100.000 à \$150.000 pour débarrasser les rues de la neige.

La majorité des grosses industries de guerre ont repris aujourd'hui leurs opérations et les autorités des chemins de fer annoncent que les trains ont repris leur cours normal avec seulement quelques retards mineurs. Enfin, les écoles de Toronto, fermées mardi et mercredi, ont rouvert leurs portes aujourd'hui.

Ne pas fumer! Le président et les directeurs de la Ligue de sécurité de la province de Québec lancent un appel au public de Montréal et des autres grandes villes, leur demandant de s'abstenir de fumer dans les édifices publics, surtout dans les magasins, étant donné l'affluence de la période des fêtes. Ceci est fait en vue d'éviter des incendies et les paniques qui pourraient s'ensuivre.

Les funérailles de Mme Roland Dupuis

Récemment à Verdun, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis ont eu lieu les funérailles de Mme Roland Dupuis, épouse du Dr Roland Dupuis.

Précédé d'un landau de fleurs, le convoi funèbre est parti de la demeure de la défunte, 4193 boulevard La Salle, pour se rendre à l'église Notre-Dame des Sept-Douleurs de Verdun où la levée du corps fut faite par Mgr J.-A. Richard, P.D., curé. Le service fut chanté par M. l'abbé Ed. Lafortune, desservant, assisté des RR. PP. Henri Boileau et L. Leclaire, S.J., du collège Jean-de-Brébeuf, comme diacre et sous-diacre. Au sanctuaire, on remarquait Mgr J.-A. Richard, P.D., le R. P. J. Larivière, S.J., recteur du collège Jean-de-Brébeuf, M. l'abbé Hubert J. Fortin, S.J., cousin de la défunte et procureur au séminaire de Sainte-Thérèse, les RR. PP. Georges Desjardins, S.J., supérieur de la Villa Saint-Martin, Edouard Trudel, S.J., du collège Jean-de-Brébeuf, M. Jean Demers, P.S.S., MM. les abbés J.-A. Paquin et Jean Saint-Louis. Dans le nef on remarquait les élèves de la classe de vérification du collège Jean-de-Brébeuf avec le R. P. R. Fortin, S.J., professeur, le R. P. Hilaire, C.S.C., supérieur du collège.

Collection

"Sir Jerry"

Pour les enfants de 8 à 12 ans

par

Mme M. GIRAUD

Sir Jerry détective
Les étranges vacances
La mystérieuse disparition de Sir Jerry
Sir Jerry et l'affaire Léonard
L'inévitable Sir Jerry
La périlleuse mission de Sir Jerry
Chaque roman contient de nombreuses illustrations.

Francs \$0.75

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Les Dominions sont tenus au courant

M. Churchill le déclare aux Communes, en parlant des événements de Grèce

Londres, 14 (C.P.-câble). — Le premier ministre Churchill, questionné à la Chambre des Communes au sujet de l'intervention britannique en Grèce, a dit aujourd'hui que "le secrétaire des Dominions m'apprend que nous n'avons reçu aucune indication des Dominions qui manifeste qu'il n'approuve pas les positions que nous avons prises de prendre".

Quand Edgar Granville, indépendant, a demandé si les gouvernements des Dominions avaient été consultés à chaque stade de la politique prise par le gouvernement anglais en Grèce, M. Churchill a dit qu'il "n'était pas possible physiquement de les consulter à chaque pas, que les développements rapides de la guerre ont rendu nécessaire", mais que les Dominions sont constamment tenus au courant des événements.

M. Granville demanda: "Est-ce que cela veut dire que les gouvernements des Dominions ont été consultés avant que les décisions du cabinet de guerre aient été prises, et non seulement après coup, et aussi avant que les opérations militaires aient été effectuées?"

Quand M. Granville pressa M. Churchill de dire s'il adhérait encore à sa promesse que les représentants des Dominions devaient être invités à siéger au cabinet de guerre quand des matières de ce genre sont discutées, le premier ministre répliqua: "Vous soulevez beaucoup de choses bien différentes".

M. Churchill a dit que "les grandes questions de politique comme celle de savoir si nous devrions aller aider la Grèce après que les Allemands en ont été chassés, sont rendues manifestes aux Dominions par une succession continue de télégrammes qui donnent une idée parfaite de la situation", mais il ajouta:

"Des mesures exécutives doivent parfois être prises très rapidement en raison du danger encouru, et il n'est pas possible d'en informer les gouvernements du monde entier".

Témoignage du cardinal sur la Pologne

Après son retour de voyage en Europe, Son Eminence le cardinal Villeneuve a prononcé deux allocutions à la radio. Au cours de celles-ci, il a fait mention de la nation polonaise. Voici les paroles de Son Eminence:

"Autre jour, le Saint-Père recevait des officiers et soldats polonais. Il leur avait adressé les paroles les plus fortes sympathie pour leur pays, plus que tout autre éprouvé: 'Notre cœur saigne et les mots ne nous cessent d'élever notre voix pour obtenir le respect de vos droits'. Remués jusqu'au fond de l'âme, ces fidèles défenseurs de leur pays et de l'Eglise arrachent des mains des porteurs assignés (sédaril) la 'sedia gestatoria' sur laquelle il soutiennent ainsi sur leurs épaules le Chef de la chrétienté".

"Le sort de la Pologne de nouveau tragiquement dépeçée et qui demeure comme l'emblème illusoire de ce que les hommes peuvent parfois appeler la victoire et la paix: voilà quelques-unes des visions terrestres que le Pape peut entrevoir, pour peu qu'il jette les yeux sur le monde par les fenêtres du Vatican".

Nous ajoutons que le cardinal, visitant les troupes canadiennes en Belgique, a rencontré aussi des aviateurs polonais dont il a "voulu saluer spécialement la patrie admirable et ensanglantée".

Nous apprenons de source fiable que Son Eminence, lors de son séjour en Angleterre, a eu l'occasion de rencontrer les dirigeants de la nation polonaise, entre autres le premier ministre et le ministre de l'Instruction publique, et de se entretenir longuement avec eux sur les questions religieuses et sociales.

Nous rappelons aussi qu'avant son départ pour l'Europe, Son Eminence, au nom de l'épiscopat canadien, a émis une déclaration que nous avons publiée dans notre bulletin numéro 21, du 19 septembre 1944.

Les Trois-Rivières, 14 (D. N. C.). — L'élection des membres du conseil de l'Association des Étudiants de l'École de papeterie des Trois-Rivières a eu lieu sous la présidence conjointe de MM. Gaston Francoeur, directeur de l'École de papeterie, et Albert Hamel, professeur à l'École technique. Le scrutin a donné le résultat suivant: J.-N. Godin, président; Louis Barbeau, secrétaire; Paul Bédard, trésorier; Guy Fugère et Jean Buisson, conseillers.

Feu M. Adélar Therrien

Les Trois-Rivières, 14 (D. N. C.). — M. Adélar Therrien, mari de feu Marie Fortier, contremaître de la construction à la Wayagamack Paper Co. est décédé à l'âge de 71 ans, après une courte maladie. Il avait été un des fondateurs de la paroisse Ste-Cécile et était président de la Caisse populaire de cette paroisse depuis nombre d'années. Il laisse ses filles: Mme William Farrier, Mme Maurice Poisson; ses frères: Jean, Jean-Baptiste et Arthur; une sœur, Mme Ernest Plante.

Ses funérailles auront lieu vendredi à l'église Ste-Cécile.

Canadiens français décorés de la "D.F.C."

Quatre officiers canadiens-français de la province de Québec font partie d'un groupe de 83 membres du C.A.R.C., décorés récemment de la Distinguished Flying Cross. Ce sont les officiers pilotes J.-A. Goudreau, d'Albanel; J.-E. Jean, de l'Islet; G.-P. Morin, de Ste-Agathe des Monts, et J.-A. Paineaud, de Montréal.

Nos aviateurs se construisent

Petit village élevé sur les terrains naguère occupés par les Boches, en Hollande

Par Charles Miville-Deschênes, (correspondant du C.A.R.C.)

Avec les aviateurs canadiens en Hollande, le 20 novembre (dépêche retardée). — Les pluies diluviennes de l'automne, les rafales glacées et les nuits froides ont inspiré les aviateurs d'une base avancée en Hollande de se construire des habitacles plus confortables. Jusqu'ici, ils avaient vécu sous la tente. Mais, au premier coup de clairon, il fallait vraiment du courage pour sortir des épaisses couvertures de laine grise. Le problème de la construction des huttes fut, cependant, vite résolu. Un véritable petit village s'est élevé sur les terrains naguère occupés par les aviateurs boches. Les armuriers, les plombiers, les électriciens, les mécaniciens, chacun s'est mis au travail.

Les huttes s'échelonnent des deux côtés d'une longue allée. Je ne dirai pas que c'est très architectural, mais c'est confortable. Ces huttes ont été construites de façon à ce qu'elles puissent être déplacées facilement en cas de déménagement hâtif. Ainsi, on peut les glisser d'un endroit à un autre sur le terrain. Chaque hutte est munie d'un système électrique.

Il fallait trouver le matériel nécessaire, mais ce ne fut pas compliqué. Nos aviateurs trouveront dans les débris des hangars allemands le bois et les matériaux nécessaires à la construction. Dans les moments de loisir, les camareux venaient prêter main-forte, et le record pour le parachèvement complet d'une hutte fut établi à deux jours.

A l'extrémité d'une rangée de huttes, des flèches indiquent: "Vancouver", "Windsor" et "Montréal". A l'est, une longue et unique flèche indique, d'une façon malicieuse "Berlin".

Exposition de la R.A.F.

Au cours d'un bref séjour à Bruxelles, la semaine dernière, j'ai eu l'occasion de visiter l'exposition de la Royal Air Force, qui se tient dans le plus grand magasin de cette ville. Rien n'a été épargné pour assurer un succès sans précédent.

Le but de cette exposition est de faire connaître l'aviation anglaise. Des décorateurs de haute compétence ont transformé toute une section de l'immeuble. Un Spitfire, ce fameux avion de chasse que les Belges ont vu passer si souvent au-dessus de leur pays, apparaît dans toute sa splendeur. On peut enfin le regarder de près. Un pilote se charge de fournir les explications.

On peut voir, aux murs des immenses salles, des centaines de photographies qui illustrent la part prise par l'aviation lors de l'invasion. Les couleurs de l'aviation dominent cette exposition. Les Belges pour la file, boulevard Botanique, pour être admis dans l'enceinte. Il suffit de prêter l'oreille pour entendre les commentaires élogieux de la foule à l'endroit de la puissance aérienne des Alliés. Et puis, on ne manque pas de faire la comparaison avec la Luftwaffe qui, dès 1943, était presque totalement épuisée.

Les aviateurs canadiens de langue française stationnés en Belgique, ont eu l'occasion d'aller à cette exposition. La foule les a longuement acclamés.

Les quatuors de Beethoven

La Société philharmonique de Bruxelles présente actuellement la série des quatuors de Beethoven, au palais des Beaux Arts. J'ai assisté au quatrième concert donné par le quatuor Artis, qui a interprété les dixième, onzième et douzième symphonies du grand musicien. La magnifique salle de concert était remplie à débordement. On remarquait plusieurs uniformes. Les armées anglaises et canadiennes étaient représentées, de même que la R.A.F. et le C.A.R.C.

Canadian Marconi perd son procès

Un juge de la Cour supérieure dit que le gouvernement fédéral avait le droit de légiférer

Un jugement de la Cour supérieure a confirmé hier un verdict de la Cour des sessions de la paix, qui avait trouvé coupable la Canadian Marconi Co. sous une accusation d'avoir refusé d'obéir à un ordre du ministère du Travail de reprendre à son emploi un employé du nom de Rousseau, qui avait été mis à pied pour soi-disant activités syndicales.

Dans son jugement le juge Louis Boyer dit: "La Cour n'hésiterait pas à maintenir le bref de prohibition si l'arrêt ministériel No 4020 était invoqué contre une compagnie qui n'aurait rien à faire avec la guerre, car il doit y avoir une fin aux empiétements du gouvernement fédéral sur les droits provinciaux sous prétexte de la guerre. Mais dans la présente cause la Canadian Marconi admet qu'elle opère une industrie de guerre et dans les circonstances il ne saurait être question de mettre en doute le droit du gouvernement fédéral concernant les industries de guerre. Pour cette raison le bref de prohibition est cassé et le jugement de première instance est maintenu".

Me Gérard Fauteux, c.r., occupait pour le procureur général du Canada.



OUVERTS DE 10 h. à 6 h. 30, SAMEDI COMPRIS

DUPUIS

Montres boîtier acier

POUR CADEAU DE NOEL A UN HOMME...



Multiples avantages en plus de ceux-ci tellement importants:

- boîtier à l'épreuve des chocs
- boîtier à l'épreuve de l'eau
- avec un cadran lumineux.

Voici une montre qu'il choisirait de préférence à toute autre, justement à cause des avantages précieux énumérés ci-dessus... Mouvement 15 pierres à 3 ajustements

- pour militaires
- pour les sportifs
- pour hommes d'affaires.

21.00 et 24.00

(taxe de luxe en plus.)

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

CE SOIR--poste CHLP 7 h. 30

PROGRAMME PERE NOEL

Enfants, écoutez Père Noël sans faute, il a de belles choses à vous raconter.

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président.
A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén.
RAYMOND DUPUIS, sec.-trés.

Bref de "quo warranto" contre M. Laforce

Québec, 14 (D.N.C.). — Un bref de Quo warranto vient d'être pris en Cour supérieure par Me Fernand Choquette, pour faire déclarer par le tribunal que M. J.-E. Laforce, nommé président de la Commission du Service civil par le gouvernement Duplessis, "détient et exerce illégalement la charge de président de cette Commission" et qu'il soit ordonné audit J.-E. Laforce de cesser d'exercer et d'occuper cette charge sous toutes les peines que de droit".

M. Laforce fut nommé à ce poste par le gouvernement Duplessis environ 2 mois après les élections provinciales du mois d'août en remplacement de trois commissaires nommés l'hiver dernier par le gouvernement libéral de la province.

Le bref de Quo warranto a été pris au nom de M. Louis-Marie Kébel, registraire de Sainte-Anne des Monts, qui a été destitué de son emploi le 26 octobre dernier par un arrêté ministériel.

Après le texte de la requête il apparaît que vers le 30 octobre, le requérant a écrit à l'assistant-procureur général de la Commission du Service civil pour protester contre sa destitution, et que le secrétaire de cette dernière lui a répondu qu'il était accusé d'avoir violé la loi du Service Civil en se livrant à un travail de partisan dans une élection. Le requérant ajoute dans sa requête que cette accusation était fautive, injuste et malicieuse, et cite certains faits à l'appui de cette assertion.

Le requérant qui se dit, à cause de ces faits, particulièrement intéressé à ce qu'il soit mis fin à l'usurpation de la charge de président de la Commission du Service Civil par M. Laforce, prétend que ce dernier a dépassé la limite d'âge prévue pour l'exercice de l'office de membre de la Commission, étant

agé de plus de 65 ans et que même si l'avait l'âge exigé pour exercer ladite fonction, il n'aurait pas le droit non plus de l'exercer seul. La requête ajoute que "l'intimité à noyautage exercée les fonctions de président de la Commission unique depuis sa nomination et continue à l'exercer contre toutes les prescriptions de la loi. L'émission du bref a été autorisée par le juge Wilfrid Girouard.

La santé des dents

Réponses à de fréquentes questions

Q.—Est-il recommandable d'employer un anesthésique pour le fraissage de la plupart des cavités dentaires?

R.—L'usage d'une anesthésie locale pour prévenir la douleur ou le désagrément causés par la préparation de la plupart des cavités est, en effet, recommandable. L'anesthésie locale tient une place particulièrement importante en dentisterie, depuis surtout que la plupart des soins dentaires peuvent être donnés sous sa protection. Si les patients acceptent de se soumettre à de régulières examens dentaires, alors que des infections pathologiques mineures peuvent être corrigées avant que leur progrès ne les rendent majeures, ils doivent être assurés que leur passage chez le dentiste sera agréable et sans douleur. Sans cela, ils retarderont leur visite jusqu'à ce qu'elle devienne inévitable et la marche du mal aura déjà provoqué de très sérieux dégâts. C'est donc pour cette raison qu'une anesthésie locale bien réussie en éliminant toute douleur, peut, sans aucun doute, être l'un des plus puissants moyens de donner à la plupart des gens l'habitude, si précieuse pour la santé publique, des soins dentaires régulièrement périodiques.

La Commission d'hygiène dentaire

A la Société de pédagogie

La prochaine réunion de la Société de pédagogie aura lieu au Mont Saint-Louis, samedi le 16 décembre 1944, à 3 heures. Mlle Berthe Gagnon, diplômée en Sorbonne, docteur en lettres phonétiques (Montréal), directrice de l'Institut canadien de phonétique, traitera le sujet suivant: "La phonétique appliquée à la lecture et au langage".

L'éloquence sacrée

par le R. P. M. S. GILLET, O.P.

Les plus beaux sermons des plus grands orateurs.

Au XVII^e siècle: Olivier Maillet, Pierre de la Coste, Pierre de Besse, S. François de Sales.

Au XVIII^e siècle: Bossuet, Boudaloux, Fléchier, Mascaron, Fénelon, Massillon, Ponon, de Frontenière, Chateaubert.

Au XIX^e siècle: Jean de la Roche, Laurent Julliard, François Bretonneau, de la Paroisse, de Sézard, Brydaine, Monseigneur de Boulogne.

Au XX^e siècle: Lacordaire, Mgr Dupanloup, Mgr Gay, Mgr d'Hulst, Père Didon, Père Janvier Monabré et plusieurs autres dans chacun de ces siècles.

Volume de 240 pages.

Au comptoir \$1.50, par la poste \$1.60.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

MITRAILLEURS DE PREMIERE LIGNE EN ITALIE



La photo ci-dessus montre deux mitrailleurs canadiens à l'action sur la ligne de feu en Italie. L'appareil est une Vickers et les opérateurs sont le caporal R. Hill, de Richmond (Ont.), et le soldat A. D. Hiebert, de Winnipeg. — (Photo Armée canadienne outre-mer).

(BERNIER & SES FILS)
TRANCHE MONTAGNE
485, rue Saint-Jacques
IMPASSEUR EN BOIS
VOILES LAIMATÉES & COULEES
DE 2531-2